Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Parc naturel régional du Queyras

Bilan d'activités 2022

Parc naturel régional du Queyras
Une autre vie s'invente ici

MONVISO BIOSPHERE

Réserve Naturelle RISTOLAS MONT-VISO

NATURA 2000

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Sommaire

Introduction p4

La vie du Parc naturel régional p5

Les instances p5

Le Comité syndical p5
Le Bureau p5
Le Conseil scientifique p5

Les finances p7

Les dépenses p7
Les recettes p7
Le résultat de l'année p7

Les ressources humaines p8

Le renouvellement de la charte p10

Les missions du Parc p15

La protection et gestion du patrimoine naturel et culturel p15

La biodiversité p15
La mission de médiation p17
La Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso p22
Les sites Natura 2000 p26

L'aménagement du territoire p28

L'aménagement du territoire, architecture, urbanisme et paysages p28
L'agriculture durable de haute montagne p33
L'eau et la prévention des risques naturels p43
Les activités de pleine nature p49

Le développement économique et social p52

L'écotourisme p52
La marque Valeurs Parc p55
L'animation de la réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso, réseau MAB p61

L'accueil, éducation et information p67

L'éducation à l'environnement et au territoire p67
L'animation des espaces muséographiques p75
Les actions de communication et d'animation p79

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Annexes p82

Annexe 1 – Liste des délibérations p82

Annexe 2 – Trombinoscope des agents du Parc p84

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Introduction

L'année 2022 marque la reprise d'une activité normale à la suite de la crise sanitaire qui a fortement impacté le fonctionnement du Parc pendant près de deux ans. Cependant, le rythme soutenu imposé par le renouvellement de la Charte et engagé depuis 2020 s'est maintenu cette année pour l'ensemble de l'équipe.
Ainsi, des 3 défis aux 31 mesures opérationnelles arrêtés officiellement en début d'année par le Comité de pilotage, l'équipe s'est attaché à l'écriture du contenu des mesures, par thématique avec les techniciens de le Communauté de communes, de la Région, du Département, et de nombreux partenaires. Un référentiel d'évaluation a été créé dans le but de rendre compte aux habitants et aux partenaires du Parc de l'impact de cette charte sur le territoire. Le Plan de Parc - pendant cartographique du document littéraire - a également été produit. C'est début 2023 que tous ces éléments ont été validés.

Cette étape importante dans la vie du Parc et du territoire a tout de même été accompagnée en 2022, par plusieurs réalisations majeures, comme la mise en place d'une zone de quiétude estivale pour le Lagopède Alpin dans le secteur du col Agnel, le suivi des espèces arctico-alpines ou encore les importants travaux d'aménagement du Col Izoard.
L'implication auprès de la population locale peut s'illustrer à l'échelle du territoire et en dehors des limites du Parc : l'organisation d'une journée transfrontalière des éco-acteurs de la Réserve de biosphère, la restauration et la remise en route du Moulin d'Arvieux ou encore la mise à disposition d'un guide pratique pour la signalétique à destination des élus, techniciens et professionnel.
Cette année encore, de nombreux exemples montrent la contribution du Parc à la vie du territoire.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Les instances

Le Comité syndical

Le Comité syndical est composé de 23 délégués titulaires et de 9 suppléants représentants les organismes signataires de la charte : la Région SUD, le Département des Hautes-Alpes, la Communauté de communes du Guillestrois Queyras et les communes d'Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eygliers (en partie), Guillestre (en partie), Molines-en-Queyras, Saint-Véran et Vars (en partie). Il est également ouvert à des organes consultatifs : les Amis du Parc, le Conseil scientifique du Parc, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat. Ainsi qu'à d'autres partenaires comme l'ONF, l'Office de tourisme …
En 2022, il s'est réuni à 5 reprises et a voté 71 délibérations. (cf liste en annexe 1)

Le Bureau

Aux côtés de Christian BLANC Maire d'Arvieux et Président. Les Vice-Présidents ont été désignés comme suit :

- Première Vice-Présidente - Chantal EYMÉOUD, déléguée régionale, en charge de : Relations du Parc avec l'Union européenne, l'État et la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Orientations stratégiques ;
- Deuxième Vice-Président - Nicolas CRUNCHANT, Maire d'Abriès-Ristolas, en charge de : Biodiversité – Écologie – Patrimoines - Éducation et culture - Urbanisme et paysages – Communication ;
- Troisième Vice-Présidente - Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Déléguée départementale, en charge de : Relations avec le Département et les communes - Coopération franco-italienne ;
- Quatrième Vice-Président - Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire d'Aiguilles, en charge de : Transitions – Économie – Agriculture – Tourisme – Artisanat - Eau et risques naturels ;
- Cinquième Vice-Président - Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois Queyras, en charge de : Administration générale – Finances - Ressources humaines - Patrimoine bâti du Parc.

En 2022, 10 réunions ont été programmées et 4 délibérations ont été votées (cf liste en annexe 1).

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique, commun au Parc, à la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso et à la Réserve de biosphère du Mont-Viso, s'est réuni en présentiel les 17 mars 2022 et le 12 janvier 2023 à la Maison du Parc.
Un Bureau permet de gérer les affaires courantes plus rapidement et de faire le lien avec les autres membres du Conseil scientifique. Il est composé de Sylvain ABDULHAK, André MICOUD, Pierre PECH, Brigitte TALON et Dominique GAUTHIER, Président du Conseil scientifique.
En 2022, le Conseil scientifique a notamment donné un avis sur la gestion de la règlementation du bivouac dans la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont-Viso.
Il a entrepris une réflexion sur la ressource en eau avec un groupe de travail constitué en son sein.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Au mois de janvier le Conseil scientifique du Parc a animé un colloque grand public, pour faire découvrir les travaux des chercheurs et sensibiliser aux enjeux du territoire, notamment ceux liés à la biodiversité. Ils sont ainsi une douzaine à avoir partagé les fruits de leurs investigations dans le territoire et à avoir discuté de son devenir face aux changements climatiques, entre eux au-delà des disciplines, mais aussi avec l'assemblée.

©Lucien Mariotte

Imaginé dans le cadre de la révision de la charte du Parc, l'objectif était de « »se (re)dire collectivement ce que l'on sait de ce territoire », tout en inscrivant ces réflexions dans le contexte des changements globaux et des réponses éventuelles à apporter.

Ce rendez-vous était organisé autour de quatre thèmes, un par demi-journée :l'eau ; les risque et ressource ; la faune, flore, forêt ; l'humain dans son environnement ; l'agriculture.
Ce fonctionnement a permis de croiser différents regards scientifiques afin de mieux comprendre l'histoire du territoire, sa réalité actuelle et son avenir possible.

L'évènement était gratuit car financé grâce à des subventions de l'Europe - via le fonds FEDER, projet Alcotra Piter Terres Monviso EcO -, de l'Office français pour la biodiversité et de la Région Sud. Sur chaque session, entre soixante et quatre-vingts personnes étaient présentes.

Un ensemble d'outils de communication a été réalisé grâce à un partenariat avec quatre étudiants du Master 2 Gestion durable des territoires de montagne - de l'Université d'Aix-Marseille, antenne de Gap :

- Une série de posters a ainsi été conçue en amont du colloque. Ils étaient exposés lors du colloque et réutilisables sous forme d'exposition mobile qui peut tourner dans le territoire sans limite de temps, les informations étant générales.
- Des vidéos-présentation des scientifiques et de leurs travaux dans le Parc du Queyras (de type Ma Thèse en 180 secondes) ont été réalisées et diffusées en amont de l'événement sur le site internet et la page Facebook du Parc par les étudiants. Ils ont également assuré la gestion de la retransmission en direct du colloque sur la chaîne Youtube de notre structure et la réalisation d'un reportage photo sur les deux jours de l'événement.
- Des actes du colloque ont été édités à quelques exemplaires papier et diffusé plus largement sous PDF.

L'ensemble de ces communications sont en libre accès sur le site du Parc : https://www.pnr-queyras.fr/colloque-scientifique/.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Les finances

Le budget de fonctionnement :

En 2022, les dépenses de fonctionnement atteignaient 1 906 768,40 € et les recettes 1 820 070,37 €

Fct	Réalisé 2022	BP + DM 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses	1 906 768,40	2 714 316,34	1 777 805,06	1 668 714,44	1 730 353,40
Recettes	1 820 070,37	2 697 927,46	2 202 270,42	1 677 966,21	1 601 501,53

Les principales dépenses concernent la masse salariale qui représente environ 58 % des dépenses, le Parc du Queyras étant une structure d'ingénierie. Le second plus gros poste étant les charges à caractère général.

Les recettes sont de deux sortes :

- Les recettes statutaires – fixes ou indexées sur la variation de l'indice annuel INSEE des prix à la consommation (Ensemble des ménages hors tabac) publié au journal officiel – apportées par la Région SUD, le Département des Hautes-Alpes, la Communauté de communes et les communes.
- Les subventions obtenues sur opérations par les principaux financeurs que sont la Région SUD, le Département des Hautes-Alpes, l'Etat à travers ses différents services et l'Europe qui devient de plus présente dans les possibilités de financement offertes.

Le budget d'investissement :

Les dépenses d'investissement atteignaient elles, 315 362,87 € et les recettes 280 653,79 €

Ivt	Réalisé 2022	BP + DM 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Dépenses	315 362,87	587 465,61	172 323,91	111 031,38	231 462,37
Recettes	280 653,79	789 507,38	535 750,98	251 634,10	328 249,95

Les principales dépenses concernent les travaux au col Izoard et les recettes également.

Le résultat de l'année

En fonctionnement : - 86 698,03 €

En investissement : - 34 709,08 €

Au total, le Parc affiche un déficit total de 121 407,11 € pour cet exercice.

Ce sont des décalages entre le moment où les dépenses sont faites et où les recettes sont reçues qui sont à l'origine de ce résultat.

Cependant l'excédent précédent cumulé, permet d'afficher un résultat de clôture de 666 485,32 €

	2022	2021	2020	2019
Résultat de l'année	'- 121 407,11	47 292,01	149 854,49	'- 32 064
Résultat final	666 485,32	787 889,43	537 350,32	459 723,83

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Les ressources humaines

Ainsi que chaque année, l'équipe du Parc a connu quelques évolutions (cf annexe 2).
Au 31 décembre 2022, elle était composée de :

- 10 titulaires de la fonction publique et 16 contractuels (permanents + saisonniers)
- 13 CDD (permanents + saisonniers) et 3 CDI
- 13 saisonniers sur l'année

❖ **L'équipe permanente :**

Les quatre agents en contrat à durée déterminée depuis 2018 et dont la période de travail a été prolongée jusqu'en 2024, sont toujours en poste. Il s'agit de Lora PIRARD, chargé de mission Urbanisme, Aménagement et Paysages, Noélie BLANC, secrétaire, Cécile DESCAMPIAUX, assistante de direction, et Janine MARCUZZI, en charge des espaces muséographiques.

Mme Catherine MARCHAL, responsable ressources humaines depuis le 1er juillet 2021 a quitté son poste le 10 janvier 2022. Elle n'a pas été remplacée.

Tifaine BRIAND, recrutée pour assurer l'animation du réseau d'éco-acteurs de la Réserve transfrontière de biosphère du 1er juillet à septembre 2022, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022.

Raphael LOISEAU, géomaticien, dont le contrat courait jusqu'au 31 Octobre 2022 a été reconduit jusqu'au 31 octobre 2023.

Loriane ASTOIN a été embauchée comme secrétaire à temps non complet pour trois mois à partir du mois de juillet. Son contrat a été reconduit jusqu'au 10 janvier 2023.

Valérie RIVAT, directrice du Parc, a quitté ses fonctions le 30 septembre.
Yolande DITER a pris l'intérim de direction depuis le 1er octobre.

❖ **Les saisonniers :**

Céline CORTESE, en charge de l'accueil du musée du Soum à Saint Véran, a été présente pour la saison d'hiver 2021/2022, la saison estivale de juin à septembre et également pour l'hiver 2022/2023.

Alexis BELMONT a été embauché d'avril à octobre en tant qu'agent technique et d'entretien des sentiers. Il a été assisté par Rémy GARCIN entre juin et mi-octobre. Cette équipe fait toujours l'objet d'une convention de service unifié entre le Parc et la Communauté de Communes pour la gestion et l'entretien des sites et itinéraires de sports de nature.

Puis à partir de novembre, il a rejoint une mission de 6 mois en tant qu'éco-garde hivernal, mission expérimentale au niveau régional, dans l'objectif de sensibiliser aux risques en montagne et aux enjeux environnementaux.

Antoine BRUNA-ROSSO a été embauché de novembre 2022 à mai 2023, comme éco-garde hivernal.

Trois écogardes estivaux ont été embauchés sur une mission de sensibilisation aux enjeux environnementaux sur les sites à forte fréquentation : Laurent BERCOT et Florence CONTAT de la mi-juin à la mi-septembre et Daniel FRETTER à mi-temps sur juillet et aout, plus spécifiquement sur les sites Natura 2000 animés par le Parc sur Cervières (lac des Cordes) et Villard Saint Pancrace (lac de l'Orcerette).

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Deux nouveaux agents pour une nouvelle mission ont rejoint l'équipe aux mois de juillet et août : Enzo FRANCESCHI et Margot TESSEREAU, dans un dispositif de « Garde Régionale Forestière » dont la mission était la sensibilisation du grand public au risque incendie.

Romain JANIN a rejoint la mission de médiation de mai à fin octobre, afin de faire face à l'arrivée des troupeaux en estive et apporter un soutien aux bergers. Il a été assisté de Christophe PIN pour les mois de mai et juin, lorsque Fabrice Wursteisen a été en arrêt maladie.

La Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont-Viso a embauché Aubin CREUSOT en tant qu'éducateur à l'environnement de mi-avril au 31 décembre.

Enfin, trois agents d'accueil ont été recrutés pour les mois de juillet et août pour les espaces muséographiques : Lucie LOMBART à l'Arche des Cimes, Anne COCHU au musée du Soum et Léo DEVEAUX comment agent tournant et pour l'espace géologique et le Moulin.

❖ **Les stagiaires :**

Des stagiaires qui ont participé aux travaux du Parc :

- Loïc GENIN avec Agnès MONTESINOS sur l'application Chemin des Parcs ;
- Rémi MONARI avec Yolande DITER sur le renouvellement de la charte ;
- Antoine CHABAS avec Yolande DITER sur le renouvellement de la charte ;
- Lucie VALENTIN avec Bérengère CHARNAY sur les risques naturels ;
- Enzo FRANCESCHI avec la Réserve Naturelle Nationale sur les protocoles bio acoustiques ;
- Anouk HORMAN avec Alain BLOC sur les plantes envahissantes.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Le renouvellement de la charte

La charte du Parc naturel régional du Queyras arrive à échéance en avril 2025. Aussi, conformément aux recommandations de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et suite aux expériences de nombreux Parcs naturels régionaux, la procédure de renouvellement a commencé en 2019. C'est le temps nécessaire pour la mettre en œuvre le plus sereinement possible, avec tous les aléas qui la jalonnent (échéances électorales, nombreuses interactions avec les services de l'Etat et de la Région).

❖ **Rappel du déroulement :**

En novembre 2019, le Comité syndical du Parc naturel régional du Queyras a voté le périmètre d'étude avec les communes suivantes :

- Abriès-Ristolas,
- Aiguilles,
- Arvieux,
- Ceillac,
- Château-Ville-Vieille,
- Eygliers en entier, (auparavant à 61%),
- Guillestre en entier, (auparavant à 68%),
- Molines-en-Queyras,
- Mont-Dauphin,
- Saint-Véran,
- Vars (partie Val d'Escreins qui représente 40% de la superficie de la commune)

En 2020, le Comité syndical du Parc a saisi la Région SUD pour qu'elle délibère à son tour, afin de lancer officiellement la démarche de renouvellement. Celle-ci a délibéré le 19 juin 2020 et a saisi le préfet de Région pour un avis d'opportunité sur le périmètre d'étude choisi. L'avis émis étant favorable, l'écriture des documents nécessaires au renouvellement a pu commencer.

En 2020 et 2021, les agents techniques du Parc ont réalisé en interne, avec l'aide d'Agences d'urbanisme, du GREC SUD (dont le travail est pris en charge financièrement par la Région) et d'un prestataire extérieur spécialiste de l'évaluation, pour nourrir la rédaction de la nouvelle charte :

- Un diagnostic de l'évolution du territoire, qui est une photographie du territoire aujourd'hui, mais qui envisage également son évolution depuis le dernier diagnostic (2006).
- Un bilan évaluatif de mise en œuvre de la charte en vigueur, avec la prise en compte des engagements de l'ensemble des signataires de la charte et partenaires, qui ont contribué à ce bilan. Ce bilan n'est pas seulement un rapport d'activités, il doit rendre compte de l'impact de la mise en œuvre de la charte sur le territoire, les résultats de sa mise en œuvre.

En 2021 également, s'est déroulée la concertation grand public prévue par les textes et par le schéma de concertation voté par le Comité syndical du 15 décembre 2020. En toute fin d'année, la synthèse des travaux de diagnostic et de bilan de la charte ainsi que les éléments issus de la concertation ont permis de faire émerger de grands enjeux pour le territoire et de déterminer les défis pour les prochaines années qu'il faudra relever tous ensemble : signataires de la charte et partenaires. Deux grands défis

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

apparaissent, qui vont articuler le projet de territoire autour d'un troisième plus transversal : *inscrire le territoire dans un mouvement de transition écologique* :

- Retrouver la notion de bien vivre dans le territoire, en faisant en sorte d'accueillir de nouvelles familles.
- Préserver les ressources et biens communs que sont les patrimoines naturel, culturel, paysager.

Ces éléments ont servi de base en 2022 à l'écriture de l'avant-projet de charte 2025-2040, dont l'objectif est de déterminer les objectifs stratégiques et plus opérationnels, ainsi que des mesures pour y parvenir, afin de répondre aux grands enjeux relevés.

Ainsi, de décembre 2021 à mars 2022, des ateliers politiques par thématiques ont réunis les élus du Parc pour décider du contenu de la nouvelle charte. Le 31 mars 2022, un Comité de pilotage réuni à Ristolas a permis d'arrêter officiellement ce contenu : 3 défis, 4 ambitions, 10 orientations stratégiques et 31 mesures opérationnelles.

Défis		Ambitions	Orientations stratégiques	Num		Mesures opérationnelles
Inscrire le territoire dans un mouvement de transition écologique pour assurer l'équilibre homme-nature	Bien vivre dans un territoire où les besoins des habitants sont pris en compte	1 Répondre aux besoins des habitants, dans une solidarité affirmée	1 Susciter et développer la participation des habitants à la vie du Parc, l'implication des acteurs locaux et la coopération entre structures et territoires	1	Prio	Renforcer le lien Parc-habitants et la communication, organiser des animations toute l'année et favoriser la participation des habitants
				2	Prio	Consolider une gouvernance où chaque acteur est légitime, privilégiant les mutualisations et les partenariats entre les institutions sur le territoire
				3		Conforter le caractère d'ouverture et de coopération transfrontalière du territoire
			2 Prendre soin des habitants et en accueillir de nouveaux, notamment des familles, pour conserver la vitalité des villages	4		Favoriser le développement d'une offre de logements adaptés et durables
				5		Maintenir et développer des services publics et privés (écoles, commerces, santé de proximité…)
				6		Devenir un territoire de mobilités plurielles et adaptées aux besoins locaux
				7		Pérenniser les activités artistiques et culturelles tout au long de l'année
				8		Sensibiliser et protéger les populations aux risques naturels
		2 Soutenir un dynamisme économique viable, basé sur l'équilibre des activités et les ressources du territoire	3 Soutenir une économie locale ouverte et diversifiée, en s'appuyant sur les ressources du territoire	9		Soutenir la dynamique d'entreprise et favoriser l'expérimentation, pour renforcer la solidité économique du territoire, en accord avec les valeurs écoresponsables
				10		Valoriser une ressource forestière durable, génératrice de biodiversité et de pluriactivité
			4 Promouvoir une agriculture viable et à haute valeur ajoutée économique, environnementale, sociale et culturelle	11		Engager le territoire et accompagner ses acteurs dans une perspective de transition agro-écologique
				12		Privilégier une alimentation saine, accessible et locale
				13	Prio	Engager une gestion raisonnée des pâturages alliant activité pastorale, ressource en herbe, régénération forestière et biodiversité
			5 Engager une stratégie touristique basé sur le principe d'une montagne vivante toute l'année, l'identité du territoire et les transitions	14		Accompagner les acteurs pour engager la transition du tourisme
				15		Valoriser les atouts touristiques du territoire en lien avec le patrimoine naturel et culturel
	Préserver les ressources et les communs dans un contexte de changement global et en particulier climatique : atténuer les effets, s'adapter	3 Maîtriser l'espace et les pressions pour mieux préserver l'environnement, les paysages et la ressource en eau, biens communs	6 Créer les conditions d'une fréquentation équilibrée dans le temps et dans l'espace pour concilier attractivité et préservation	16		Assurer un développement maîtrisé des activités de pleine nature et des nouvelles pratiques, respectueux des enjeux environnementaux
				17	Prio	Concilier fréquentation, usages et valorisation raisonnée des espaces sensibles
			7 Maîtriser l'espace et privilégier un aménagement durable pour être un territoire d'excellence	18	Prio	Faire du paysage un levier stratégique transversal pour l'avenir du territoire en termes d'aménagement et de gestion
				19	Prio	Être un territoire rural et sobre, exemplaire en matière d'urbanisme et d'aménagement garant des équilibres humains, environnementaux et paysagers
				20		Accompagner les constructions et les réhabilitations en respectant l'identité architecturale de chaque vallée, et répondant aux enjeux d'aménagement durable
				21	Prio	Garantir les continuités écologiques à toutes les échelles du territoire
			8 S'engager en faveur de la sobriété, la décarbonation et la gestion raisonnée de la ressource en eau et des déchets	22	Prio	Accompagner le territoire dans une trajectoire de diminution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre
				23		Accompagner le développement des énergies renouvelables en préservant les ressources et le paysage pour produire de la richesse locale
				24		Conforter le caractère exemplaire du territoire en matière de réduction, de gestion des déchets, de réemploi
				25		Renforcer la gestion durable et solidaire de la ressource en eau
		4 Faire de la préservation des patrimoines un enjeu collectif	9 Connaitre, comprendre, agir pour mieux préserver la biodiversité	26		Améliorer la connaissance du patrimoine naturel, de la biodiversité
				27	Prio	Protéger les milieux, écosystèmes, habitats et fonctionnalités des espèces patrimoniales et plus ordinaires
				28		Contribuer à la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et à la préservation des zones humides
				29		Associer les espaces de gestion et de protection du Parc et des territoires voisins dans une démarche commune, intégrée
			10 Faire du maintien des patrimoines naturel, culturel et paysager, la responsabilité de tous	30		Sensibiliser et éduquer à l'environnement, au territoire et à la transition
				31		Placer les patrimoines culturels au cœur d'une identité partagée et vivante

D'avril à juin 2022, des ateliers d'écriture par thématique ont eu lieu toutes les semaines, avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de communes et des principaux partenaires. A l'issue de ces ateliers, toutes les mesures étaient écrites et les engagements des signataires prêts à leur être soumis.

Parallèlement, le travail de création du référentiel d'évaluation a été mené avec l'aide d'un prestataire extérieur, dans l'objectif de rendre compte aux parties prenantes, aux habitants, aux partenaires, de l'action du Parc et de son impact sur le territoire. Mais également de disposer d'une information

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

permettant au fil du temps d'ajuster, rectifier, améliorer, réorienter les actions engagées. C'est la première fois qu'une charte du Parc contiendra ces éléments dans le Parc du Queyras.

Actions du Parc → *Résultats visés* → *Impacts escomptés* → *Finalités poursuivies*

Ainsi, des questions évaluatives qui permettent de déterminer sous quel angle on veut évaluer cette charte ont été déterminées et des indicateurs choisis.

Adaptation aux effets du changement climatique

Diminution de l'empreinte carbone

Mesure prioritaire

Le reste de l'année a permis le peaufinage de ces mesures, en rapport direct avec tous les partenaires et signataires, d'ultimes réunions politiques ont eu lieu à l'automne afin de discuter avec les Conseillers municipaux de toutes les communes, du contenu de la charte et de son niveau d'ambition. Tous les Conseillers de toutes les communes du périmètre d'étude étaient conviés, ce qui représente plus de 150 personnes, entre 12 et 15 d'entre eux étaient présents lors des 4 séances organisées sur tout le territoire : Molines, Abriès-Ristolas, Eygliers et Arvieux).

En 2022, le Plan de Parc, pendant cartographique du document littéraire, a été élaboré :

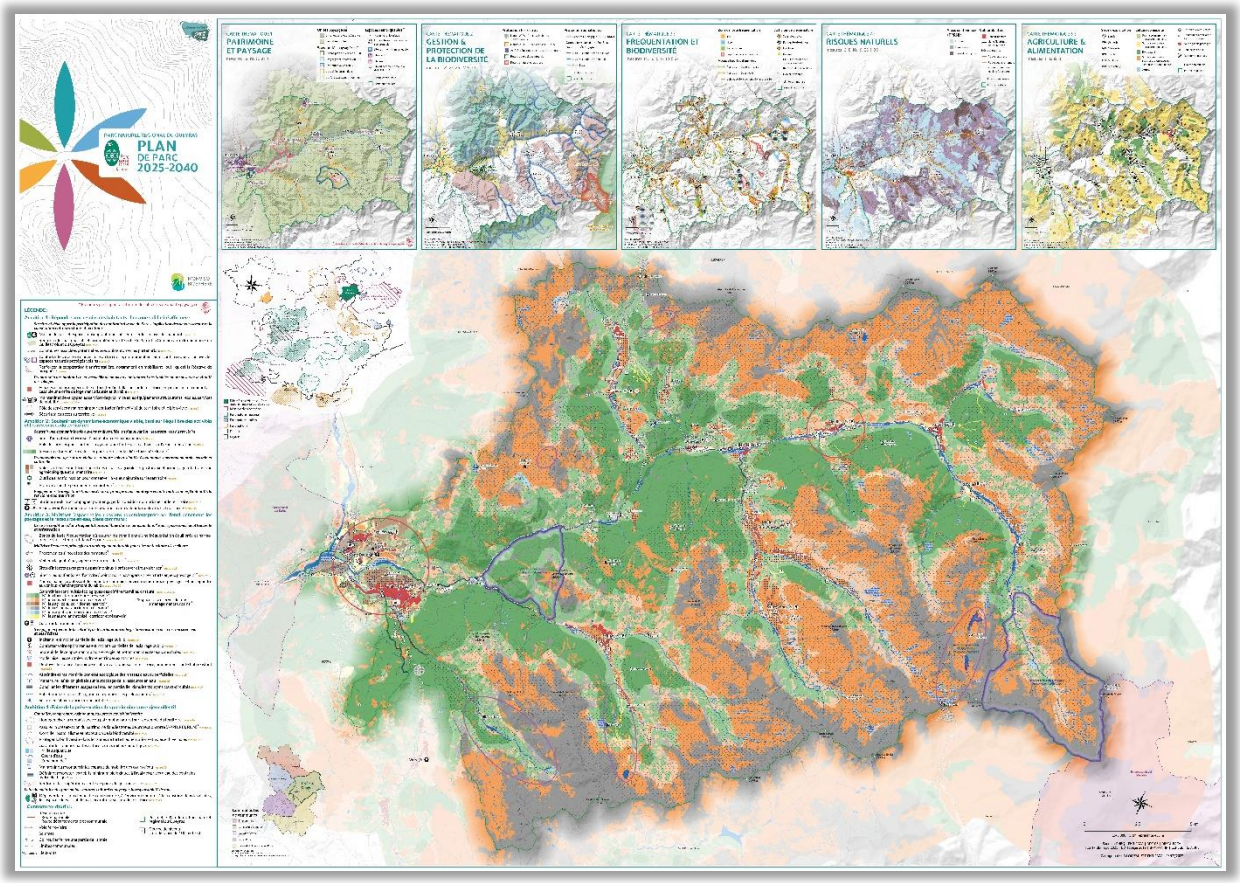

Parc naturel régional du Queyras – Plan de Parc 2025-2040

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

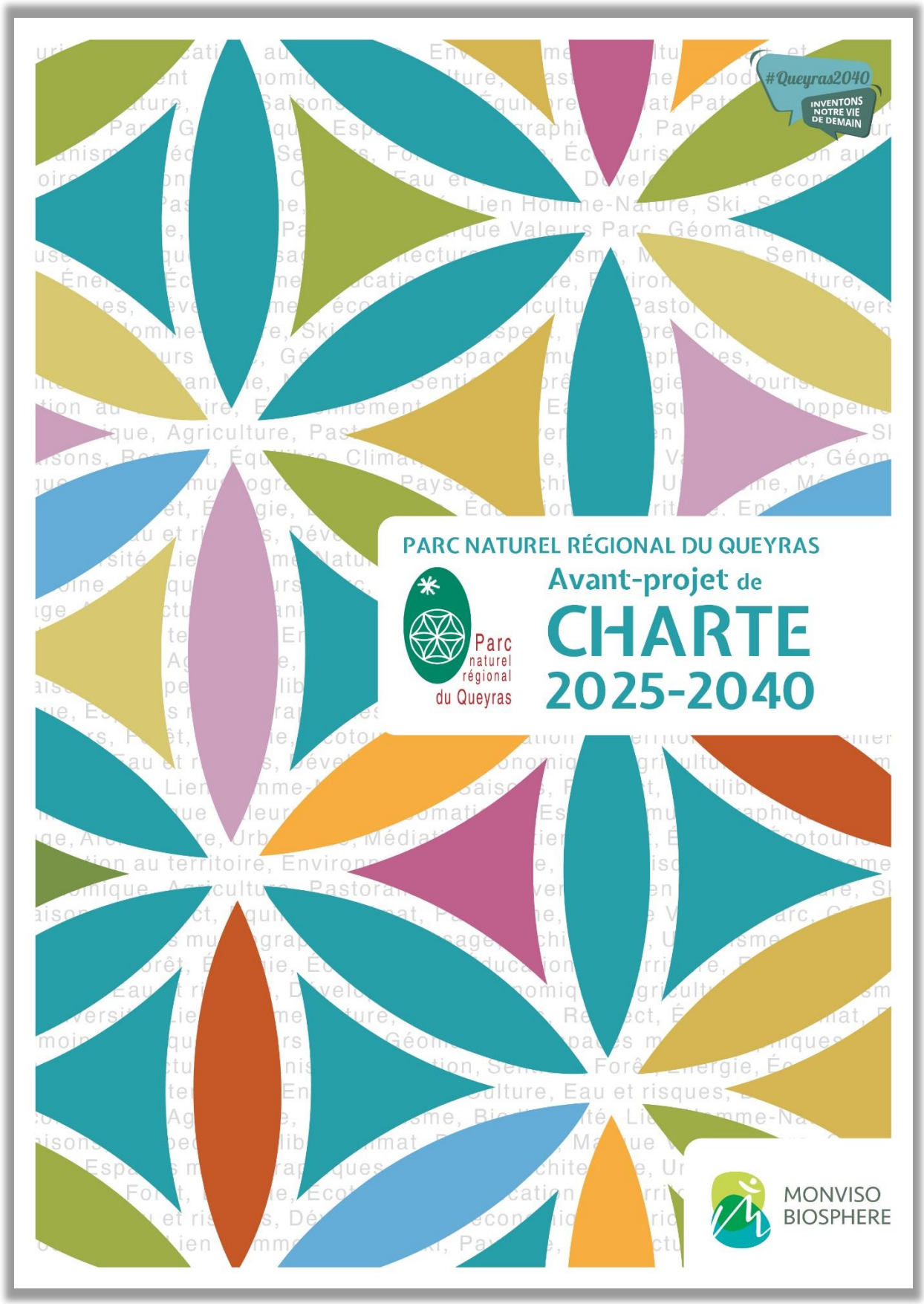

Parc naturel régional du Queyras – Première de couverture de l'avant-projet de Charte 2025-2040

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

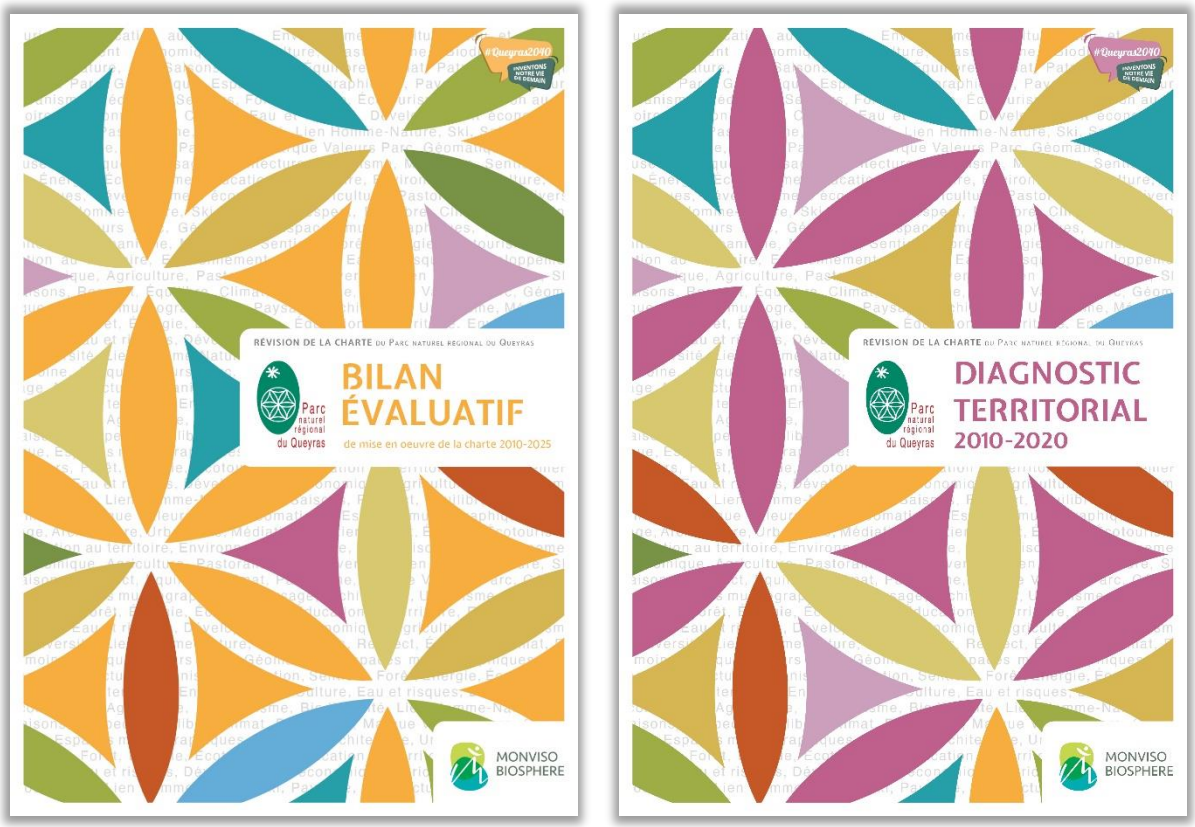

Parc naturel régional du Queyras – Premières de couverture du Bilan évaluatif (à gauche) et du diagnostic territorial (à droite)

L'ensemble du dossier de Charte est disponible sur le site du Parc à l'adresse suivante : https://www.pnr-queyras.fr/votre-parc/queyras-2040/

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

La protection et la gestion du patrimoine naturel

La biodiversité

❖ **Organisation d'une formation à la reconnaissance des papillons de jour**

Deux journées de formation sur les lépidoptères se sont tenues afin de consolider les connaissances techniques du personnel, de contribuer à l'inventaire du territoire et d'impulser la participation de l'établissement au Plan Régional d'Actions pour les papillons de jour. Dix membres de l'équipe ont ainsi été formés par Sonia Richaud, référente papillons du Conservatoire d'espaces naturels PACA.

Isabelle, © JB Portier

❖ **Suivi de glacier rocheux à Saint-Véran**

Les suivis des déplacements du glacier rocheux du vallon de la Farneireta se sont poursuivis cette année, depuis leur mise en place en 2019 dans le cadre du réseau PermaFrance. Le laboratoire EDYTEM, appuyé par le Parc du Queyras, a poursuivi le relevé GPS de points de référence du glacier rocheux, déployé de nouveaux capteurs de température et effectué des captures vidéo haute-résolution par drone. Les relevés montrent des déplacements relativement importants au regard d'autres sites français, tendance également vérifiée les années précédentes.

❖ **Amélioration des connaissances et de la protection du lagopède alpin**

Lagopède alpin, © Serge Faraut

Quatre actions ont été menées dans le cadre du projet européen POIA Espèces Arctico-Alpines.

Un suivi bioacoustique de l'espèce qui s'est déroulé pendant la période de chants nuptiaux entre avril et juin. Onze enregistreurs acoustiques ont été déployés dans les communes de Abriès-Ristolas, Molines-en-Queyras et Saint-Véran. Dix d'entre eux ont permis de recenser la présence ou l'absence de mâles chanteurs, de repérer les périodes de chants pour chaque site ainsi que la présence de plusieurs autres espèces d'oiseaux. L'ensemble des données acoustiques recueillies depuis le début du projet (2020) sont actuellement centralisées et sujettes à une analyse approfondie pour permettre d'identifier les individus sur la base de leur chant, ce qui permettrait des études plus précises de la connectivité écologique des différents sites de présence en Queyras et dans les territoires voisins.

- Un dispositif de quiétude en faveur du lagopède a été installé à Molines-en-Queyras pour la saison estivale dans le secteur du col Agnel, entre le 15 juin et le 15 septembre. Plus de 2,5 km de clôture légère et temporaire ont été déployés dans le secteur dit du « camp espagnol » afin de dissuader les visiteurs de sortir des sentiers et de déranger les nichées de lagopèdes dans ce secteur de reproduction connu et très fréquenté par l'homme. Une large concertation a permis de recueillir l'aval de la municipalité, de l'association des chasseurs et du groupement pastoral local. Les panneaux d'information bilingues déployés sur le site ont contribué à ce que le

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

dispositif soit respecté et approuvé par les visiteurs. Une seule intrusion dans le périmètre a été relevée par le personnel du Parc lors de ses tournées estivales. Le suivi de l'efficacité de ce dispositif a été initié en collaboration avec l'Office français de la biodiversité grâce à deux journées de comptages des mâles chanteurs : huit mâles ont été dénombrés sur site en 2022.

- Deux journées de sensibilisation sur le terrain assorties de soirées conférences ont été organisées à Molines-en-Queyras pour sensibiliser grand public et professionnels de la montagne au dérangement des « espèces blanches » : les salles de conférences étaient combles à chaque fois (capacité 30 personnes) pour écouter Eric Belleau, vétérinaire spécialiste du lagopède, et Michel Bouche, garde-moniteur du Parc national des Écrins spécialiste du lièvre variable.
- Enfin, la préfiguration d'un outil de diagnostic des habitats de reproduction du lagopède a fait l'objet d'un travail de concertation technique et scientifique, animé par le Parc du Queyras auprès de huit experts français de l'espèce. En se basant sur une méthodologie existante pour le tétras lyre et sur les spécificités écologiques (notamment le régime alimentaire) du lagopède alpin, plusieurs variables environnementales et un mode opératoire ont été préfigurés pour de futurs développements et une phase de test sur le terrain. La publication de nouvelles données scientifiques sur le régime alimentaire des poussins conditionne la poursuite de ces investigations.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Suivi de la concurrence du lièvre variable et du lièvre d'Europe**

Lièvre variable

Toujours dans le cadre du projet européen POIA Espèces Arctico-Alpines, le suivi génétique des deux espèces de lièvre est entrepris depuis 2019 pour suivre l'évolution respective de leurs territoires face au changement climatique. Cette année, 4 mailles ont été prospectées en raison des faibles et rares chutes de neige. En outre, une prospection aléatoire a été réalisée par l'Office national des forêts et l'Office français de la biodiversité. 79 échantillons de crottes ont été récoltés et analysés, permettant de distinguer 15 nouveaux individus appartenant à l'espèce du lièvre variable et 20 nouveaux individus de lièvre d'Europe. Ces résultats portent à 98 le nombre de lièvres variables échantillonnés en Queyras. Le rapport final de l'étude sera publié courant 2023 par le Parc national du Mercantour.

❖ **Organisation de la première édition des Journées Techniques Monviso**

A l'initiative du Parc du Queyras, ce colloque franco-italien a réuni les entités de gestion de la biodiversité situées dans un rayon de 25 km autour du Mont Viso pour faire le point sur les suivis biologiques en cours, recenser les questions actuelles sur les continuités écologiques transfrontalières et poser les bases d'une collaboration technique régulière. Sa première édition a vu le jour les 12 et 13 décembre à Ristolas grâce au programme PITEM Biodiv'Alp et a réuni 25 techniciens du Parc naturel régional du Queyras, de l'Office français de la biodiversité, de l'Office national des forêts, de la Fédération départementale des chasseurs, du Parco del Monviso, de la Città Metropolitana di Torino, du Parco delle Alpi Cozie, et des comprensori alpini di caccia des Val Pellice, Varaita et Maira.

La mission de médiation

❖ **Le suivi faune sauvage :**

Les galliformes :

Comptage printanier de perdrix bartavelles dans les secteurs référents d'Aiguilles et d'Abriès-Ristolas. Résultat : seize coqs chantants, ce qui très encourageant, après toutes les difficultés rencontrées par l'espèce ces dernières années. Concernant le lagopède alpin, deux journées de comptages ont été coorganisés par le Parc du Queyras et l'Office français de la biodiversité au col Agnel, dans le cadre du nouveau dispositif Lago'Quiet.

Illustration Lagopède Alpin, © Valentine Plessy

Les oiseaux prairiaux et des écosystèmes de prairie de fauche :

L'échantillonnage des oiseaux nicheurs c'est déroulé en deux temps : un premier passage avant la fauche à la mi-juin et un second aux alentours de la mi-juillet. 15 parcelles ont été prospectées sur l'ensemble du territoire.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Un relevé botanique a été effectué. Ce suivi a lieu tous les 5 ans, il a pour but de mesurer indirectement la gestion de la prairie à travers la structuration végétale et la diversité floristique. Les 15 stations ont été suivi cette année.

Le suivi Loup :

Le suivi loup estival repose principalement sur l'utilisation des pièges photographiques. Cinq nouveaux appareils ont été acquis en début de saison et disposés sur le territoire, soit sur des passages connus (Ceillac, Château Ville Vieille) soit pour faire de la prospection (Eygliers).

A ce jour, des passages répétés d'adultes sont régulièrement observés sur la partie Sud-Ouest et centrale du territoire.

Une activité régulière avec des observations visuelles et des attaques sur troupeaux domestiques ont été constatées sur le Haut Guil et plus particulièrement sur la Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso cette année, secteur relativement calme ces dernières années. Aucune reproduction n'a pu être mise en évidence pour le moment. La récolte d'indices et des affuts viennent compléter les informations dont nous disposons.

❖ **Le soutien à l'activité pastorale :**

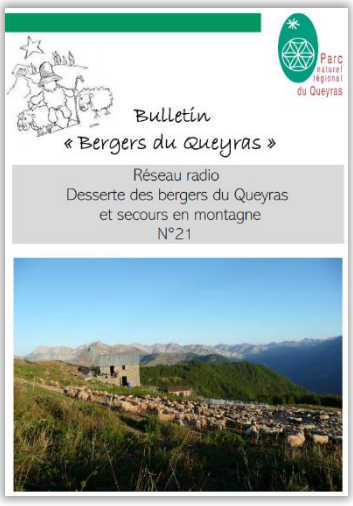

Préparation et lancement de l'estive :

- Réactualisation, rafraichissement et édition du bulletin des Bergers.
- Préparation et distribution du réseau radio sur les alpages : Accueil et formation de Christophe, Florence et Laurent les maraudeurs : fonctionnement du réseau radio et de secours en montagne, du protocole à suivre pour la déclaration des constats de dommages par intervention d'un agent ou par auto-déclaration, l'utilisation et la mise à disposition des cabanes pastorales, le maraudage…

Sur le terrain :

- Organisation d'un chantier pastoral avec des éco bénévoles :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Nous avons accueilli durant 6 jours 7 membres de l'association Volontaire pour la nature basée dans la Drôme. Ils ont résidé au camping de La Monta à Abries Ristolas et étaient totalement autonome.

Ce séjour a eu pour but de créer une première prise de contact avec les agents de terrain du Parc, dans l'optique de constituer un partenariat pour des actions de soutien au monde pastoral. La semaine a été structurée de façon à ce que les bénévoles aient une vision globale de la gestion pastorale queyrassine, des enjeux liés à la prédation, à la cohabitation homme/Nature et des actions de conservation des milieux naturels, dans un premier temps. Puis, la seconde partie du séjour s'est orientée sur l'appui à la mise en place d'équipements pastoraux auprès des bergers demandeurs : mise en place d'abreuvoirs sur un quartier dépourvu d'eau en grande quantité, remise en état d'une clôture 4 fils, démontage/ montage de parc de nuit, collecte de déchets aux alentours d'une cabane pastorales …

- Gestion des cabanes héliportables :

Gestion : organisation de leurs lieux d'utilisations et de la logistique des déplacements aériens ; suivi des équipements, logistique montage/démontage et transport des deux cabanes héliportables.

La cabane V1 a été utilisée 1 mois dans un quartier de pâturage isolé de l'alpage de l'Alpavin sur la commune de La Roche de Rame, secteur limitrophe du territoire du Parc. Elle a ensuite été utilisée durant une semaine au vallon du Lauzon, quartier également éloigné sur l'alpage de Clapeyto. Ce logement d'appoint a permis aux deux bergères d'éviter les aller/retour quotidien via le col de la Rousse et de pouvoir dormir à proximité du troupeau.

La cabane V2 a été utilisée 1 mois sur l'alpage du Pelvas, commune d'Abriès-Ristolas.

Elle s'est ensuite envolée sur l'alpage de Valpréveyre et déposée sous le col Bouchet à 2600 m d'altitude ou elle a été utilisée durant tout le mois de septembre. Ce pied-à-terre temporaire a permis au berger d'être 24h/24 auprès de son troupeau et d'en assurer la protection.

Quelques points techniques en lien avec l'utilisation quotidienne de cet outil ont été soulevés par les bergers (poêle, fuite d'eau, arrivée et évacuation des eaux usées…) et vont participer à l'amélioration de cet outil avant la prochaine estive 2023.

La mise à disposition des cabanes d'appoints est fortement appréciée par les utilisateurs, elles apportent un confort de travail au berger et une sérénité dans la vie quotidienne. Cependant le prix du transport par voie aérienne représente un coût non négligeable et ne pourra pas être assumé chaque année par les communes.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'accompagnement renforcé des alpages :

L'alpages de Cugulet, communes de Guillestre et Ceillac :

Le travail d'accompagnement programmé en 2020 s'est poursuivi. Les différentes actions engagées pour cet alpage doivent permettre un meilleur accueil des bergères, un soulagement et une aide dans leur quotidien, éléments indispensables à une bonne gestion de l'alpage et à la protection contre la prédation. Une information portée sur le terrain a été faite pour une appréhension et une connaissance du pastoralisme auprès des visiteurs. Le Parc a tenu un rôle d'interface financier pour les communes, dans cette opération.

L'alpage de la Valette, commune d'Eygliers :

À la suite d'une sollicitation de la mairie d'Eygliers, nous avons entamé dès l'automne, un travail de concertation avec la DDT, les élus locaux, le CERPAM, afin d'identifier les faiblesses et les points à améliorer sur cet alpage ou apparait un manque significatif d'organisation et de gestion de la part du groupement pastoral : 4 réunions ont permis d'avancer sur les points suivants :

- Montage du dossier de financement pour l'embauche d'un aide berger ;
- Révision et réécriture de la convention de pâturage entre la commune et le groupement pastoral, convention caduque depuis 10 ans ;
- Détermination d'un cadre quant aux conditions d'embauche et de rémunération légales des salariés ;
- Organisation d'un héliportage en début d'estive afin d'acheminer le matériel nécessaire sur les secteurs les plus difficiles d'accès (filets, sels, poste électrique…) ;
- Prêt de deux kits radios « réseau bergers du Queyras et secours en montagne » pour que le berger puisse être en lien avec les agents du Parc et le réseau social des bergers locaux ;
- Forte incitation à l'introduction de chiens de protection au sein du troupeau. L'alpage se trouve sur une zone tampon entre deux territoires de meutes, avec création et reproduction d'un nouveau groupe sur un secteur très proche ;
- Proposition d'accompagnement et de suivi des chiens de protection par des spécialistes de l'IDELE et propositions de mise en place d'actions de maraudage sur le secteur du lac du Lauzet ;
- Rappel sur le respect du calendrier de pâturage et sur le devoir de mettre en application les MAEC engagées ;
- Propositions de monter un dossier de financements d'équipements pastoraux auprès de la DDT (parc de tri, abreuvoirs, captage d'eau…) ;
- Proposition de participer à la réalisation de ces chantiers avec la participation d'éco bénévoles.

L'alpage de Chalvet, commune de Château Ville Vieille :

Cet alpage rencontre des difficultés récurrentes depuis plusieurs années, accentuées cette année par le manque d'eau et de ressources herbagères. L'équipe du Parc a amené son concours à :

- La réalisation des constats et de multiples recherches de lots égarés, perdus sur la totalité de l'alpage ;
- Au montage/démontage de parcs de nuit ;
- Au déménagement d'abreuvoirs d'un quartier à un autre et amélioration d'un point d'eau ;
- A l'aide à la garde avec le berger en détresse et soutien psychologique ;
- A l'observation du loup : affut, dépose et suivi de piège photographique ;
- A l'interface avec l'élu référent de la commune et le groupement pastoral

Les actions d'animation et de sensibilisation :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Accueil du Lycée agricole d'Yssingeaux (43) sur deux jours : sortie de terrain à la Médille, visite de l'Arche des Cimes, visite de l'exploitation agricole de Fred Bues à Ristolas.

- Organisation de 7 journées en alpage durant les mois de juillet et août intitulées « Être berger aujourd'hui ». Ces journées, qui s'adressent au grand public, ont pour but de mettre en lumière le travail de berger, d'aborder la gestion pastorale en montagne et le travail d'accompagnement que mène le Parc depuis 20 ans sur les alpages. Ces journées sont largement appréciées et ce sont une centaine de personnes qui ont pu partir à la rencontre de la vie de berger.

- Organisation de l'Atelier technique pastoral qui s'est déroulé à la maison du Parc à Arvieux le 22 septembre 2022. Cette soirée qui convie éleveurs, bergers, élus et professionnels a regroupé 35 personnes. Contrairement aux autres années, aucun thème spécifique n'avait été retenu, ce qui a permis d'aborder plusieurs thématiques : le bilan saisonnier sur les constats d'attaques, le suivi des populations lupines locales, le maraudage, les conflits d'usages, les incidents entre chiens de protection et randonneurs ainsi que la responsabilité en cas de préjudice, l'utilisation des cabanes héliportables, les carnets d'alpages, la nouvelle contractualisation des mesures agri-environnementales pour 2023/2027… laissant place à un apéro dinatoire très convivial.
- Fusion entre la mission de médiation et la mission de maraudage
- En 2022 avec l'absence de Fabrice pour raisons médicales en début de saison, le soutien des deux écogardes s'est avéré très utile sur les missions de suivi d'espèces, d'animation, d'accueil des bergers.
- Coopérer et mutualiser nos actions nous permet de déployer d'avantages nos efforts et notre pertinence sur le terrain.

<u>Les constats de dommage :</u>

- Dans le territoire du Parc, ce sont les agents de ce dernier qui font les constats de dommage pour le compte de l'Etat.

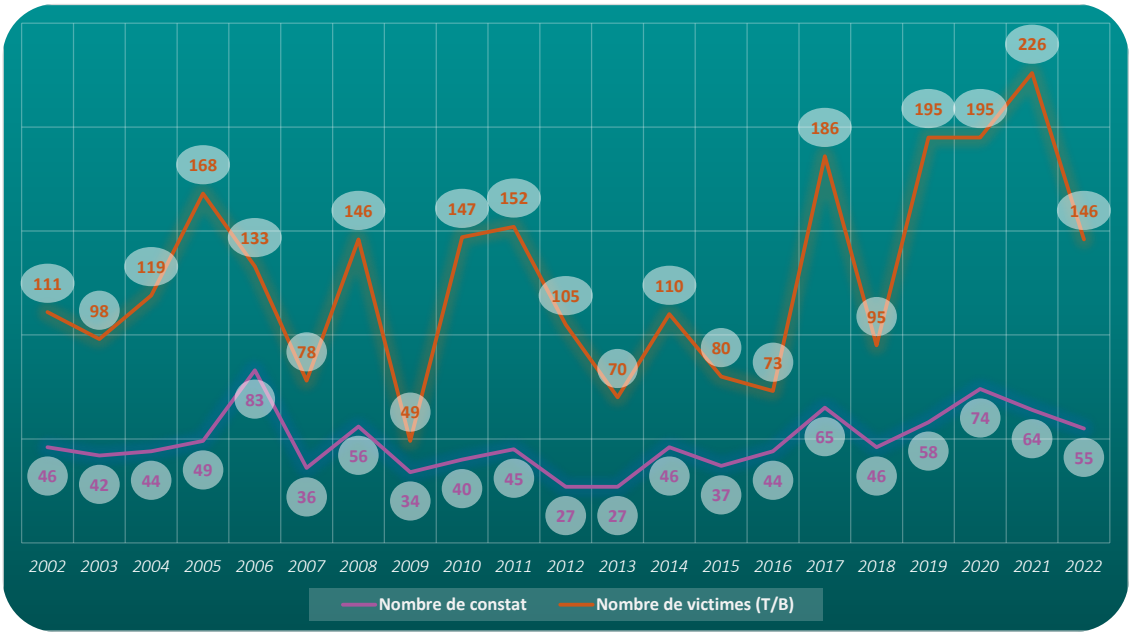

Suivi des attaques depuis 2002

- Les attaques sur troupeaux domestiques se déroulant même les week-ends, des aménagements sont sans doute à prévoir pour envisager les modalités d'un service minimum, à travers ses

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

propres services et les nôtres en cas d'attaque supérieur à quatre bêtes, seuil au-delà duquel, un déclaratif ne peut se faire.

- L'outil déclaratif est sous utilisé et doit être mieux promu par nos différents services, ainsi que par le syndicat ovin à l'initiative de la proposition de cette disposition.
- En 2022, une application a été créé par les services de la DDT et de l'OFB afin de remplir et transmettre une fois finalisés les dossiers en DDT par voies dématérialisées. Cette année l'utilisation de cette application est restée expérimentale. Si à l'avenir cette pratique se généralise, elle nécessitera un équipement complet de tablettes ou smartphones professionnels.

Les carnets d'alpages :

C'est un outil qui a pour vocation de faire le lien entre le berger et les éleveurs mais aussi de laisser une trace du travail effectué, de collecter les informations utiles à la gestion de l'alpage. Il relate les expériences vécues, notes, cartes, petits dessins. Il est un outil pour le berger et également un document de liaison dans le temps. Le but étant de constituer un manuel pratique de l'alpage, avec une partie fixe, propre à l'alpage et une partie amandée par les bergers. Comme sur un bateau, il est un carnet de bord. Deux carnets ont été finalisés celui du Malrif et celui de Bouchouse. Nous avons comme projet d'en réaliser sur tous les alpages, mais il faudrait étoffer l'équipe pour cela.

La Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso

Réserve naturelle nationale
RISTOLAS MONT VISO

❖ **Actions marquantes du second plan de gestion 2019 – 2028 :**

La réalisation du chantier de réhabilitation des sentiers de randonnées dégradés par le passage des randonneurs grâce au financement du Plan de relance 2021.

La mise en œuvre des opérations nécessaires à l'application de la réglementation sur le bivouac. L'arrêté préfectoral réglementant le bivouac dans la réserve a été signé en fin de printemps. L'application de la réglementation a nécessité plusieurs actions d'informations, d'explication, de surveillance et des tournées de contrôle en fin de journée.

Tentes de bivouac, © Félicie Thoraval

La poursuite de l'application des préconisations du cahier des charges pastorale en améliorant mise en défends temporaire du vallon du Faïto pour conserver l'habitat de la Salamandre de Lanza

La réalisation du second passage à 5 ans des relevés sur les placettes du programme ORCHAMPS par le LECA. La revisite des 6 lignes de lecture a été réalisée en 2021 et les résultats ont été transmis en 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

sous la forme d'un rapport intitulé « Rapport de mission des inventaires et échantillonnages de terrain. Campagne de terrain de 2021 sur le gradient de Ristolas »

La participation au programme SPRING de suivi des pollinisateurs sauvages à l'échelon européen par la réalisation du protocole d'échantillonnage commun à 110 sites partenaires de la région atlantique et méditerranéenne.
C'est un programme de surveillance des pollinisateurs des pays de l'UE issue de l'initiative de la commission européenne intitulé « Pollinator species monitoring (EUPoMS) »

La poursuite de l'expérimentation de réhabilitation des reposoirs nitrophiles dégradant les prairies dans le cadre du programme PITEM Biodiv'alp. Le relevé de végétation permettant de juger de la réponse aux 4 types de traitement a été exécuté par le CBNA. Un suivi du peuplement des orthoptères sur ces parcelles est également en cours.

La poursuite de 2 nouveaux protocoles de suivi de la faune et des habitats : suivi herpétologique (reptiles) et suivi des pelouses grâce aux orthoptères.

La contribution au programme POIA « Espèces arctico-alpines » sur le suivi bioacoustique du Lagopède alpin et le suivi des populations de Lièvre variable. Les agents de la réserve ont contribué à la pose et la dépose des enregistreurs automatiques et à la collecte de crottes de Lièvre variable. 2 enregistreurs automatiques ont été placé dans la réserve. Le relevé des données du capteur de T° et la pose du capteur O2 au Lac Lestio dans le cadre du réseau « Lacs Sentinelles »
Grace à l'achat d'un bateau pneumatique permis par les financements du programme Pitem Biodiv'Alp, le capteur de T° et ses données a pu être relevé. Le capteur d'O2 a été installé.

Le renforcement des actions d'éducation à l'environnement et l'accueil du public : le recrutement d'un éducateur à l'environnement de mars à décembre 2022 a permis d'accueillir 11 classes à L'Arche des Cimes, assurant ainsi la visite du musée pour 394 enfants. Par ailleurs, 19 accueils de classes ont été assurés, avec sorties actives sur le terrain. Pour le grand public, l'organisation de sorties de découverte, les accueils aux apéros de la réserve naturelle et les tournées de « maraudage » ont permis de contacter et d'informer 1363 personnes au cours de 43 interventions qui se sont déroulées.
L'attribution d'un financement dans la cadre du plan de relance 2022 permet d'envisager la conception et la réalisation d'un sentier d'interprétation sur la route du Grand Belvédère. La réalisation finale est prévue en juin 2023.

- **Etude et suivi écologique de la Salamandre de Lanza**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'aire de répartition française est mieux connue grâce aux prospections et la collecte de données par les agents du PNR du Queyras et à la participation d'observateurs grand-public au travers de fiches disponibles dans les offices de tourisme et hébergements. 14 nouvelles fiches nous ont ainsi été communiquées en 2022. Sur 1 525 données de localisation de la base de données, 111 proviennent du grand public depuis 2015. Outre les fiches papier de 4 communications des observations grand public, il est possible de saisir les observations de Salamandre de Lanza en ligne sur GEONATURE PNR PACA Citizen.

Effets du changement climatique et implications pour la conservation d'un amphibien alpin endémique

Dans le cadre du programme PITEM Biodiv'Alp Cobiodiv, Davide Giuliano a collecté l'ensemble des données de localisations franco-italiennes puis sélectionné des variables qui sont déterminantes pour la présence de Salamandre de Lanza. Ces variables sont ensuite utilisées pour des prédictions de l'avenir des habitats dans la cadre de 2 scénarios d'évolution climatique. Une cartographie des habitats présentant une vulnérabilité aux évolutions climatiques est proposée.

Recherche au chien

La session de recherche au chien s'est effectuée en fin septembre avec un nouveau chien dressé et piloté par Mme Nathalie ESPUNO, chercheuse au CNRS de Montpellier qui a rendu une rapport intitulé « Détection olfactive de la Salamandre de Lanza. Bilan 2022 »

Communication

La Salamandre de Lanza est une espèce régulièrement présentée au public lors des sorties de découverte ou des « apéros de la réserve au refuge du Viso et dans les gites d'étape. Le livret de présentation de l'espèce est en cours de rédaction. Il sera le quatrième numéro de la collection du PNR du Queyras intitulée « L'esprit des lieux ».

- **Veille environnementale**

Dans le cadre de leur mission de veille, les agents de la réserve naturelle localisent la présence d'espèces pour consolider les inventaires faune et flore et compléter les aires de répartition. A ce titre et sur la commune d'Abriès-Ristolas, 253 données ont été collectées dont 27 données Flore et 226 données Faune.

Le système de saisie des données naturalistes sous GEONATURE géré par l'équipe du SIT Interparc PNR PACA (SIT : système d'information territorial) est fonctionnel et permet désormais la saisie et la gestion des données Faune-Flore-Habitats. Ce système permet la transmission annuelle des données à SILEN, la saisie de terrain sur tablettes ou smartphones et la saisie de données dans le cadre d'inventaires participatifs avec les randonneurs et les acteurs du territoire.

Il permet également d'alimenter un atlas des espèces observées dans les PNR de PACA accessible à tout public à l'adresse https://biodiversite.pnrpaca.fr/atlas/

- **Gestion des activités humaines**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Fréquentation : « Comprendre pour mieux agir »

Depuis 2014, des écocompteurs permettent d'orienter la surveillance, le maraudage et d'évaluer la fréquentation et son impact sur les différents sites de la réserve. En 2022, la route du Grand Belvédère enregistre par exemple 23 000 passages de randonneurs, avec une forte fréquentation en août notamment. De plus, les tournées de surveillance ont permis de relever 25 infractions avec 17 rappels à la réglementation et 5 verbalisations.

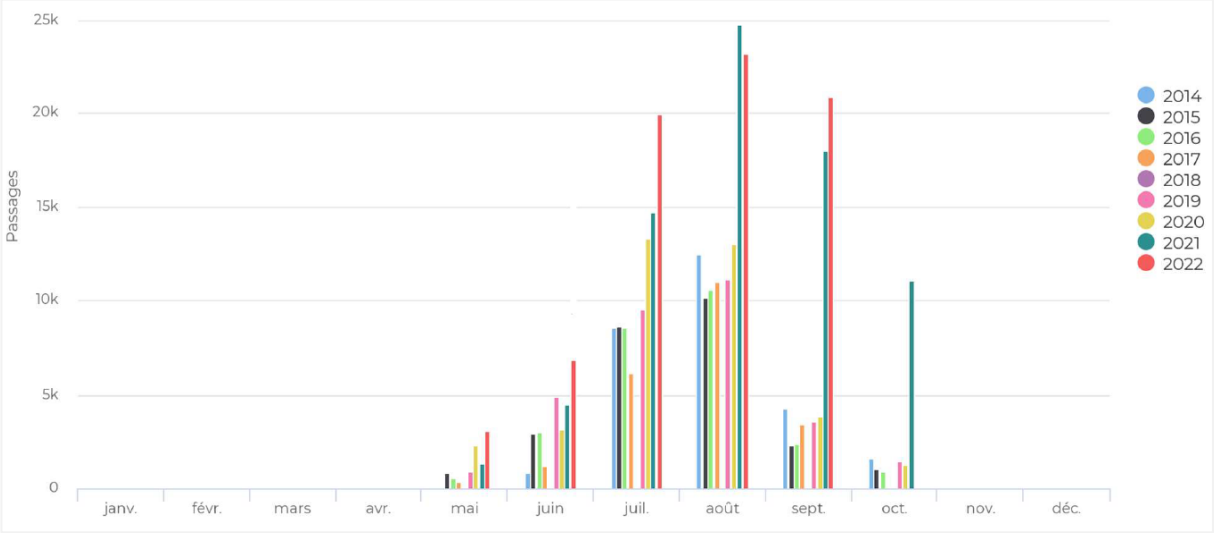

Nombre de passages enregistrés depuis 2014 par l'écocompteurs de la route du Grand Belvédère.

Gestion des habitats liés au pastoralisme

Afin de protéger les zones humides du piétinement bovin, des mises en défens sont installées annuellement par les agents de la réserve naturelle. Cette action fait suite au diagnostic pastoral de la Roche Ecroulée et figure dans le contrat MAEC à reconduire en 2023. Une clôture électrique est mise en place sur les 2 zones humides retenues.

L'équipe de la réserve naturelle dynamise la gestion conservatoire de la prairie du Pré Michel (alpage bovin de la Roche écroulée), à l'entrée de la réserve naturelle. Cette ancienne prairie de fauche d'altitude présente une diversité et une spécificité botanique exceptionnelle. Un plan de gestion a été proposé en 2003 par BENSA L. (2003) afin de restaurer la diversité que le pâturage bovin actuel ne peut garantir. Ce plan a pu être initié en 2016 entre les équipes de la réserve naturelle et du PNRQ. La rencontre de fin de saison d'alpage a à nouveau évoqué les solutions d'entretien par la fauche du Pré Michel. La desserte pour pouvoir y accéder avec des engins agricoles doit être étudiée. Le retrait du pâturage au Pré Michel doit être compensé par l'utilisation d'autres surfaces pastorales, notamment aux alentours de L'Echalp. La fauche à la motofaucheuse n'a pas pu être réalisée cette année en raison de défaillance technique de la motofaucheuse. En 2022, l'éleveur a maintenu la charge pastorale en estivant 70 mères et 35 veaux.

Sur l'alpage ovin du Viso, ce sont 1 190 brebis qui ont pâturé du 18 juin au 9 octobre, avec une descente de 400 brebis au 4 septembre, soit 114 jours de pâturage. Cela monte la charge pastorale à 114 550 Jours Brebis Pâturés en 2022 pour une ressource herbagère estimée (en 2014) à 134 295 JBP. Le troupeau était composé de 90 brebis Mourerous appartenant au Berger et de 1 100 brebis Mérinos appartenant à M. Gouin. Le berger nous a fait part de ses observations au travers du carnet de pâturage et des échanges que nous avons eu au cours de la saison. Nous constatons une phénologie de la

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

végétation extrêmement précoce : la végétation a eu deux à trois semaines d'avance. Les effets de la sécheresse se sont fait sentir en fin juin et juillet sous la forme d'une ressource herbagère moins fournie, d'une herbe sèche qui ne favorise pas la consommation du queyrel.

Programme STROUMPH / Suivi des Troupeaux de Moutons Pâturant en Haute Montagne

Ce programme est porté par le LECA de Grenoble. Philipe Choler, chercheur et Rémy Péron, thésard, conduisent ce programme sur 5 sites d'études des Alpes françaises afin de comprendre l'usage des différents habitats pastoraux et de les mettre en regard avec la productivité et la phénologie des milieux, de caractériser les impacts selon l'usage et les milieux et d'améliorer la caractérisation de ces impacts par télédétections à haute résolution.

8 brebis ont été équipées de collier GPS pour toute la durée de la saison. Ce système nous permettra à terme de mieux comprendre les logiques de déplacements du troupeau au fil de la saison et de quantifier la charge pastorale sur chaque quartier ou chaque habitas de pelouses. Nous avons contribué à la mise ne relation du LECA et des acteurs locaux (éleveurs, bergers et la commune d'Abriès-Ristolas).

- **Suivi scientifique et écologique**

Les prospections de terrain réalisées par les agents de la réserve ont permis de recueillir des données relatives à la faune et la flore tout au long de l'année. Ces prospections permettent une veille sur les espèces ne faisant pas l'objet d'un inventaire ou d'un suivi spécifique. Ces données sont consultables par tout public sur le site de l'atlas de la biodiversité des Parcs naturels régionaux de Paca : https://biodiversite.pnrpaca.fr/atlas/

De plus, de nombreux suivi spécifique ont été poursuivi et réalisé au cours de l'année : les rapaces diurnes (Aigle royal et Faucon pèlerin), les Petites chouettes de montagne (Chouette de Tengmalm et Chouette chevêchette), les galliformes de montagne (Tétras lyre, Lagopède alpin), la Perdrix bartavelle, les oiseaux d'altitude, le bouquetin, les ongulés, les orthoptères, etc.

Anatole du Queyras

Les sites Natura 2000

Evaluation des incidences Natura 2000 : plus d'une dizaine de projets dans les sites ZSC Haut-Guil - Mont-Viso - Valpréveyre et ZSC Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette. Beaucoup ont concerné les manifestations sportives notamment en termes de précisions des enjeux et prévention des dégradations (réunions, visites de terrains…). Des contrôles de la réalisation des prescriptions demandées par arrêté préfectoral ont été réalisés lors du déroulement de ces manifestations. Force est de constater que ces prescriptions sont très peu suivies ce qui engendre une volonté d'aller plus loin dans le contrôle des organisations : le renfort des services de la gendarmerie et de l'OFB sont des pistes.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Visites des communes en binôme avec l'animatrice de la ZSC Steppique durancien et queyrassin ont été poursuivies pour présenter les limites des sites Natura 2000 et les enjeux sur les territoires communaux concernés.

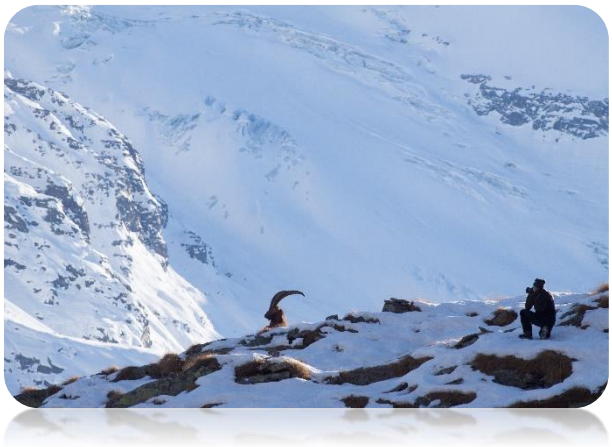

Prospection de nouvelles zones d'hivernage du bouquetin ont été réalisées sans nouveaux résultats cette année.

Prospection loutre dans le bas Cristillan : Rien à signaler mais des comportements de frai de Truite fario ont été décelés.

Bouquetin, © Benoit Guillet

Suivi loup notamment en dehors du Parc naturel régional du Queyras mais dans les ZSC Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette : quelques vieux indices trouvés non récoltés. Sorties opportunistes réalisées en lien avec des chutes de neiges récentes, très peu régulières cette année.

Suivi galliformes : tétras, lagopède alpin et bartavelle, suivi oiseaux prairiaux et écosystème prairie de fauche ainsi que prospections chouettes de montagne au printemps et à l'automne.

Contrats Natura 2000 : 3 contrats ont tenté d'être montés. Seuls 2 ont pu être suivis de faits : La restauration du canal de Péas à Château Ville Vieille et la mise en place d'un dispositif bois sénescents à Ceillac dans la Bois de Jalavez. En revanche, la mise en exclos de zone de régénération de mélézin à Saint-Crépin, près du hameau de Moussière, n'a pu être financée par le réseau Natura 2000.

Lien avec les partenaires et autres projets financés : suivi des webinaires et conférences concernant les zones humides d'altitude, le Loup gris dans les autres pays de l'arc alpin, la gestion des pièges photo et des données récoltées par leur intermédiaire, le plan national d'action Vautours et élevage.

Appui à l'OFB (réunion) pour la mise en place d'une zone d'hivernage du Tétras-lyre dans la casse de l'Oule à Cervières.

Communication : animation d'un débat après visionnage d'un film sur le Gypaète barbu, interview sur les chouettes de montagnes et le bouquetin pour des radios ou support audio. Accompagnement d'une étape de l'Ecotraversée.

Visite d'alpages et/ou parcours d'intersaison pour renouvellement des mesures agro environnementales climatiques : l'alpage de Terre noire à Cervières a fait l'objet d'une visite. L'alpage de Néal à la Roche de Rame également. Enfin, des éleveurs particuliers ont fait l'objet de bilan et diagnostic à Ceillac et Cervières.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'aménagement du territoire, architecture, urbanisme, paysage

Une mission très diversifiée avec de nombreux dossiers qui s'achèvent en 2022. L'année est également marquée par l'écriture de la nouvelle Charte, où l'urbanisme et le paysage occupent une part importante. Dans les faits, c'est donc presque 25% du temps du travail qui ont été dédiés à cette révision ainsi qu'aux tâches administratives. En ajoutant à cela les dossiers ponctuels, il reste peu de place pour le cœur de mission : c'est-à-dire l'accompagnement et le conseil aux collectivités pour les documents d'urbanisme et les projets d'aménagements.

Urbanisme

Le Parc continu d'accompagner et de suivre les documents d'urbanisme des collectivités membres du syndicat mixte afin qu'ils soient de qualité et dans le respect de la Charte du Parc :

- Rédaction d'un porté à connaissance dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Abriès et participation à la réunion à la réunion des Projet Partenariaux d'Aménagement le 17/01 ;
- Participation à l'examen conjoint pour la mise en compatibilité du PLU de Château Ville Vieille en lien avec le projet d'aménagement de la plaine de Chateau Ville Vieille ;
- Contribution à la rédaction d'un avis sur l'aménagement du Guil au Gouret sur la commune d'Aiguilles ;
- Participation à l'examen conjoint dans le cadre de la révision allégée du PLU de Molines et rédaction d'une note technique ;
- Participation aux réunions de la Commission Locale dans le cadre de la révision du Site Patrimonial Remarquable de Saint Véran.

Suivre les documents d'urbanisme régionaux et l'évolution des règlementations nationales :

- Participation aux instances de dialogue territorial du SRADDET dans le cadre de la révision de ce dernier
- Participation à différents webinaires et séminaires dont celui sur les Zones Agricoles Protégées (ZAP) et le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la Région et le séminaire sur les Plans Paysage de la Fédération des Parcs dans le PNR de la Brenne.
- Participation aux réunions du groupe de travail Interparcs de la Région sur la sobriété foncière

Architecture

❖ **Actions exemplaires contribuant à l'amélioration du patrimoine bâti du Parc :**

Aménagement des maisons du Parcs : Les travaux de finition pour l'aménagement du 3ème étage de la Maison du Parc ont eu lieu au printemps 2022. Deux formations sur les enduits terre a eu lieu en mars 2022 un stage à destination des professionnels et une

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

journée de découverte à destination du grand public. Un sas a été réalisé à l'arche des cimes afin de rendre l'accès à l'appartement indépendant du musée.

❖ **Travaux de restauration du Moulin d'Arvieux :**

Les travaux ont consisté en la remise en état de divers mécanismes afin d'envisager sa remise en fonction. Les meules ont notamment été retaillées et un nouvel escalier a été mis en place afin d'accéder aux mezzanines. Des essais de mise en route ont été réalisé à la fin de l'été en présence d'habitants. S'il reste encore quelques ajustements mineurs à réaliser en régie, le Parc peut désormais envisager de faire tourner le moulin pour des occasion à définir avec les habitants du hameau (fête des moulins, journées du patrimoine, fête du village…)

❖ **Accompagnement et suivi de projet :**

- Accompagnement de la commune d'Abriès-Ristolas pour la réalisation de plans d'état des lieux et d'une esquisse pour la restauration du chalet de la Médille. Ces documents ont permis à la mairie de présenter un dossier à la Commission Départementale de la Nature, des Paysage et des Sites.
- Travail avec la commune d'Arvieux, l'association Queyras Passion et le Pays d'Art et d'Histoire en vue d'un projet de restauration et valorisation du sentier de Charve : visite de site, compte rendu et compilation de documents.
- Suivi du projet d'aménagement de la Plaine de Château Ville Vieille, accompagnement sur le volet paysage, visite du site et réunions.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Le paysage

❖ **Connaissance et protection des structures paysagères et sensibilisation :**

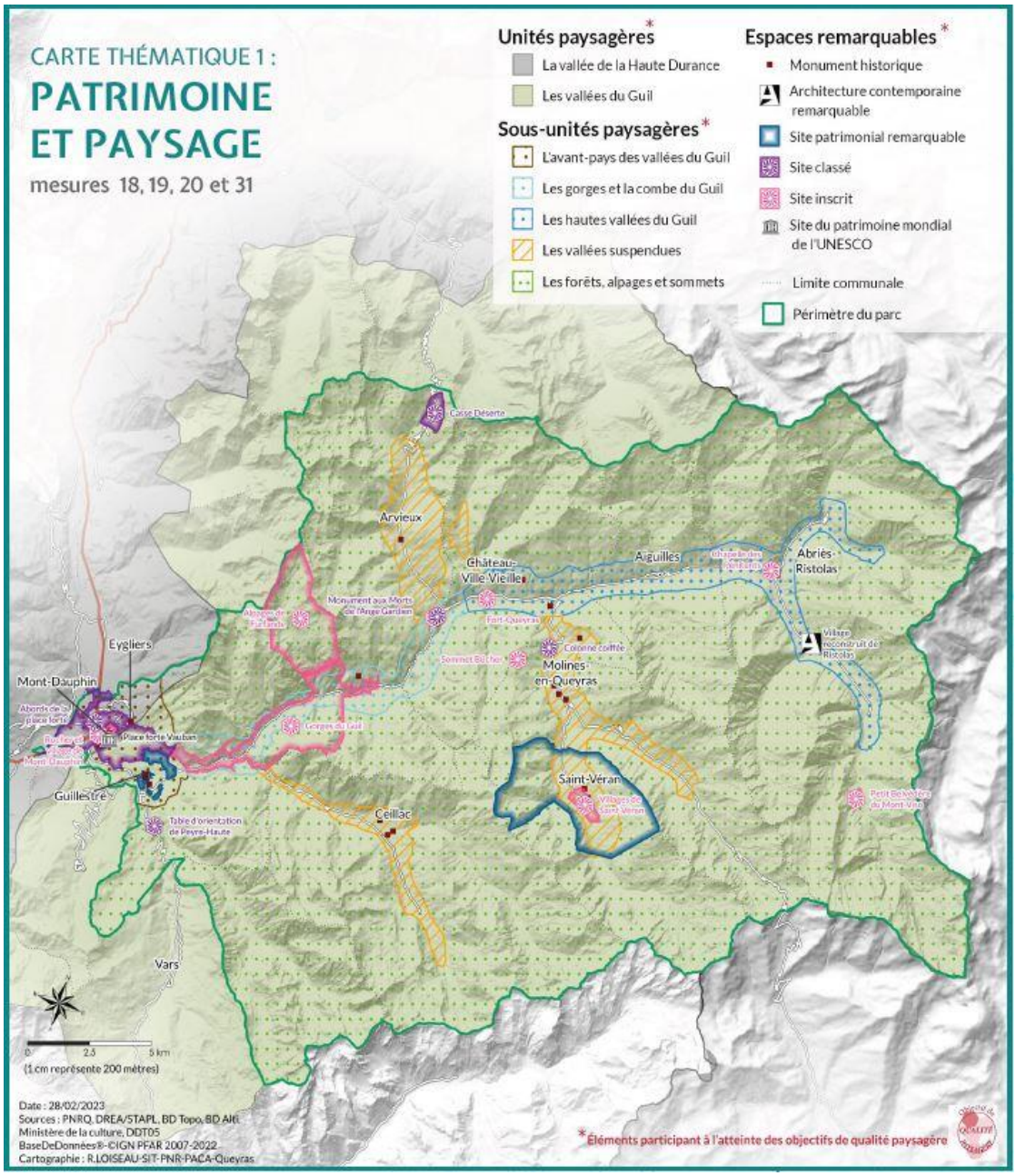

Les objectifs de qualité paysagère ont été définis dans la continuité du travail réalisé sur le cahier des paysages. Les objectifs de qualité paysagère sont une annexe obligatoire de la future Charte. Certains objectifs sont applicables à l'ensemble de l'unité paysagère des vallées du Guil et d'autres sont spécifiques à chaque sous-unité.

❖ **Observatoire photographique du paysage :**

- Travail sur la nouvelle application des parcs de la Région Sud dédiée aux observatoires photographiques.
- Disponible sur le lien suivant : http://observatoire-des-paysages.pnrsud.fr/

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Protection et gestion des sites

❖ Publicité et signalétique

L'élaboration d'un guide de la signalétique et de plans de jalonnement de la SIL fait l'objet d'un financement de la Région SUD PACA à hauteur de 21 600€, ce qui représente 80% du coût total. C'est un groupement composé de deux bureaux d'études : Alliance consultants et Jérôme Moulin Consultants, qui a mené à bien cette étude. Le groupe de travail composés d'élus référents de chaque commune s'est réuni à plusieurs reprises. Si l'étude s'est achevée au mois de mai 2022, le travail avec le groupe de travail se poursuit. En effet, des demandes de financement pour la mise en œuvre de la Signalisation d'Information Locale ont été déposées en juin au titre du contrat de Parc puis attribuées en octobre. Le guide pratique de la signalétique a été imprimé en juillet 2022, distribué aux communes et mis en ligne sur le site du Parc. Le Parc poursuit son accompagnement des communes et la nouvelle SIL devrait être mise en œuvre courant 2023 accompagné d'un démontage des dispositifs obsolètes et en infraction.

❖ Aménagement et requalification paysagère du Col d'Izoard

Ce dossier FEDER – POIA déposé en novembre 2018 a enfin pu se concrétiser avec le démarrage du chantier en mai 2022. Les travaux initialement prévus sur trois étés (2020-2021-2022) ont dû être condensés sur un été (2022) pour différentes raisons (voir bilan qualitatif de l'opération). L'opération POIA a pu être clôturée à l'automne 2022 avec la réception des travaux du lot 1 et 2 et la réception partielle du lot 3. En effet, le lot 3 a été attribué au double de l'estimatif en raison de la forte augmentation des prix du secteur du bâtiment, les travaux vont donc se poursuivre au début de l'été 2023, en dehors de l'opération, à la charge du Parc.

Aperçu des dégradations avant les travaux

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

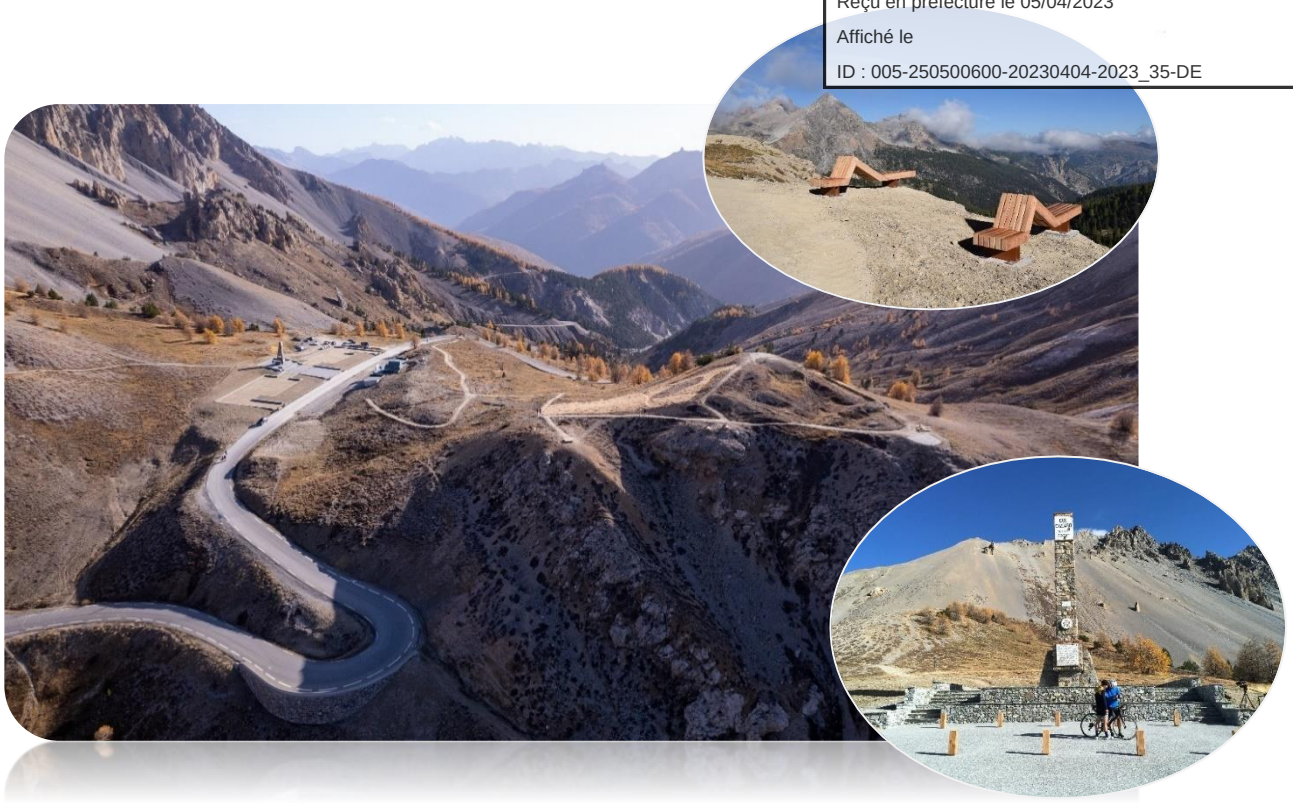

Aperçu des travaux réalisés

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'agriculture durable de haute montagne

Renforcer l'agriculture, favoriser l'installation et la transmission

- **Mise en application de la stratégie foncière dans la continuité du diagnostic agricole et foncier :**

Projet FEADER « Investir le foncier agricole pour dynamiser l'agriculture d'un territoire de haute montagne ».

Les enjeux d'installation et de transmission des exploitations, de foncier agricole et de fermeture des paysages sont forts sur notre territoire. Ainsi, un certain nombre d'élus locaux sont force de proposition et souhaitent s'engager dans un projet de valorisation du foncier agricole pour répondre à ces enjeux et aux engagements de la charte. En partenariat avec 5 communes de notre territoire (Abries, Aiguilles, Château Ville Vielle, Arvieux et Ceillac), le CERPAM, Natura 2000, l'association juste un Zest, la Chambre d'Agriculture et l'association Terre de Lien, le PNRQ chef de file du projet a déposé en septembre 2017 un projet pour mobiliser des fonds européens et régionaux sur ces problématiques.

Ce projet entend contribuer à 2 objectifs :

- Lutter contre les friches et reconquérir des espaces agricoles intéressants pour la biodiversité et le paysage en réouvrant les pâturages d'intersaison,
- Préserver le foncier agricole et naturel par l'étude des conditions de reprise d'une exploitation bovin lait avec transformation fromagère.

D'un budget de 324 000 €, nous avons obtenu un taux de subvention de 85%.
Elle s'inscrit dans un travail de longue date avec le CERPAM et permet de construire un nouveau partenariat avec l'association Terre de Lien.

Projet pour « Faciliter la transmission des exploitants agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs en Pays de Grand Briançonnais »

La Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes s'est rapprochée du PNRQ pour un projet visant à maintenir et développer une agriculture viable et dynamique sur notre territoire. La réponse à cette problématique qui préoccupe les acteurs locaux passe par le renouvellement des générations et l'installation de jeunes agriculteurs mais aussi par la confortation des exploitations en place.

Le projet comporte 3 axes :

- Un premier axe a produit un diagnostic agricole et foncier partagé : compilation des études, analyses des dynamiques foncières, concertation pour identifier les besoins et promotion des possibilités d'installation.
- Le second axe consiste en la mise en œuvre d'actions suite au diagnostic : accompagnement des agriculteurs, interventions auprès des collectivités pour une meilleure prise en compte des enjeux agricoles dans les politiques d'aménagement du territoire.
- Le dernier axe concerne la gouvernance de ce projet pour favoriser un partenariat entre les parties prenantes.

D'un montant de 74 000 €, ce projet en cours bénéficie de fonds du programme LEADER.

Malgré la crise sanitaire, des rendez-vous avec les cédants ont pu avoir lieu au fil des sollicitations reçues pour les informations sur les démarches et apporter un conseil. De même, des actions et réflexions ont

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

pu être engagées avec quelques communes. La principale action de mise en place de l'évènement destiné aux porteurs de projets et aux communes n'a cependant pas pu se tenir du fait du contexte sanitaire.

Une journée sur le thème de la transmission et l'installation a été coorganisée par la Chambre d'agriculture, la SAFER et le Parc le 24 novembre. Elle a permis de présenter les nouveaux leviers et dispositifs d'aides disponibles et de bénéficier de retours d'expérience d'actions menées par les élus locaux et les partenaires. Cette journée a réuni de nombreux élus, partenaires, agriculteurs et porteurs de projet. Les participants ont pu visiter l'abattoir de Guillestre et les caves de la fromagerie d'Eygliers.

Visite de l'abattoir 24/11/2022

Témoignage de transmission 24/11/2022

- **Appui aux groupements agricoles existants ou en cours de création dans l'optique de structurer les filières, de la production à la transformation et la commercialisation des produits de qualité :**

<u>Projet alimentaire territorial</u>

Depuis 2016, le Parc assure l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le projet alimentaire territorial peut être considéré comme un outil donnant du sens à l'ensemble des actions menées par le Parc en matière d'agriculture et d'alimentation. Au service de la transition agricole et alimentaire, il vise à retrouver le moteur de développement local qu'est l'économie alimentaire. Il vise la relocalisation de la production et l'amélioration des performances environnementales, économiques, sociales et culturelle de notre système alimentaire. L'ensemble doit permettre d'améliorer notre résilience dans le contexte de changement climatique.

Les éléments motivants les élus à poursuivre ce projet sont les suivants :

- La démarche de PAT répond aux attentes de la charte,
- La démarche PAT est en phase avec les valeurs défendues par les Parc en termes de transition agroécologique, de partenariat, de cohérence, de complémentarité et d'approche en termes de pluridisciplinarité et multi acteurs,
- Cette démarche illustre la plus-value des Parcs et du PNRQ en termes d'adaptation (prise en charge d'un nouveau sujet : l'alimentation) et de souplesse (capacité à composer avec les échelles),
- La démarche PAT contribue à la volonté de mise en cohérence des politiques locales,
- La conduite de la démarche du PAT depuis 6 ans a permis la création d'un espace-temps rassemblant les acteurs du territoire à l'origine de projets innovants reconnu au niveau régional et national,
- La reconnaissance de cette démarche permettra de contribuer à maintenir cette dynamique et ce partenariat local,
- Le Parc garantie une visibilité d'animation sur le moyen terme grâce à sa charte et ses cotisations statutaires,
- Cette reconnaissance répondra aux attentes de la Fédération des parcs d'engagement dans la transition agricole et alimentaire,

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- La capacité du Parc du Queyras à mobiliser des partenaires d'envergure nationale comme Resolis, le Basic, AgroParisTech dans cette démarche de PAT,
- L'opportunité de faire reconnaitre ce travail avec la labellisation par le ministère de l'agriculture,
- Disposer d'un cadre stratégique et opérationnel à des actions répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé sur ce territoire tout en favorisant les synergies.

Le genre dans les Projets Alimentaires Territoriaux : pourquoi et comment prendre en compte le genre dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PAT

Le travail partenarial mené avec le GRAAP sur notre territoire a mis en lumière la place des femmes aussi bien dans la production agricole que l'alimentation en passant par toutes les étapes de transformation, distribution, commercialisation. Les femmes sont présentes et innovent dans tous les domaines, depuis les fromageries et les abattoirs jusqu'aux entreprises de logistique et dans les Communautés de communes où elles siègent. Elles jouent aussi un rôle moteur dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, en inventant des alternatives au « modèle dominant ». Il paraissait intéressant de mobiliser l'expertise du GRAAP pour capitaliser ce savoir et les méthodes développées au profit des nombreux territoires qui se lancent dans l'aventure PAT.

Chantier collectif du groupe FAM, © Carine Pionnetti

Renouvellement du label PNR et travaux transversaux

Participation de la mission aux temps de concertation autour de la charte : réunions publiques, ateliers transition, production de la fiche diagnostic sur l'agriculture et l'alimentation, à l'évaluation de la charte, contribution à la fiche « diagnostic climat Energie avec Air Climat et GeographR, contribution à la préparation du colloque scientifique de janvier 2022.

Contribution et suivi du projet « un autre santé s'invente ici » et l'association jardins de mémoires montagnes.

Accompagnement de futurs accompagnateurs belges dans le cadre de leur formation pour faire le lien entre le paysage, la biodiversité et l'agriculture.

Projet de création d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP) Bleu du Queyras

Animé par la Chambre d'agriculture, l'association interprofessionnelle des producteurs du Bleu du Queyras œuvre à la reconnaissance des savoirs et savoirs faire locaux. L'objectif de ce projet est de revaloriser la filière laitière qui constitue une composante forte de notre patrimoine social, culturel et écologique et dynamiser cette filière en confortant l'attrait de notre territoire.

Ce groupe a complété l'argumentaire détaillé d'aire géographique (état des lieux de la filière laitière et fromagère). Il a participé à de nombreux événements pour promouvoir le bleu du Queyras. Le 6 mai était organisé une dégustation avec les membres de l'INAO pour identifier, qualifier les différentes caractéristiques de la famille des bleus du Queyras

Particulièrement dynamique avec de nombreuses réunions en 2022, l'interprofession a bon espoir d'obtenir le label d'ici 3 ans.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Exploration du volet alimentaire**

De la terre à mon assiette : première édition

Ce projet est le fruit de des dynamiques territoriales du PAT. Elles ont permis l'émergence d'un partenariat privilégié entre le Comité Départemental d'Education à la Santé (CODES), l'association Environnement et solidarité (CPIE), l'association REC et le PNRQ.

Ce partenariat permet de valoriser les compétences de chacun :

CODES : nutrition et présentant une longue expérience en milieu scolaire, il s'est vu confier des missions de service public par l'ARS pour coordonner les propositions à l'échelle départementale.

CPIE : bénéficiant d'un label reconnu par l'Etat, il présente des compétences en matière de développement durable et d'animation participative notamment en milieu scolaire.

Association REC : seul acteur local sur ce type de projet avec une grande expérience en milieu scolaire et un savoir-faire audiovisuel.

PNRQ – PETR : des structures animatrices de territoire, bénéficiant d'un projet de territoire avec une orientation prioritaire sur l'agriculture et la mise en œuvre de PAT.

Objectifs du projet :

- Favoriser l'appropriation par les élèves des problématiques agricoles et alimentaires,
- Diffuser l'œuvre des enfants pour toucher un large public et progresser dans le changement de pratiques,
- Valoriser l'alimentation de qualité et l'agriculture locale,
- Valoriser les métiers de la production agricole et de la restauration collective,
- Accompagner la création de lien entre les acteurs de la restauration hors domicile du territoire pour décloisonner et faciliter l'instauration de circuits courts.

Ce projet consiste en deux axes :

- Production d'un film d'animation par les enfants. Cet axe s'est déroulé sur la période 2019-2021 et est terminé.
- Animation autour de l'approvisionnement local dans les cantines scolaires.

Atelier de travail de la commission agriculture de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras – 04/04/2022

Ce second axe, plus modeste en termes de moyens, vise à permettre l'expression des acteurs locaux dans des ateliers sur les freins et leviers autour des questions d'approvisionnement local des cantines. Cela à permis de mettre en avant différents enjeux de cette restauration collective, notamment

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

l'équilibre nutritionnel des enfants, l'éducation et la socialisation, la lutte contre les inégalités, la structuration d'un tissu socio-productif ou la transition des restaurants scolaires.

Suite à une demande des producteurs et élus de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras et à un travail de l'équipe projet (CODES, CPIE, REC et le PNR du Queyras) en 2022, une seconde édition à donner suite à ce projet.

De la Terre à mon Assiette, ©Sophie Khan

<u>De la terre à ton assiette : seconde édition</u>

Dotée d'un budget de près de 150 000€ financé à 90%, cette édition aura 2 axes :

- Education à l'alimentation dans les écoles, avec 5 écoles lauréates sur 17 candidatures lors de l'appel à projet
- Restauration collective, avec un focus mis sur la sensibilisation des acteurs de la chaîne alimentaire de la restauration collective, des agriculteurs aux collectivités porteuses, et une attention particulière dans l'accompagnement de ces collectivités dans les processus de changement d'organisations et de pratiques. Cet accompagnement était une attente exprimée à la suite de la première édition.

Différents axes de réflexions sont venus compléter ceux de la première édition, portant par exemple sur la Déconstruction et la redéfinition de la restauration collective, les chaînes de co-responsabilité, la valorisation des métiers de la production agricole locale et de la restauration collective ou encore la transition alimentaire.

Le projet prévoit aux cantines de notre territoire qui le souhaiterons de disposer d'un accompagnement personnalisé par un collectif de professionnels de la restauration collective. Cela fera l'objet d'un marché public et nous visons une structure présentant une expérience de plusieurs années avec des résultats intéressants.

Les principales étapes envisagées seront les suivantes :

- Analyse des pratiques dans chaque établissement : ressources humaines, méthodes d'hygiènes, territoire et agriculture, santé et nutrition, approvisionnement et logistique, éducation et information, techniques alimentaires, menus, rapport à la table, aménagement des locaux et cuisines, gaspillages et déchets, matériel et équipement, identification des forces et des points à retravailler pour personnaliser au mieux le programme d'actions et la formation en immersion
- Formation collective initiale et partage de repas commun : les produits locaux, le travail de produits bruts, la maîtrise des coûts, la saisonnalité, la lutte contre le gaspillage, la nutrition, la diversification de protéine, le contexte législatif. Participation possible d'élus et de parents d'élève. Proposition de partager un repas avec les parties prenantes illustrant les apports de la formation.
- Formation immersion : garder le lien avec l'équipe, renforcer les apports sur les notions demandant un approfondissement, adapter les leviers d'actions en fonction des contingences

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

de main d'œuvre et de matériel correction, permettre de faire le point sur l'avancement des actions, partage collectif d'un repas.

- Formations à la carte selon les besoins

Parallèlement, l'abattoir est associé au projet. Il est prévu de s'inspirer de l'expérience des producteurs de viandes du 04 qui ont inversé la logique : faire le point sur ce que peuvent fournir les producteurs locaux et non demander aux producteurs locaux de s'adapter aux besoins de la restauration collective.

Des réunions de travail sont prévues pour que le prestataire soit un facilitateur entre les cantines et l'abattoir, propose des formations pour permettre de valoriser les productions des éleveurs-euses locaux : valoriser une bête entière, calcul du coût matière d'un repas, cuisson basse température…

Faire du Queyras un territoire dans OGM, conservatoire naturel des semences

❖ **Adapter l'application des politiques agricoles pour tenir compte de la spécificité « très haute montagne »**

Le projet agro environnemental et climatique

Les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. C'est un outil clé pour la mise en œuvre du projet agroécologique du Parc naturel régional du Queyras.

Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

Elles sont financées par le FEADER (2ème pilier de la Politique Agricole Commune), l'Etat et les régions dans certaines conditions.

Les MAEC seront mises en œuvre uniquement dans le cadre de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) territorialisés. Idéalement, le PAEC est un des volets d'un projet de territoire plus global (la charte). Les Parcs et leur projet de territoire sont des outils privilégiés de mise en œuvre des PAEC.

Les principales caractéristiques de notre PAEC peuvent être qualifiées de la façon suivante :

- Projet de territoire ayant une double dimension agricole et environnementale,
- Porté par un opérateur le Parc du Queyras,
- Co-construit en partenariat avec les acteurs du territoire, Chambre d'agriculture et CERPAM,
- Composé d'un diagnostic des enjeux environnementaux et agricoles du territoire, de la liste des MAEC mobilisables, des actions complémentaires mises en oeuvre, des objectifs de contractualisation, des modalités de poursuite des actions au-delà du PAEC,
- Décrivant les articulations/synergies avec d'autres outils (investissements environnementaux, formations, conseils…) et d'autres actions de développement local (stratégie foncière, accompagnement filière…).

Le Parc a répondu à un appel à projet de l'Etat pour se positionner comme opérateur du PAEC en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le CERPAM. Le budget du PAEC est d'un peu plus de 4

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

000 000 €. La candidature du Parc a été validée par l'Etat, nous sommes dans l'attente du budget retenu. Il est à noter la plus-value du label Parc naturel régional du Queyras qui permet de mobiliser les MAEC sur la totalité de son territoire. Ainsi, le label permet de mobiliser un montant théorique hors Natura 2000 de près de 1 million d'euros.

Le Parc a également répondu à un appel à projet pour le financent de l'animation du PAEC. Si les précédentes programmations ne prévoyaient pas de crédit pour l'animation, pourtant fondamentale à la réussite du PAEC, la DRAAF dispose de crédits pour l'animation 2023.
Il est demandé au porteur de projet d'assurer une démarche collaborative et coordonnée avec la désignation d'une structure chef de file et d'autres partenaires. Le Parc s'est positionné comme chef de file et a obtenu un peu plus de 70 000 € d'aides pour l'animation 2023 du PAEC.

Sauvegarde des prés de fauche et protection des alpages

- **Concours des pratiques agroécologiques prairies et parcours**

C'est la 11e année que le Parc naturel régional du Queyras, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, organise le concours des pratiques agro écologiques – prairies et parcours. Sur le territoire du Parc, il reste un millier d'hectares encore fauchés par une cinquantaine d'agriculteurs. Etalés entre 1000 m et plus de 2000 m d'altitude, ces prés naturels constituent quasiment la seule ressource fourragère locale des troupeaux pendant la longue période hivernale en bâtiment.
Ce concours récompense les éleveurs dont les prairies permanentes présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. La remise des prix permet de faire connaître le lauréat local qui pourra concourir au niveau national dans le cadre du concours général agricole des pratiques agro écologiques, catégories « prés de fauche ». Une soixantaine de territoires ont organisé le concours cette année.
Laurend Giraud, éleveur d'ovins sur la commune d'Eygliers, lauréat du concours locale l'année dernière est le président du jury 2022.

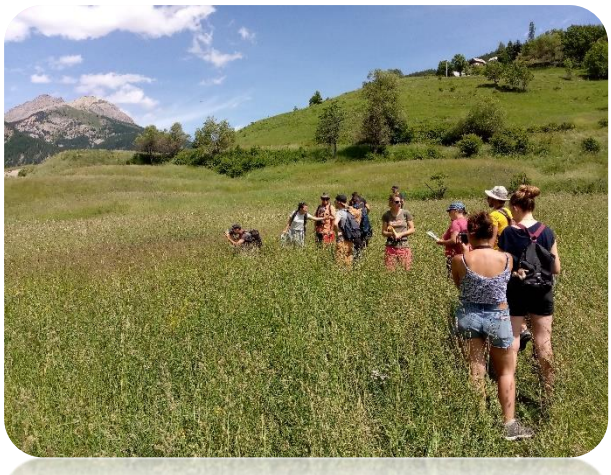

Pour étudier l'intérêt de la parcelle, le jury est composé d'agronome, de botanistes et d'un expert en apiculture. C'est l'occasion de reconnaitre le travail individuel et collectif des agriculteurs, d'échanger et d'apprendre collectivement tant sur les richesses des parcelles que sur les pratiques.

Nous sommes attachés à ce concours pour différentes raisons :
Il permet de faire le lien entre notre agriculture, notre environnement et notre territoire. Ces prés de fauche qu'il nous faut préserver sont une richesse pour notre agriculture, pour notre cadre de vie et nos paysages. La qualité de nos productions agricoles (lait, fromage, viande) repose sur la qualité de nos prairies. Par ailleurs, de nombreuses exploitations sont engagées dans les mesures agri environnementale qui

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

encourage les pratiques de fauche et de pâture respectueuses de l'environnement. Ce concours valorise le travail de nos éleveurs.

Ces prairies font partie de notre quotidien. Pourtant, à l'échelle de la France, les prairies naturelles sont en déclin. (-30% entre 1960 et 2020). Et celles qui demeurent voient leur état de conservation se dégrader : 40% ont une composition floristique très dégradée. Pourtant, elles remplissent de nombreuses fonctions : elles favorisent notamment la pollinisation, la régulation naturelle des ravageurs, et la vie des sols, elles régulent le régime des eaux et limitent l'érosion des sols, la lixiviation des nitrates et les pollutions diffuses (phosphore, produits phytosanitaires, bactéries, etc.).

Cette année 7 éleveurs ont participé au concours : François et Simon Phillip sur Guillestre, Etienne Humbert sur Eygliers, Patrick Gauthier et Kevin Bonnabel sur Vars, François Humbert, Sébastien Hubert et Franck Randu sur Château Ville Vielle.
Ils ont présenté une parcelle de prairie de fauche qui a été passée au crible des critères de notation les 7 et 28 juin.
Le jury s'est réuni dans la foulée des 2 jours de terrain pour déterminer le classement, peu évident car chaque parcelle était intéressante.

Classement concours prairies fleuries 2022 :

1er : Patrick Gauthier

L'intérêt de cette parcelle pour le territoire est qu'elle constitue un exemple marquant des possibilités alternatives de gestion en s'appuyant sur les propriétés intrinsèques de la prairie et le pâturage automnal. Lors de la reprise de cette parcelle par l'éleveur il y a 7 ans celui-ci a décidé d'utiliser uniquement la fertilisation apportée par le pâturage des animaux sans autre apport minéral ou amendé. L'objectif est bien de jouer sur la diversité de la ressource fourragère pour maintenir des objectifs de qualité qui répondent aux attentes de l'éleveur. La fertilisation par les déjections des troupeaux à l'automne est toutefois mûrement réfléchie car l'éleveur utilise le positionnement du sel pour attirer les animaux dans les zones qui semblent moins fertiles et ainsi entretenir la qualité globale de la parcelle.
La fauche fin juin/ début juillet est suffisamment tardive pour permettre le cycle de reproduction de la majorité des espèces et la pérennité des qualités de la parcelle.

2ème : Chantal et François Humbert

Cette parcelle illustre tout l'enjeu des parcelles en pente, difficilement mécanisables mais qui font l'objet d'un travail de la part de l'éleveuse remarquable avec irrigation, fertilisation tout en respectant l'équilibre agroécologique et contribuant à la qualité paysagère reconnue du site.

3ème : François et Simon Philip

Cette parcelle est une illustration de l'adéquation entre usages et propriétés intrinsèques d'une parcelle. Elle contribue à la conservation de paysages remarquables, à la bonne qualité écologique tout en ayant de grandes qualités agronomiques.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Remise des prix à la foire de la St Mathieu le 17 septembre 2022

❖ **Projet de lutte contre les dégâts causés par les marmottes sur les prés de fauche**

Si à l'échelle de l'arc alpin, l'effectif des marmottes semble régresser, sur certaines communes du Parc (Abries Ristolas, Molines en Queyras, St Véran), les éleveurs-euses constatent une augmentation de la population des marmottes dans les prés de fauche.

Cette situation est problématique pour les raisons suivantes :

- Perte de ressource fourragère,
- Forte dégradation du fourrage, mélange de terre et cailloux au foin,
- Abandon de zones de fauche,
- Changement de pratique d'amendement : abandon du fumier pour l'engrais organique,
- Difficultés et inquiétudes pour anticiper les conséquences de ces changements de pratique avec les aides de la PAC,
- Détérioration du matériel de fauche voire casse,
- Dangerosité pour les agriculteurs (un retournement de tracteur à Molines causé par les trous de marmottes),
- Déchaussement de blocs et rochers menaçant des habitations à Saint Véran,
- Fort sentiment de ne pas respecter l'héritage patrimonial légué par les anciens.

Il y a quelques décennies, les populations de marmottes étaient tenues éloignées des prés de fauche pour différentes raisons : forte présence humaine et de chiens, et surtout elles étaient chassées et consommées. Aujourd'hui, elles ne sont pratiquement plus consommées et l'attrait de la chasse est très limité.

À la suite d'un « cri d'alarme » lancé l'automne dernier par un éleveur de Molines en Queyras, le Parc a organisé une réunion sur l'exploitation de l'éleveur avec près de 30 personnes.
Elle s'est tenue le 14 novembre 2022 et a réuni de nombreux éleveurs et éleveuses, l'OFB, des élus communaux et départementaux, des chasseurs, le président du conseil scientifique. Etaient excusées la chambre d'agriculture, la DDT.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Elle a permis d'échanger autour des dégâts causés par ces animaux, poser des hypothèses sur leur présence sur les prés de fauche, bénéficier de retours d'expérience de différentes techniques mobilisées pour atténuer ou résoudre les difficultés et proposer des pistes d'action pour la suite.

Réunion du 14 novembre 2022 à Fontgillardes

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'eau et la prévention des risques naturels

Animation du programme d'action de prévention des inondations du Guil (PAPI)

Le Parc est l'animateur d'un programme d'actions de prévention contre les inondations. Ce programme d'actions est engagé sur tout le bassin versant du Guil pour un montant total de 14,6 millions d'euros. En 2022, 25 actions ont été engagées, ce qui représentent 4,38 millions de dépenses, soit 30% du montant total programmé. Le Parc a organisé une réunion du comité de pilotage le 24 octobre 2022 pour faire un point d'avancement sur les actions, en présence des maîtres d'ouvrage, des élus et des partenaires techniques. La présence du technicien de la DREAL a permis d'échanger aussi sur le projet d'avenant qui est étudié par les différents services de l'Etat. Un autre sujet a été abordé à la fin de la réunion : une nouvelle candidature à la démarche « GIRN » (Gestion intégrée des risques naturels ») soutenue par l'Europe et la Région. Les élus souhaitent mettre l'accent sur des exercices de gestion de crise pour tester leur plan communal de sauvegarde.

Le Parc a rédigé le dossier d'avenant au PAPI du Guil durant l'année 2022. Accompagné par les élus de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, il s'est déplacé à Paris, plus précisément au ministère de l'Environnement, pour présenter ce projet d'avenant à la commission mixte inondation. L'avenant vise principalement à modifier le programme d'actions en ajoutant de nouvelles actions et en révisant les budgets de plusieurs projets de travaux de protection contre les inondations. Il a un impact financier significatif puisqu'il s'élève à près de 22 millions d'euros. La commission mixte inondation a validé l'avenant, ce qui permettra de démarrer de nouvelles actions en 2023.

Présentation de l'avenant du PAPI du Guil à la commission mixte inondation réunie le 08 décembre 2022 dans les locaux du ministère de l'Environnement.

Mise en œuvre du programme d'action sur la gestion intégrée des risques naturels

L'année 2022 est la dernière année du programme d'action sur la gestion intégrée des risques naturels. Ce programme, s'inscrit dans l'Objectif Spécifique 4 « Étendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif alpin par l'aide à la décision des acteurs locaux » du POIA pour la période 2014-2020. Il est soutenu par les fonds européens FEDER. Ce programme poursuit l'objectif de développer des approches de « gestion intégrée » des risques naturels (GIRN) en montagne à l'échelle interrégionale du Massif. Plusieurs actions portées par le Parc se sont déroulées en 2022 :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Panneau sur les repères de crue**

Explications sur les repères de crue

Développement d'un thème historique en lien avec les inondations

Liste des inondations marquantes sur la commune

Des repères de crue ont été posés en 2021 pour matérialiser le niveau atteint par une crue et contribuer à entretenir et à développer la « culture du risque ». Plusieurs communes ont souhaité 1 ou 2 panneaux pour expliquer les repères de crue, lister des dates marquantes d'inondations sur leur territoire et présenter un thème historique en lien avec la gestion des inondations ou des usages de l'eau. Au total 9 panneaux ont été réalisés sur 7 communes : Abriès-Ristolas, Aiguilles, Château-Ville-Vieille, Arvieux, Ceillac, Guillestre et Eygliers.

❖ **Information préventive à destination des campeurs**

Cette étude a été confiée au prestataire Penons Conseils. La dernière année a été consacrée à la réalisation de 2 exercices d'évacuation : le camping du Gouret sur la commune d'Aiguilles et le camping du Planet sur la commune d'Arvieux. Ces exercices ont été réalisés en présence des élus des communes concernées et des acteurs extérieurs comme les animateurs des programmes GIRN et les services de l'Etat. Un exercice a porté sur un scenario de crue lente, l'autre sur un phénomène rapide. Ces mises en situation ont fait ressortir 3 points majeurs :

- **Le temps** d'aller voir les campeurs, donner des consignes claires, être ferme tout en étant rassurant. L'expérience a montré l'importance de la pré-alerte permettant une anticipation qui devient vitale si l'événement se produit ;
- **La communication** : l'importance d'avoir des messages clairs et identiques à destination des campeurs ainsi qu'une communication efficace entre les personnes réalisant la mise en sécurité.
- **Le nombre de personne**s réalisant la mise en sécurité ainsi que leur gestion : la mise en sécurité des campeurs demande des moyens humains. A minima : une personne à l'accueil pour coordonner les actions, assurer la communication avec la mairie et les services extérieurs et recenser les campeurs ; une à plusieurs personnes selon la taille du camping pour donner les consignes et s'assurer de leur exécution.

Débriefing des gestionnaires du camping de l'Izoard durant l'exercice d'évacuation qui a eu lieu le 07 juin 2022.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Un sentier d'interprétation sur les risques naturels :**

Cette action est le fruit d'une réflexion commune menée dans le cadre d'un stage de territoire qui s'est déroulé dans le Queyras à l'automne 2016 sur la thématique des risques naturels en montagne et qui a réuni des professionnels du territoire et ceux de la gestion du risque. Ce stage a été réalisé en partenariat étroit avec la mission « GIRN » du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Cette action a mobilisé beaucoup de temps en interne car seule la conception graphique et la réalisation des supports ont été confiés à un prestataire extérieur (comme les panneaux sur les repères de crue). Un important travail a été réalisé sur l'année 2022 par la chargée de mission « GIRN » pour réaliser au total 9 panneaux thématiques, un panneau d'accueil et une plaquette. Plus précisément, le travail a consisté à choisir des thèmes en lien avec les évènements qui ont impactés la commune (crues torrentielles, glissement de terrain, chutes de blocs, avalanche) mais aussi en lien avec les aménagements qui ont été réalisés depuis plusieurs siècles, rédiger les textes, trouver des photos, proposer des illustrations, choisir aussi des supports en bois et identifier les emplacements, mener des réunions de travail avec les élus d'Aiguilles.

Cette action s'est déroulée sur l'année 2022 en poursuivant un double objectif :

- Réactiver la mémoire et la culture du risque
- Sensibiliser les populations de montagne et les touristes à la problématique du « vivre en montagne avec les risques ».

Exemple d'un panneau du sentier d'interprétation sur les risques naturels à Aiguilles.

❖ **Etude opérationnelle de gestion de crise intercommunale**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'objectif de cette étude est d'identifier les besoins des communes et de développer des outils qui aident les communes dans la gestion de crise. Ce travail a aussi été réalisé sur les 3 années du projet et a été confié à Penon Conseils. Deux actions ont été menées la dernière année du programme :

- La réalisation d'une fiche réflexe sur la gestion des naufragés de la route sur les 4 communes du Guillestrois (Guillestre, Eygliers, Vars et Risoul) spécifiant les actions à mener ou à anticiper, les référents communaux, les messages à délivrer…
- Un exercice de gestion de crise sur la commune de Ceillac

❖ **Etude « STEPRIM » (Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne)**

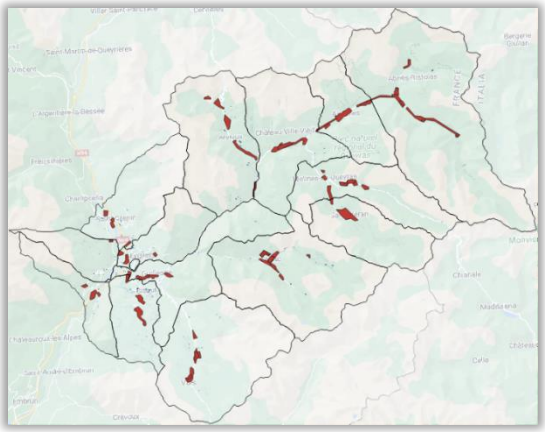

Identification des zones à risques naturels (source : ONF RTM05)

Elle a été confiée au prestataire RTM à l'échelle des 13 communes de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. Le Parc a accueilli une stagiaire durant l'été pour travailler sur la cartographie des enjeux sur tout le territoire du Guillestrois et du Queyras. Elle a poursuivi son travail au sein du RTM à l'automne et l'hiver 2022-2023. Son travail a été présenté aux élus le 10 juin 2022. Reste à finaliser le programme d'actions répondant aux zones à risques qui ont été identifiées sur toutes les communes du Guillestrois et du Queyras.

Des actions d'information et d'amélioration des connaissances sur le glissement de terrain du Pas de l'Ours

Depuis 2018, le PNR développe des outils de communication en lien avec le glissement de terrain du Pas de l'Ours, dans le cadre de l'exercice de sa mission d'éducation au territoire : panneau, plaquette, film documentaire, page web sur l'historique du glissement. Cette année il a reconduit plusieurs actions d'information auprès des populations locales et touristiques :

- Un stand du Parc avec un espace dédié au glissement de terrain, à l'occasion de la fête des fleurs d'Abriès-Ristolas
- Des animations de 6 demi-journées de visite du Pas de l'Ours sur les mois de juillet et août avec une sortie sur le terrain de 2 heures à partir du camping du Gouret pour donner des informations sur le chantier de la RD, l'historique du glissement et les appareils de mesures ; et ensuite la projection de films au camping du Gouret en 2eme partie de l'après-midi. Les sorties étaient complètes, limités à 14 participants par sortie.

Le PNR a lancé aussi en 2020 des actions d'amélioration des connaissances sur le glissement de terrain dans le cadre d'un programme scientifique européen porté par le BRGM et l'ADRGT et co-financé par l'Etat (le FNADT), le projet « MIROIR ». En effet, avec l'appui de son conseil scientifique, il est partenaire de ce projet européen d'une durée de 3 ans visant à apporter des connaissances sur le fonctionnement des glissements de terrain alpins, en comparant deux sites d'étude : le Val d'Arly (en Savoie) et le Pas de l'Ours. En 2022, il a porté deux actions :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Un parcours sonore en partenariat avec l'ACSSQ sur le glissement du Pas de l'Ours. Au total 10 récits, scientifiques, sensibles ou fantasmés d'habitants et d'acteurs locaux, touchés professionnellement ou personnellement par l'évènement sont à écouter à partir du site internet du Parc : www.pnr-queyras.fr/parcours-sonore
- Une journée de découverte et d'animations sur les risques naturels et sur le glissement du Pas de l'ours « Va vers ton risque » organisée le samedi 22 octobre. Au programme étaient organisées des sorties de découverte du glissement de terrain, un spectacle interactif "sain et sauf" pour "vivre" un risque naturel, une exposition sur les risques naturels dans la région PACA et trois conférences en fin de journée sur les risques naturels et le changement climatique. Cette journée a aussi été l'occasion de présenter au public le parcours sonore et les travaux de recherche menés dans le cadre du POIA Miroir.

Encadrement de postes d'éco-gardes sur les risques naturels :

Pour la première année sur la thématique du risque incendie, deux éco-gardes ont été embauchés durant les 2 mois de l'été. Cette action est soutenue par le dispositif régional de la garde régionale forestière (« GRF »). Leur mission est la sensibilisation des randonneurs sur les thématiques et problématiques du territoire en lien avec la fréquentation estivale, et en particulier sur le risque incendie d'une part. D'autre part, ils ont participé au recensement et au démontage des foyers à feu sauvages. Au total 53 tournées ont été organisées sur les 2 mois d'été, touchant près de 1000 personnes et près d'une centaine de foyers à feu sauvage ont été détruits. Cette action est menée en concertation étroite avec les personnes référentes « incendie » de la DDT et de l'ONF.

Journée d'échanges organisée le 1er juillet 2022 entre le PNR du Queyras, l'ONF et la DDT05 au lac de Roue à Arvieux sur les missions des éco-gardes

Participation des deux GRF et de la chargée de mission GIRN à la cérémonie des GRF organisée par la Région Sud le 30 juin 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

A l'automne 2022, une autre action est lancée : la sensibilisation en hiver des pratiquants de la montagne au risque avalanche et au dérangement de la faune sauvage.
Deux éco-gardes ont été embauchés, soutenus également par la Région, à titre expérimental. Leur mission de sensibilisation se déroule sur l'hiver 2022-2023. Le bilan de leurs missions sera fait dans le bilan d'activité de 2023.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Les activités de pleine nature

Suite à deux années de crise sanitaire, 2022 semble revenir à des taux de fréquentation plus habituels. Et pourtant de nombreuses pratiques qui semblaient jusqu'alors anecdotiques se sont confirmées et nécessitent aujourd'hui une réflexion approfondie avant de devenir des dérives impactantes. La gestion de la fréquentation est donc devenue l'axe de travail principal des 30% de la mission tourisme et APN du Parc.

❖ Coordination des écogardes estivaux sur la conciliation des usages et la biodiversité

Le Parc naturel régional du Queyras s'est engagé depuis 2010 dans la mise en œuvre d'un dispositif de « maraudage » que l'on appelle aujourd'hui les éco-gardes estivaux, composé de personnel sur place, dans l'objectif de sensibiliser les visiteurs de certains sites en période touristique. L'objectif principal de la mission estivale de 3 mois reste avant tout la sensibilisation, la prévention et *la conciliation entre les enjeux environnementaux, avant tout pastoraux et touristiques, en vue d'atténuer les conflits d'usage*. Ils travaillent de concert avec les écogardes de prévention des risques en montagne et la mission de médiation pastorale.

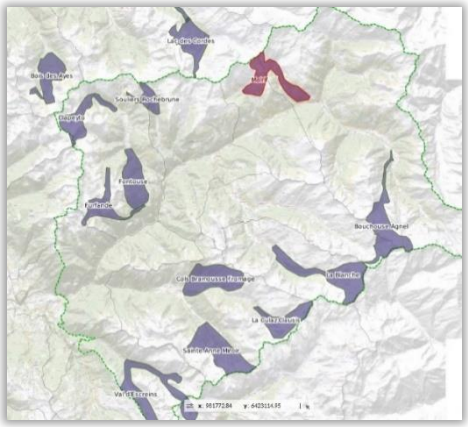

En début de saison, les écogardes vont à la rencontre des professionnels du tourisme afin de faire connaitre leurs missions, l'évolution de la réglementation sur certains secteurs et insister de nouveau sur les règles de bonnes pratiques de la montagne à partager avec leurs clients.

Généralement, les écogardes commencent la journée par un tour de parking afin de repérer les stationnements gênants, campings sauvages, bivouacs, place à feux, l'état des panneaux. Puis, aidés d'une longue vue, ils se positionnent sur des lieux stratégiques de zones fréquentées : lacs, cols, intersections, etc. afin d'aider et de toucher un maximum de personnes. Ils rapportent leurs observations par secteurs de propection et entrent en contact avec les mairies, les bergers ou les professionnels si besoin pour faire remonter les soucis.

Les manifestations sportives, une nouvelle mission pour ces écogardes en 2022 : 4 trails et 2 courses VTT ont eu lieu cet été dans le Queyras et leur présence a été utile pour rappeler les bons comportements, les clauses spécifiques demandées sur le balisage, le contournement des zones sensibles ou le respect des autres activités comme le pastoralisme.

❖ Sensibilisation au dérangement de la faune en hiver et coordination des écogardes hivernaux

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

La fréquentation de ski de randonnée continuant à croitre, une mission de sensibilisation au dérangement de la faune hivernante a été renforcée. En partenariat avec la fédération régionale de chasse, le parc à développer un jeu pour sensibiliser à l'impact du dérangement du tetras lyre. Inauguré lors du forum national des accompagnateurs en montagne qui s'est déroulé cette année à Montdauphin, ce nouvel outil a montré sa capacité à ouvrir les échanges et surprendre les pratiquants !

Le parc à 2 exemplaires de ce jeu et peut le mettre à la disposition des professionnels qui le souhaitent. Plusieurs territoires ont par ailleurs décidé de se l'approprier.

La mission d'écogarde s'est étendue cette année pour la 1ère fois et à titre expérimental sur la saison d'hiver dans la cadre de la prévention des risques d'avalanches. La sensibilisation à la fragilité de la faune en hiver s'y est ajoutée naturellement et les 2 écogardes hivernaux ont démarré leur saison par des rencontres avec les guides et accompagnateurs locaux, puis le long des itinéraires de ski de randonnée. Si l'accueil des sportifs est intéressé, les écogardes constatent que certaines habitudes sont dure à changer !

❖ **Entretien des sentiers**

Cette année une opération spécifique de réhabilitation des sentiers dégradés de la Réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso a pu bénéficier d'un financement de 12 000 € dans le cadre du plan de relance. Cette surcharge de travail a permis d'embaucher un deuxième agent et d'améliorer la gestion du travail.

Parallèlement, le parc a continué à soutenir les communes pour assurer un entretien optimal des sentiers communaux sur son périmètre par le biais d'une convention triennale. Plus d'une cinquantaine de journées d'entretien se sont réparties sur 7 communes du Queyras. Il s'agit de faire le tour des sentiers pour du débroussaillage, tronçonnage de chablis, remise en place des panneaux signalétiques et de l'entretien des cunettes/voies d'eau sans lesquelles les sentiers se dégradent très rapidement. Parfois il faut reprendre l'assiette des sentiers surcreusés et empierrés du fait de la fréquentation, d'une intensification de la pratique du VTT ou du passage d'un troupeau quand il ne peut pas dévier de cet itinéraire. Enfin quelques travaux plus importants ont été réalisés comme la création d'un virage supplémentaire au sud du col Neal pour améliorer le confort de marche, le soutènement du sentier effondré et la création d'un virage sur le sentier de Peynin.

Les sentiers communautaires : Pour mémoire, depuis 2017 la compétence pour l'entretien de la majeure partie des sentiers a été transférée à la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras pour une certaine catégorie de sentiers classés

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

d'intérêt communautaire. Ce service « Sentiers communautaires » a été structuré avec une convention de prestations de services avec le Parc naturel régional du Queyras afin de mutualiser le matériel et les ressources humaines quand cela s'avère nécessaire ou de bon sens. Cette année, une trentaine de jours a ainsi été faite pour le compte de la communauté de communes sur les sentiers communautaires.

- **Valorisation et structuration des filières**

Le site internet www.cheminsdesparcs.fr permet aux visiteurs comme aux habitants de préparer leurs balades et randonnées dans les parcs en toute liberté à pied, à vélo, en VTT ou à cheval à la découverte des patrimoines. Depuis cette année, les itinéraires de chemins des parcs sont importés dans Apidae grâce à la passerelle itinéraires *Géotrek/Apidae*. Pour rappel, une passerelle dans l'autre sens, d'Apidae vers GEOTREK, existe déjà. Elle permet l'import des hôtels, restaurants, sites de visite et prestataires d'activités. A juin 2022 cela représente 348 itinéraires sur les 9 parcs en français traduits en anglais et en italien pour le Queyras.
Cette année, Loic Genin a effectué un stage de 6 mois sur cet outil afin d'en améliorer la valorisation des patrimoines locaux, d'augmenter le nombre d'itinéraires présentés. Il a également testé la valorisation d'autres activités de pleine nature comme l'eau vive ou l'escalade dans cette application. Une nouveauté qui sera publiée en 2023 !

Les démarches concertées de structuration de l'escalade, du ski de randonnée et du VTT, coordonnées par le trio OTGQ – Parc – Communuaté de communes du Guillestrois et du Queyras ont cette année souffert des difficultés de personnel dans les structures.

La démarche concertée de structurtion de l'escalade, coordonnée par le Parc et le Département, s'est réuni en fin d'hiver pour évoquer les projets d'équipement, les études environnementales en cours sur les faliases. Toutefois, le groupe local d'escalade s'est réuni en fin d'hiver et un stage du CAF « héritage ouvreur » s'est déroulé sur 3 jours à Ristolas en début d'été, valorisant la prise en compte des aspects techniques, sécuritaires, historiques et environnementaux dans l'équipement des voies d'escalade.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Le développement économique et social

L'écotourisme

En 2022, 50% du temps d'animation du projet écotouristique a été affecté à une autre mission et dans la perspective de la définition du nouveau projet de territoire et n'a pas été remplacé. Le projet écotourisme a donc été animé sur 30% d'un ETP au lieu de 80% les dix années précédentes.

❖ Réflexions autour du nouveau projet de charte

L'année a commencé par la restitution des Etats généraux de la transition du tourisme en montagne, un événement qui s'était inscrit dans le cadre de la Présidence française de la SUERA, co-portés par l'Association Transitions des Territoires de Montagne (2TM), Mountain Wilderness, les régions de montagne et les commissariats de massif. Pour plus d'information https://www.eg-transitionmontagne.org/.

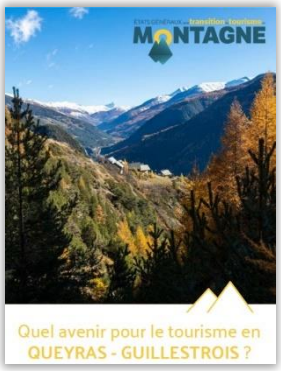

L'idée est de montrer que le tourisme permet aux destinations de montagne de *retrouver une dynamique sociale, environnementale et économique*. Il ne s'agit pas d'opposer le bon au mauvais tourisme, ni le tourisme estival au tourisme hivernal mais de trouver ensemble les réponses permettant le déploiement du tourisme, en altérant le moins possible les ressources tout en produisant de la valeur ajoutée pour les habitants. Cette dynamique a fait écho à différentes initiatives du Guillestrois Queyras dont la révision de la charte du Parc, l'espace valléen ou des projets de recherche (CORESTART).

Quel sens voulons-nous donner à nos montagnes ?

La réflexion s'est engagée autour d'un Guillestrois-Queyras plus résilient, où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place, en harmonie avec la préservation des ressources naturelles qui sont le terreau de notre développement. Être ambitieux pour être à la hauteur des enjeux qui vont arriver. Réunis à Ceillac en fin d'année 2021, les queyrassins ont proposé des pistes stratégiques pour l'avenir.

Les problématiques qui en sont sorties :

- Comment installer et maintenir une population a l'année ?
- Comment repenser le modèle touristique ?
- Comment réduire l'impact carbone de nos modes de vie ?
- Comment concilier montagne a vivre (et activités économiques) et montagne préservée ?

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Une réunion auprès des élus du territoire Guillestrois-Queyras a été organisée en janvier 2022 par le PNRQ, l'OT et la Communauté de communes et accompagnée par Pauline Texier de l'Université Lyon 3, pour les informer des propositions d'actions/projets et axes de travail suggérés lors des ateliers.

Elle a été suivie en mai d'un atelier pour les acteurs du territoire « Tourisme de demain » proposé par le Média des Acteurs à l'Argentière, avec l'idée d'encourager tout un chacun à s'emparer des enjeux du territoire et de faciliter l'action pour construire un tourisme durable ou alternatif sur nos territoires.

En septembre, en amont du congrès de Domaines Skiables de France, le parc participe à une nouvelle rencontre pour faire l'état d'avancement des actions vers la transition. L'idée est de faire le lien entre les territoires et les instances nationales pour mettre en lumière des dispositifs existants pour l'accompagnement à la transition et les besoins pour les mettre en œuvre les enjeux prioritaires.

❖ **Réseau Interparcs Paca**

Ce réseau mutualise les moyens humains et les outils pour mener des actions collectives à l'échelle des 9 Parcs naturels régionaux. L'effectif des deux chargées de mission écotourisme Interparcs a été renforcé en fin d'année par un troisième poste. Ils animent notamment en lien avec les chargés de mission des différents Parcs, la mise en place de stratégies touristiques territoriales, l'accompagnement et la qualification écoresponsable des entreprises touristiques via la marque nationale Valeurs Parc naturel régional, la mise en réseau, la professionnalisation et la valorisation de ces entrepreneurs engagés et la structuration de cette offre.

- Le contrat de filière écotourisme régional : Depuis 2019 sur demande de la Région, l'Interparcs tourisme copilote le contrat de filière et assure le suivi de son plan d'actions en lien avec l'ensemble des partenaires régionaux impliqués. Cette démarche mutualisée est à ce jour unique et enviée au niveau national. Elle a fait ses preuves auprès des entreprises touristiques engagées et est très appréciée par les partenaires touristiques.

Cette année a été marquée notamment par :

- Le Forum de l'écotourisme en Région Sud organisé par le réseau de Parcs naturels régionaux a rassemblé le 30 novembre dernier plus de 180 participants sur le thème « Réfléchir au tourisme de demain et contribuer à la transition ». Cette journée a été magistralement orchestrée par Denis Cheissoux, journaliste et animateur sur France Inter, et Nicolas Crunchant est intervenu au sein de la table ronde « Évolutions du climat : quels défis et solutions pour les professionnels du tourisme ? » et a donné à voir des solutions pour avancer ensemble vers la transformation du tourisme !

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Les supports des interventions sont disponibles ici https://www.monreseaupro-pnrsud.fr/forum-de-lecotourisme-en-region-sud-merci-a-tous/

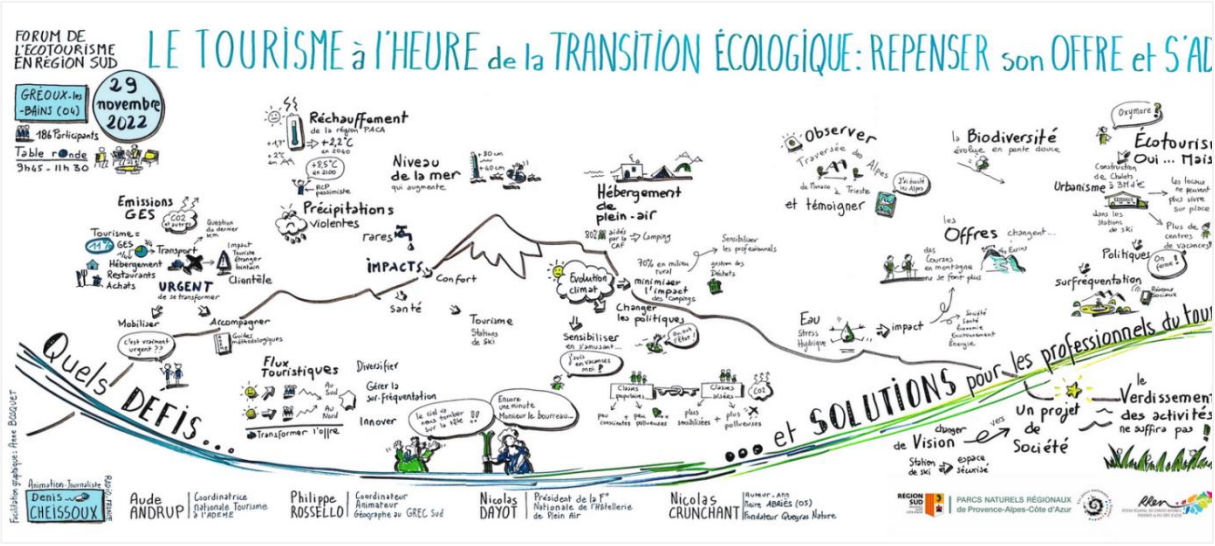

- De parc en parc. Du 27 septembre au 26 octobre 2022, les Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur ont accueilli un tournage vidéo zéro carbone réalisé par Jérôme Zindy, reporter à vélo pour découvrir des initiatives d'adaptation au changement climatique. L'occasion pour ces Parcs de réaffirmer leur engagement en faveur de la transition écologique et énergétique. Toutes les vidéos sur la chaîne YouTube du réseau https://www.youtube.com/@parcsnaturelsregionauxpaca

- Le dispositif Fonds Tourisme Durable de l'ADEME déployé par le Réseau de Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis mai 2021 s'est clôturé mi-décembre 2022. Le bilan de cette opération est très positif avec un total de 85 hébergeurs et restaurateurs qui ont pu bénéficier de diagnostics, d'aides à l'investissement et d'actions de formation pour amorcer ou poursuivre la transformation écologique de leur activité. Afin d'illustrer le dispositif du Fonds tourisme durable, quatre vidéos ont été réalisées. Ces vidéos d'1 à 3 minutes permettent de valoriser les actions pour la transition écologique mise en œuvre par les professionnels grâce à ce fonds et le travail d'accompagnement réalisé par le réseau des Parcs. Lien vers les vidéos https://youtube.com/playlist?list=PLIPcY9kAK5LBdOSia3_XncUlUl6RZICpN

❖ **Sensibilisation des publics de la région en lien avec le Comité régional du tourisme**

Le déploiement du site www.ecotourisme.provence-alpes-cotedazur.com s'est poursuivi par la création de contenus supplémentaires en 2022 : Top des hébergements insolites, Admirer les couleurs d'automne en espaces naturels, Top des randonnées nature aux premières neige, vacances en famille au plus proche de la terre/nature : agritourisme… mais aussi par la valorisation des expériences écotouristiques avec des prestataires écolabellisés et des campagnes marketing pour booster la notoriété de l'écotourisme régional auprès des publics cibles.

La campagne de sensibilisation des visiteurs au respect des espaces naturels a été reconduite en 2022 sous une approche plus engageante : « Les parc naturels ont besoin de vous, de héros par nature ! »

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Faire porter à nos cibles une mission, sans ton moralisateur ou inquisiteur, ils ont en eux le pouvoir de faire bouger les lignes, de changer les mentalités !

En complément, un workshop presse « one to one » pour les médias régionaux et la presse « voyages » a été organisé afin d'expliquer aux journalistes comment voyager de façon responsable dans les espaces naturels protégés et de valoriser des sites secondaires, moins prisés que les « phares ». Le parc relai cette campagne localement et organise la production des contenus (texte et campagne photos).

La marque Valeurs Parc

- **Qu'est-ce que la marque ?**

C'est la reconnaissance d'un engagement fort d'un producteur ou d'un prestataire, aux côtés du Parc naturel régional en tant qu'ambassadeur de ce dernier.

La marque Valeurs du Parc est un moyen de différentiation et de distinction, qui - vis-à-vis des autres signes de qualité - peut-être plus valorisant et mieux adapté au territoire.

Elle s'appuie sur 3 valeurs :

- La préservation et la valorisation de l'environnement ;
- Le développement durable et maîtrisé par l'homme et pour l'homme ;
- La valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

Les Parcs qualifient avec la marque Valeurs Parc naturel régional une offre responsable d'excellence basée sur la découverte douce des patrimoines naturels et culturels. Cette marque nationale, propriété du ministère de la Transition écologique et solidaire, atteste de l'engagement des entreprises pour le développement d'une activité économique en équilibre avec la préservation des patrimoines. Elle est basée sur une approche durable plus respectueuse de l'environnement, des territoires et des hommes et des femmes qui y vivent et y travaillent. A fin 2022, le réseau des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional sur l'ensemble des 9 Parcs naturels régionaux compte 324 entreprises et 350 prestations écotouristiques ce qui représente 7360 lits et 1438 emplacements nus de camping, et place ainsi la région en 2ème position nationale au niveau du nombre de bénéficiaires touristiques. Ce réseau de professionnels représente une grande diversité d'entreprises et de métiers : hôtels, villages vacances, gîtes, chambres d'hôtes, campings, refuges sites de visite, restaurants, accompagnateurs en montagne et moniteurs de sports d'eau vive et d'air. Par ailleurs, afin de mettre en tourisme cette offre qualifiée et de générer une fréquentation sur les ailes de saisons, une offre vitrine de 21 Séjours Valeurs Parc naturel régional est désormais commercialisée en lien avec les Agences Escursia, Destination Queyras, Provence Evasion, Roc'Ecrin, Guil-EBike et l'Office de tourisme de la Provence verte et Verdon.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'objectif économique d'une telle démarche de développement est de consolider les activités spécifiques du territoire, de communiquer et de promouvoir le territoire collectivement en améliorant la notoriété écotouristique de la destination Queyras. Redonner de la valeur au potentiel existant, ainsi qu'à la diversité des productions et des prestations. L'idée de cette démarche ? Créer du partage et une dynamique autour d'une identité spécifique au territoire.

❖ Qui peut en bénéficier ?

Sur le territoire du Parc du Queyras, la marque Valeurs peut être accordée à :

- Des prestations d'hébergement,
- De restauration,
- De prestations de loisirs et de découverte (accompagnement à pied, à cheval, à VVT, en raft et activités diverses),
- Des sites de visites et de découvertes,
- Du savoir-faire artisanal du bois,
- Des séjours proposés par des Agences de voyage,
- Des produits transformés issus de la cueillette artisanale alimentaires et cosmétiques, de bien-être.

❖ Les ambassadeurs du Pnr du Queyras

Ils s'engagent à offrir les clés de la découverte du Parc naturel régional du Queyras, à faire déguster les produits locaux et partager les modes de vie et patrimoine.

<u>1 hôtel*** :</u>

- L'équipe, de Patricia et Philippe Clemenceau, à Molines-en-Queyras

<u>2 hôtels** :</u>

- Le Chamois, de Marie-Jeanne et Maurice Monetto, à Molines-en-Queyras
- Le Chalet Lanza, d'Isabelle Olivier, à Abriès-Ristolas

<u>3 hôtels */ Gîte d'étape :</u>

- Yak Avenir, gîte et restaurant de Charlotte et Philippe Gossart, à Aiguilles
- Le Ristolas, de Sabrina et Damien Fericot, à Abriès-Ristolas
- La Baïta du loup, de Félicie et François Guguen, à la Chalp St Agathe à Saint Véran

<u>1 hôtel** / Gîte d'étape :</u>

- La Maison de Gaudissard, de Nicolas Preiss, à Gaudissard à Molines-en-Queyras

<u>7 gîtes d'étape :</u>

- La Fruitière, de Florence Chirié, à Villargaudin, à Arvieux
- Les Gabelous, de Tiphaine Meynet et Florian Colley, à Saint Véran
- Le Cassu, d'Aline Doucet et José Prieto, à Abriès-Ristolas
- Le Chalet Vie sauvage, de Marc Laurans, à Prats-Hauts à Château-Ville-vieille
- Le gîte de la Monta d'Olivier et Alexis Bacquart, à la Monta à Abriès-Ristolas
- Le gîte du Villard de Martine et Philippe di Marco, à Abriès-Ristolas
- Le Grand Rochebrune d'Arthur Postel, à Souliers à Château-Ville-vieille
- Les Astragales d'Anne Labiau et Yannick Tardy à Château-Ville-vieille

<u>2 gîtes de groupe + étape :</u>

- La P'tite auberge, de Joëlle Bonetti, à Aiguilles
- L'Estoilies, de Nathan Weber, au Raux de Saint Véran

<u>5 maisons d'hôtes :</u>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Les Oules, de Chantal et François Humbert, à Souliers à Château-Ville-Vieille
- Le berger gourmand, de Mathieu Antoine, à Saint Véran
- Le chalet Viso, de Jean Robert, à Arvieux
- La Girandole, de Vanessa et Jean-Michel Collatti, à Brunissard à Arvieux
- Le Val d'Azur de Carole Armanet et Benjamin Assemat à Molines

3 centres de vacances :

- Le Fontenil, à Ristolas
- Le VVF L'Hochette, à Ceillac
- Le VTF les Esquirousses, à Brunissard à Arvieux

1 loueur de meublés pro :

- Le Clot Campanes, de Catherine et Francis Blanc-Debrune à Molines

1 refuge :

- Viso, gardé par Anselme Roux à Abriès-Ristolas

1 restaurant :

- BôBar de Céline Blanc à Aiguilles

3 artisans du bois :

- Les jouets en bois, Giovana Graziosi, coopérative l'Alpin Chez lui, à Arvieux
- Acanthernel, Floranne Blanc-Debrune, à Château-Ville-Vieille
- Le bois d'Ylva, Natacha Heitz, à la Maison de l'artisanat, à Château-Ville-Vieille

4 sites de visite et de découverte :

- L'Arche des cimes à Ristolas
- La maison du soleil à Saint-Véran
- La chèvrerie des moulins aux Moulins d'Arvieux
- La fromagerie des alpages de Fontantie à Château-Ville-Vieille

7 prestataires proposant des sorties et / ou des activités :

- Vincent Lhote de Queyraft, « Initiation au Guil »
- Nicolas Crunchant / Queyras nature à Abriès, « Des bouquetins et des hommes » ; « Trappeur » ; « Au temps des loups » ; « A la rencontre des chamois » ; « Moulages et empreintes » ; « Les plantes de montagne, découvertes et anecdotes » ; « Sur les pas des mineurs » ; « Sur les pas des contrebandiers » ; « Raquettes et goûters gourmands »
- Yves Fouque à Ceillac, « Le jardin secret » ; « Vivre en montagne, quelle idée ! » ; « Miroir magique » ; « Ceillac en balcon » ; « Raquettes, raclette »
- Guil e bike à Guillestre, « Vélo rando dans la Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso »
- Pascal Giraud à Aiguilles, « Bric Bouchet »
- L'Ecurie de Ceillac Arlène Buzet, « Sortie nature »
- Jeff Graphy, sortie « Photographier le ciel nocturne »

3 agences de voyages :

- Destination Queyras, avec des séjours « Au temps des estives » ; « Lumières et couleurs d'automne » ; « Les balcons du Queyras » ; « Tour du Queyras facile » ; « Tour du Queyras en hôtel » ; « Tour du Queyras du coq à l'âne » « Tour du Queyras en raquettes » « Grand tour du Viso » « Virée au grand air 3j/2n en bivouac » « Reconnectez-vous à la nature 6j/5n en bivouac ».
- Roc Ecrins, avec le séjour « Découverte de la forêt du Queyras »
- Guil e bike à Guillestre, « Week-end vélo rando »

4 artisans cueilleurs proposant des produits :

- Cueillette en Queyras, Sébastien Chosson, Queyt'chup au cynorrhodon, Vitabaie, gelée de mélèze, confitures d'argousier, d'églantine, d'épine-vinette, soupe aux herbes sauvages.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Le Plantivore, Jean-Pierre Labonde, liqueurs de mélèze, genièvre, Saint Pierre (chrysanthème balsamique et safran), hysope, queyrassine (livèche et estragon), sirops de mélèze, d'argousier, d'épine-vinette, confitures de gratte cul, épine-vinette, lait, argousier, sureau, pissenlit, marmottier.
- La Fée des bulles, Daisy Marchand, baumes calendula et arnica ; mousse corporelle à l'edelweiss ; macérats huileux d'achillée millefeuilles, de millepertuis, de reine des prés, de serpolet, de calendula, d'arnica, d'ortie, de pâquerette de belis, de pin sylvestre, de pensée sauvage.
- Terra Viso, Pauline Roux, sirops sauvages pin sylvestre et genévrier ; fleurs de Bach aigremoine, avoine sauvage, bourgeon de marronniers, charme, chêne, chèvrefeuille, chicorée, clématite, dame de 11h, eau de roche, églantier, gentiane, hélianthème, hêtre, marronnier blanc, mélèze, moutarde, noyer, orme, pin sylvestre, pommier sauvage, prunus, saule, tremble, verveine, vigne ; Macérats huileux : anthyllis des montagnes (rose sauvage), hysope, lavande, millepertuis, pensée sauvage, primevère officinale (coucou) ; Macérats alcooliques : achillée millefeuille, framboisier, pin sylvestre, genévrier, ortie, pissenlit.

❖ **La vie de la marque**

En 2022, par manque de temps de travail de la Chargée de mission marque Valeurs, il n'y a pas eu de travail d'animation locale du réseau des bénéficiaires, et aucune réunion. La commission marque Valeurs ne s'est pas réunie.

Les évènements et formations proposés par le réseau des Parcs naturels régionaux de la région SUD :
Le Forum de l'écotourisme en Région Sud : organisé dans le cadre du Contrat de filière régional Ecotourisme, il s'est déroulé le 29 novembre à Gréoux-les-Bains. Beau succès pour cette édition qui a réuni plus de 180 participants autour de la thématique « Le tourisme à l'heure de la transition écologique : repenser son offre et s'adapter ».

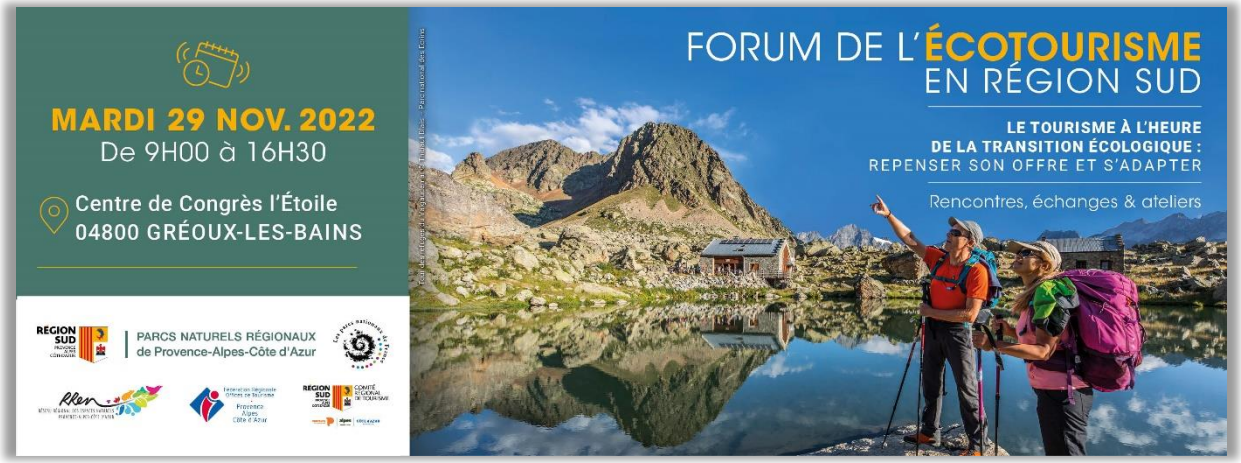

Plus d'information ici .

Webinaire – Le réchauffement climatique et la biodiversité : comment amorcer la transition touristique ? : 2 sessions de 2h chacune les 8 et 15 mars 2022.
Le replay du webinaire est disponible ici.

Webinaire – Réaliser des économies d'énergie dans les établissements touristiques : 2 Webinaires ont été réalisés les 4 et 8 novembre 2021 et 7 rencontres terrain chez des professionnels marqués de février à mai 2022.
Les supports de présentations et les replays sont disponibles ici.

Le guide de Bienvenue Valeurs Parc :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Fraichement conçu par le réseau des Parcs naturels régionaux, ce guide est à destination des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional. Il permet de les accompagner à mieux communiquer sur la marque Valeurs Parc et sur leurs engagements auprès de leurs clients et partenaires.

Dans ce guide, les prestataires Valeurs Parc pourront découvrir :

- Toutes les actions du réseau et de ses partenaires auxquels ils peuvent participer ;
- Comment communiquer sur la marque Valeurs Parc : afficher son appartenance à la marque, utiliser le logo, parler de ses engagements, présenter la marque Valeurs Parc… ;
- Comment sensibiliser sa clientèle aux écogestes ;
- Les bons comportements à adopter en milieux naturels ;
- Comment créer des partenariats avec les autres bénéficiaires de la marque Valeurs Parc ;
- Tous les contacts des Parcs naturels régionaux de la Région Sud.

Ce guide sera prochainement distribué à l'ensemble des bénéficiaires de la marque du réseau. Il peut également être consulté en ligne.

Le nouveau site internet : https://www.monreseaupro-pnrsud.fr/

C'est un espace destiné aux professionnels du tourisme bénéficiaires de la marque Valeurs Parc, aux candidats ainsi qu'aux partenaires du réseau : informations utiles, actions et actualités du réseau et des partenaires, dispositifs d'accompagnement, formations et évènements, ainsi que les outils et bonnes pratiques pour évoluer dans sa démarche écoresponsable.

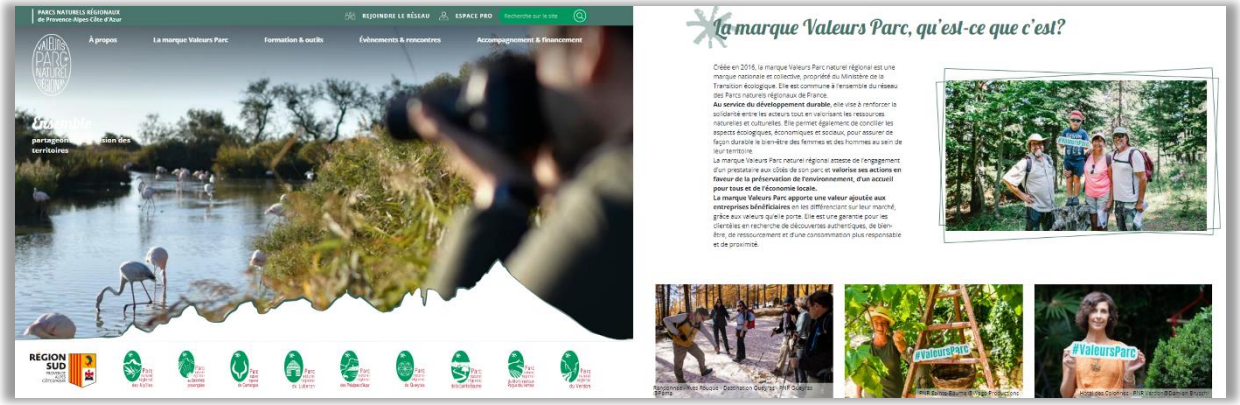

L'annuaire des prestataires Valeurs Parc

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

A la suite de la première édition en 2021, l'annuaire Valeurs Parc a été réédité en 2022. C'est un guide pour préparer ses vacances au sein des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Réalisé par le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le soutien financier de la Région, ce guide contient :

- Une présentation des neufs Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- L'ensemble des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional.
- Des itinéraires de randonnées à pied, à vélo et à VTT !

En complément de l'annuaire, le réseau des Parcs naturel régional de la Région Sud a également déployé un livret afin de valoriser les 19 séjours Valeurs Parc.

Découvrez l'annuaire Valeurs Parc ici.
Prenez connaissance du livret séjours en ligne.

Le déploiement du fonds de tourisme durable

Le Fonds Tourisme Durable avait pour objectif de soutenir, via des aides financières, les restaurants et hébergements touristiques dans leur démarche vers le tourisme durable en priorité dans les territoires ruraux et communes à faible densité (<20.000 habitants) en leur apportant :

- Un accompagnement à l'élaboration d'un plan d'actions via un diagnostic gratuit
- Un financement d'une partie des coûts d'investissements liés à la transition écologique via des subventions

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADEME a confié le déploiement de ce dispositif au Réseau des Parcs naturels régionaux et au Réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie. Le dispositif s'est terminé en décembre 2022.

Au sein du Pnr du Queyras, il y a eu un total de 17 inscrits éligibles, dont 5 ayant donné suite. A termes, ce sont 3 dossiers déposés et 1 en cours d'instruction (pour le Gîte de la Monta) qui élève à 4 le nombre de Potentiels validés.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'animation de la réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso, réseau MAB

Les éco-acteurs de la Réserve de biosphère

MONVISO BIOSPHERE

❖ Les ambassadeurs de la Réserve

Le réseau d'éco-acteurs est une démarche de progrès ouverte à toute structure ou personne du territoire souhaitant s'investir en faveur de la transition écologique et qui se reconnait dans les valeurs de l'UNESCO. En 2022, le réseau compte 19 éco-acteurs français.
Le 7 avril 2022, une réunion à destination des élus et une remise officielle des chartes d'engagement auprès des éco-acteurs s'est tenue à Mont-Dauphin en présence du MAB France.

4 éco-acteurs présents se sont vu remettre leur charte d'engagement :

- Allibert Trekking
- LPO - Antenne de Briançon
- Environnement et Solidarité
- Coopérative des artisans

Une nouvelle remise officielle des chartes d'engagement sera à organiser en 2023.

❖ Finalisation de la coopération Ecoopact

Le projet Ecoopact, financé par le programme européen Leader, s'est échelonné sur plusieurs années 2020, 2021 et 2022. Ce projet de mutualisation et d'échange autour de l'animation des Réserve de biosphère du Mont Viso, de Camargue et des gorges du Gardon a permis de dynamiser le réseau d'éco-acteurs local et a créé du lien entre des acteurs d'activités professionnelles variées. Cette coopération inter-territoire se composait d'actions individuelles et collectives.

<u>Les actions collectives :</u>
Les trois Réserves de biosphère ont été accompagnées par l'Agence Ethicalia pour mener une étude pour une pérennisation de nos réseaux d'éco-acteurs. Elle a rencontré les éco-acteurs, les animateurs, les structures partenaires liées au réseau d'éco-acteurs et le MAB France pour comprendre les enjeux de chaque réserve et a proposé une fiche commune sur laquelle les animateurs de réseau d'éco-acteurs peuvent s'appuyer. On y retrouve des propositions d'animations afin d'assurer une activité minimale auprès des éco-acteurs.

Des tee-shirts communs mais personnalisés pour chacune des Réserve de biosphère ont été créés. Sur le cœur on retrouve le logo de la Réserve de biosphère tandis que l'on peut lire dans le dos « Eco-acteur engagé pour la biosphère » avec en dessous la Salamandre de Lanza, espèce emblématique du territoire.

La création d'un plan de communication a permis de communiquer sur le projet avec la rédaction d'un dossier de presse et de deux communiqués de presse. Consultable ici : https://cooperation-eco-acteurs.com/

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Des éduc'tours ont été organisés afin de découvrir les activités des éco-acteurs au sein de chaque Réserve de biosphère, le premier s'est déroulé à l'automne 2021 au sein de la RB Mont Viso. Les deux suivants se sont déroulés dans les gorges du Gardon et en Camargue.

Un livret d'accueil, document à destination des éco-acteurs, a été créé. Il a pour vocation de transmettre une culture commune. Ce document présentant la reconnaissance réserves de biosphère pourra être partagé auprès d'autres structures comme les mairies, les offices de tourisme, espaces touristiques…
Des vidéos pour mettre en avant le projet et les éco-acteurs ont été tournées. Elles sont visionnables sur la page YouTube du Parc du Queyras.

https://www.youtube.com/watch?v=t2UrylOx1cQ
https://www.youtube.com/watch?v=G2_oC_LTD5s

Un guide technique type boite à outils a été créé. À destination des animateurs de réseau d'éco-acteurs, il propose grâce à l'étude d'Ethicalia, les expériences des animateurs et aux conseils du MAB, une variété d'idée d'animation de réseau à mettre en œuvre au sein de sa réserve de biosphère. Dans l'objectif d'une diffusion à l'internationale, ce document a été traduit en anglais.

Les actions locales :

Une journée des éco-acteurs s'est déroulée en septembre et a permis une première rencontre physique entre les éco-acteurs français et italiens. Au cours de cette journée, des moments conviviaux ont été partagées autour d'ateliers pratiques permettant de s'initier à la sculpture sur bois et à la cyanotypie.

Une vidéo, vient compléter celle de la formation conférence qui s'est déroulée lors du voyage d'étude en mettant en avant la première journée de rencontre entre éco-acteurs français et italiens :
https://www.youtube.com/watch?v=FaI7bmXq7i8

Un classeur pédagogique a été réalisé et distribué aux acteurs. Il présente la Réserve de biosphère et son patrimoine (culturel, bâti, naturel…) et l'ensemble des éco-acteurs du réseau.

Un évènement de fin de coopération a été organisé dans l'objectif de marquer la fin de ce projet par un moment festif et de participer à la première journée internationale des Réserves de biosphère, le 3 novembre. Les éco-acteurs se sont retrouvés autour d'une soirée découverte des étoiles.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

La participation à la foire bio Génépi d'Embrun a permis de donner de la visibilité à une structure éco-actrice - Terra Viso et au Parc naturel régional en tant que gestionnaire de la Réserve de biosphère.

❖ **Des outils de communication**

Afin de communiquer autour de la Réserve de biosphère et de donner de la visibilité aux éco-acteurs, des outils ont été créés avec la charte graphique de la Réserve de biosphère :

- Un guide pratique qui présente la démarche du réseau d'éco-acteurs au sein duquel on trouve un dossier de candidature
- Un kakémono (roll-up) et une plaquette qui présentent la Réserve de biosphère
- Un kakémono et une plaquette qui présentent la démarche éco-acteurs
- Un kakémono et poster spécifique à l'éco-acteur qui lui permettront de mettre en avant ses engagements
- Un flyer pour faire la promotion du réseau et des éco-acteurs
- Des goodies (tour de cou et porte-clef).

Trophées de la Réserve de biosphère

La 6ème édition des Trophées de la Réserve de biosphère a été organisé et lancé au printemps 2022 pour récompenser des initiatives locales écocitoyennes exemplaires et innovantes. Huit projets ont candidaté, quatre français et quatre italiens. Deux lauréats, un français et un italien ont reçu chacun mille euros pour mener à bien leur projet.
Les projets sélectionnés par le jury, récompensés lors de la Foire de la Saint-Luc sont Alpi'culture de Yoann Robain et Intervall de Rete del Buon Cammino.

Alpi'Culture

Yoann Robain, jeune agriculteur installé à Abries depuis 2021 en maraichage et culture de petits fruits
Son objectif est de produire une alimentation saine par des pratiques culturales adaptées à la montagne.
Ce projet agroécologique à la vocation :

- De production alimentaire,
- D'outil pédagogique,
- De laboratoire d'expérimentation de pratiques agroécologiques adaptées à la culture en altitude (1 700 m)
- De préservation du patrimoine agricole local

Intervall

Rete del Buon Cammino souhaite mettre en valeur, à travers de l'itinérance pédestre et cycliste, les espaces de transitions entre plaine et montagne. L'idée est de valoriser les particularités artistiques et

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

historiques de ces espaces. Des haltes ont été identifié comme lieux de restauration, d'information et d'assistance technique attribués lors de la Foire de la Saint-Luc à Guillestre le 18 octobre 2021.

Recherche et développement

Dans le cadre du projet PITER Terres Monviso – EcO, un accent particulier a été mis sur l'accueil de chercheurs sur ce territoire transfrontalier de 2018 à 2022. Afin de dynamiser la recherche et de faciliter les activités de recherche et développement, deux typologies d'actions ont été menées : la réhabilitation de pôles de recherche et leur mise en réseau ainsi que la mise en place d'une politique d'accueil de chercheurs. Un colloque scientifique a également été organisé afin de sensibiliser les élus et l'ensemble des habitants de son territoire à tous les travaux scientifiques menés.

- **Colloque scientifique**

Cf paragraphe Conseil scientifique

- **Accueil de chercheurs**

Afin de contribuer aux différentes actions menées sur la thématique recherche et développement et pour soutenir cette politique d'accueil de la recherche sur les Terres Monviso, le Parc naturel régional du Queyras a ainsi équipé un appartement dont il est propriétaire dans son espace muséographique à l'Arche des cimes à Ristolas. Ce logement est désormais accessible gratuitement jusqu'à cinq scientifiques qui souhaitent venir réaliser des recherches sur le territoire.

Animation territoriale

- **MAB Youth Camp**

La troisième édition du « MAB Youth Camp » s'est déroulée sur le versant français de la Réserve de biosphère. En effet du 19 au 23 juillet 2022, une quinzaine de jeunes français et italiens ont partagé cinq journées riches en découvertes, en rencontres et en échanges.

Le premier temps du séjour a permis à la Fondazione Santagata d'intervenir afin de sensibiliser les jeunes à la reconnaissance Unesco « Réserve de biosphère », au programme MAB et aux 17 Objectifs de Développement Durable. Ce moment s'est conclu par un atelier Fresque du climat, animé par Fanny Kubenka. L'objectif de cette animation est de faire comprendre le rôle du changement climatique et les éléments qui l'influencent.

La seconde journée a permis aux jeunes de découvrir la Réserve naturelle régionale des Partias avec Anais Merdignac de la LPO, en charge de sa gestion. La conservatrice les a amenés à travers une randonnée à la découverte d'un espace naturel protégé et les a sensibilisés à son mode de gestion.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

La journée du jeudi les a projetés dans les missions de la conservatrice. Divisé en deux groupes, certains sont allés relever les pièges photos pendant que les autres ont pioché pour marquer un sentier que les accompagnateurs en montagne empruntent avec leurs groupes. Une fois le chantier et la récupération des données des pièges photos réalisés les jeunes ont été sensibilisés par Marion Douarche, spécialiste de la gestion de l'eau en montagne, aux cycles de l'eau, à ses usages, ses enjeux, les pratiques humaines associées, etc.

Lors de la matinée du vendredi les jeunes ont été accueillis par Carine Haag de l'association Environnement & Solidarité. Ils ont visité la ressourcerie La Miraille dont l'association est gestionnaire. Les jeunes français et italiens ont découvert cet espace dédié au réemploi. Ce fut l'occasion de les sensibiliser aux à la gestion et la réduction des déchets.

Enfin le vendredi après-midi et la journée du samedi furent dédiés à des temps de réflexion et au bilan. Les jeunes ont été invités à réfléchir à quelles actions quotidiennes pourraient-ils mettre en place à la fin du séjour mais aussi à demain quand ils seront de jeunes adultes pour participer à réduire l'impact humain et s'engager et partager des bonnes pratiques.
Ce camp n'a reçu que des retours positifs de la part des jeunes et des intervenants. Le souhait est fort de pérenniser ce projet dans les années à venir voire développer des week-ends de rencontre entre jeunes français et jeunes italiens au cours de l'année.

L'Office Français de la Biodiversité a, par son soutien financier, rendu possible l'organisation de ce séjour.

- **Montagne pour tous**

Comme les années précédentes, l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras a organisé le 17 juillet l'évènement transfrontalier « La montagne pour tous ». Il donne l'opportunité à des personnes à mobilité réduite de pouvoir randonner à bord de joëlettes poussées par des bénévoles. Cette année, la cinquantaine de personnes présentes au sein du cortège est montée jusqu'au Paso della Losetta, rejointe par quelques voisins transalpins venus partager un moment en toute convivialité. La Réserve de biosphère du Mont Viso a apporté son soutien à l'organisation en finançant le pique-nique.

Participation aux réseaux Unesco

- **Une rencontre annuelle en Moselle Sud**

Les réserves de biosphère françaises se retrouvent chaque année quelques jours pour travailler et découvrir un territoire. Cette année, l'accueil a été organisé par la toute nouvelle Réserve de biosphère de Moselle Sud.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Accueil d'une étudiante pour son travail de recherche**

L'équipe du Parc a accueilli, en début d'année, une étudiante d'Innsbruck en Autriche qui souhaitait réaliser son mémoire de fin d'année sur la Réserve de biosphère. Ainsi elle a rencontré un panel d'acteurs français et italiens pour répondre à son questionnement : les espaces protégés, moteurs de processus de développement économique durable ? – Une étude de la région frontalière du Mont Viso dans les Alpes Cottiennes.

❖ **Vers d'autres projets de coopération**

Plusieurs projets de coopération étaient en réflexion en 2022 qui verront leur aboutissement en 2023 et 2024 :

- Un nouveau projet Alcotra en réponse au premier appel à projet simple sur la programmation 2021-2027 permettrait au territoire français et italien de la Réserve de biosphère de travailler sur les méthodes de suivi, de connaissance et de sensibilisation de la salamandre de Lanza ;
- Un projet nommé Covpath pour travailler de la thématique « forêt de montagne » pour travailler sur les relations Homme / nature avec des Réserves de biosphère qui ont des territoires similaires (France, Andorre, Mexique, Argentine, Canada) ;
- Un projet Life – Climat en coopération avec les réserves de biosphère françaises pour travailler sur l'adaptation au changement climatique.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'accueil, éducation et information

L'éducation à l'environnement et au territoire

Crise sanitaire, accident du travail entrainant une longue absence sans remplacement du chargé de mission « Education au territoire » du Parc naturel régional du Queyras, l'année 2021 aura été perturbée.
On retiendra donc en premier lieu que, la crise sanitaire s'éloignant, et le chargé de mission reprenant le travail à la mi-avril, l'année 2022 est celle du retour à une situation normale, propice à retrouver une vitesse de croisière.

Dans nos écoles, notre collège, les lycées : nos jeunes en montagne

- **Le dispositif de soutien pédagogique et financier aux projets personnalisés d'éducation au territoire**

Un dispositif de formation des enseignants qui se pérennise

Pour la troisième année consécutive, le partenariat et l'engagement de l'Education nationale ont permis de mettre en place un module de formation d'une durée de deux journées, destiné aux enseignants des établissements scolaires du territoire parc. Cette formation permet à une douzaine d'enseignants des écoles primaires -*le nombre de participants est déterminé par le nombre de remplaçants pouvant prendre en charge les élèves des classes des enseignants en formation sur leur temps de travail*- ainsi qu'à des professeurs du collège des hautes vallées de Guillestre -*formation « inter-degrés »*- de se retrouver en début d'année scolaire, d'explorer ensemble une thématique, d'échanger des points de vue pédagogiques et éducatifs et de commencer à construire les projets personnalisés.

En 2022, cette formation s'est déroulée les 27 et 28 septembre, à Guillestre *(Collège des Hautes Vallées la première journée et école maternelle la seconde).* Elle a porté sur la thématique de « L'Approche scientifique » à l'école, avec deux angles concrets particuliers, les arbres et la microfaune du sol. L'approche de terrain, sensible et scientifique a été privilégiée. La formation a été encadrée par Brigitte Talon, enseignante chercheuse à l'Institut Méditerranéen de Biologie et d'écologie marine et continentale -*IMBE*- et membre du conseil scientifique du PnrQ.

Sont également intervenus Stéphanie Foissac, conseillère pédagogique départementale « Sorties scolaires et environnement », Philippe Bertochio, enseignant référent pour les usages du numérique et le chargé de mission « Education au territoire » du PnrQ. Ce trio a par ailleurs assuré la coordination de l'organisation de ce module.

La dernière demi-journée a permis aux enseignants présents de rencontrer des intervenants qui pourront animer des séances dans le cadre du projet personnalisé d'éducation au territoire qu'ils imaginent et mettent en œuvre *(« Forum pédagogique »).* Ce sont une quinzaine de personnes aux profils et compétences variés *(accompagnateurs et accompagnatrices en montagne, éducateurs et éducatrices à l'environnement, guides conférenciers, jardiniers, conteuses, historienne…)* qui ont rejoint les enseignants pour ce temps de rencontre et d'émulation afin de bâtir avec eux leurs projets personnalisés d'éducation au territoire, dans une logique de coopération affirmée s'appuyant sur les compétences de

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

chacun. Il est à noter que cette formation organisée en début d'année scolaire *(septembre 2022)* nourrit les projets scolaires de l'année scolaire qui s'ouvre alors *(2022-2023).*

Formations avec les enseignants du territoire du PnrQ. Sur le terrain, en salle, développer l'approche scientifique, être à l'écoute de l'environnement, de soi, des autres et bâtir ensemble des projets personnalisés d'éducation au territoire pour les élèves, © Christophe Gerrer.

Une dynamique de territoire fédérative, joyeuse et riche !

En ce qui concerne les projets de l'année scolaire 2021-2022 *(la plupart se déroulent effectivement au cours des deux premiers trimestres de l'année 2022),* la motivation des enseignants, leur adhésion au dispositif et leur engagement permet de nourrir une dynamique de territoire qui fédère et anime tout notamment les écoles du territoire parc ainsi que de nombreuses classes de différents niveaux du collège des hautes vallées de Guillestre. Il n'y a pas eu de thématique commune pour cette année. Les projets imaginés et mis en œuvre par les enseignants ont ainsi abordé des thématiques aussi diverses que la biodiversité végétale *(Aiguilles),* les échanges transfrontaliers *(Saint Véran, Abriès),* l'alimentation *(Ceillac, Molines, Guillestre élémentaire),* « L'école en pleine nature » *(Guillestre maternelles),* les risques naturels *(Classes de 5èmes du collège),* la cohabitation entre une activité de pleine nature *(escalade)* et la faune des falaises *(classes de quatrièmes du collège)* etc…

D'un point de vue strictement quantitatif

Le parc a, pour l'année scolaire 2021-2022, dans le cadre du dispositif de soutien pédagogique et financier aux projets personnalisés d'éducation au territoire qu'il anime en partenariat avec l'Education nationale, soutenu projets personnalisés d'éducation au territoire déclinés dans 28 de 7 communes territoire parc. Au total, ce sont ainsi au total 544 élèves de classes allant de la maternelle à la troisième, qui ont pu bénéficier de 113 demi-journées réalisées par 14 intervenants aux qualifications variées rémunérés par le parc. Le parc a consacré un budget de 14 250€ pour la mise en œuvre de ces projets. (+15% par rapport à l'année précédente).

- **Avec le collège des Hautes-Vallées**

Le partenariat avec le collège se poursuit avec toujours le même dynamisme, autour des trois axes suivants :

- Soutien de projet personnalisés organisés par des enseignants (toutes les classes de 5ème et de 4ème)
- Partenariat spécifique avec ls classes de la section sportives, de la 6ème à la 3ème
- Partenariat spécifique avec le groupe des internes du collège (intervention mensuelle du chargé de mission en soirée, pour une découverte de l'environnement nocturne du collège, dehors, au fil des saisons)

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Ça bouge fort avec les lycées :**

La Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur incite les parcs naturels régionaux à travailler avec les lycées depuis plusieurs années. Après les premières expériences qui ont toutes été fortement perturbées par différents facteurs *(cf bilans 2021 et 2020)* l'année 2022 est celle qui aura permis à cet axe de la politique éducative du parc de prendre son envol. Le parc a accompagné pédagogiquement et financièrement les établissements et projets suivants :

- Lycée Aristide Briand de Gap : projet EcoLAB. Séjour d'immersion au gîte Le Grand Rochebrune à Souliers les 19 et 20 octobre 2022.
- Lycée d'Altitude de Briançon :

  Projet « Des herbes folles dans nos assiettes » avec les deux classes du CAP « Production et Service en restauration ».

  « La formation de ces jeunes les mène beaucoup au snacking. Je voudrais qu'ils pensent plus à ce qu'ils mettent dans les assiettes de leurs clients ». Ce sont la volonté, ces mots et cette ambition initiale de Stéphanie Faure Brac, la responsable de la formation CAP Production et service en restauration au lycée d'altitude de Briançon qui vont impulser ce projet, lui donner un cap et une âme. Avec l'appui d'une intervenante ethnobotaniste, Dominique Coll, sur le terrain et au lycée, en montagne, dans des entreprises pas tout à fait comme les autres qui ont fait des circuits courts, du « local » et de la qualité leur crédo et leur singularité dans un monde très concurrentiel -abattoir des hautes vallées de Guillestre, Le Plantivore, élevage de chèvres de la Ferme des Ecrins…- et jusqu'au restaurant atelier du lycée, les élèves découvrent, vivent, pratiquent et partagent une autre cuisine, où les Herbes folles ont tous leurs mots à dire ! Le séjour d'immersion impulsant le projet se déroule en début d'année scolaire et vise aussi à nourrir la dynamique du groupe.

  Séjour d'immersion avec nuitée au gîte La Fruitière à Villargaudin. Terrain -montagne et entreprises-, Vallée d'Arvieux, Parc naturel régional du Queyras : 19 et 20 septembre 2022. NB : le projet donne lieu à une « Classe média » *(création de podcasts).*

  Au restaurant atelier : 23 septembre 2022

  Au lycée, dernière séance de conclusion et bilan :8 décembre 2022

Premières transformations après la cueillette, sur le terrain avec les professionnels ou en conditions réelles, © Christophe Gerrer.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Lycée d'altitude de Briançon

Projet « Paysages intérieurs, paysages extérieurs. Résonances ? » avec la classe des seconde BAC PRO métiers de la gestion administrative du transport et de la logistique.

S'exprimer à l'écrit est souvent difficile pour ces jeunes, pour tout un faisceau de raisons, anciennes et malheureusement bien ancrées. Il s'agit donc, dans un cadre particulier, loin du lycée, en montagne, de ré-apprivoiser l'écriture, comme moyen d'expression sensible de son vécu, de son ressenti, de son expérience, de ses pensées.

L'idée est, grâce à un séjour d'immersion en montagne avec nuitée, de partir à la découverte non seulement de nouveaux paysages, mais également de soi. Le dialogue entre les ateliers d'écriture menés sur le terrain, par une auteure, Laetitia Cuvelier, et les ateliers d'observation du paysage ont pour ambition de créer une résonance harmonique entre les paysages intérieurs, individuels et collectifs et le paysage environnant. Ce séjour placé en début d'année scolaire a aussi pour ambition de nourrir le collectif du groupe.

Séjour d'immersion avec nuitée au gîte le Grand Rochebrune à Souliers 17 et 18 octobre 2022. Puis travail au lycée tout au long de l'année avec les professeurs portant le projet.

- Lycée Pierre Mendès France de Veynes

A l'initiative de la Conseillère Principale d'Education -CPE- de l'établissement, l'idée est d'emmener les éco-délégués du lycée à la découverte d'un territoire proche reconnu comme « parc naturel régional ». Sur le terrain, à travers une randonnée accompagnée au départ de la maison du parc à Arvieux, les élèves vont, à travers différents petits ateliers d'observation du paysage s'interroger individuellement sur la notion de pnr, partager leurs idées et leurs points de vue, et construire collectivement une carte d'identité de ce territoire alpin rural au XXIème siècle.

La journée au cœur du territoire parc a aussi pour vocation de stimuler le collectif de ce groupe. Journée d'accueil des éco-délégués sur le territoire parc : 13 octobre 2022.

❖ **Soutenir le départ en classes de découvertes et les centres qui les accueillent dans le contexte de crise post-covid : une seconde année pour le dispositif exceptionnel « Coup de pouce aux classes montagne 05 »**

Le secteur des classes de découvertes a été particulièrement malmené par les conséquences de la crise sanitaire et le parc s'est rapidement engagé, aux côtés de très nombreux partenaires, pour lui apporter un soutien et relancer les projets au sortir de la crise, en imaginant et en déployant un dispositif inédit et exceptionnel de soutien aux départs en classes de découverte dans les Hautes-Alpes intitulé « Coup de pouce aux classes montagnes 05 ».

En 2022, ce dispositif qui n'était pas appelé à se pérenniser a toutefois été renouvelé. C'est ainsi une dizaine de classes et près de 250 élèves qui auront pu en bénéficier *(Ecoles du Queyras partant dans le Département et classes haut-alpines venant dans un centre du Queyras)*. L'Education nationale a eu l'occasion de saluer ce dispositif de soutien financier qui a bénéficié à plusieurs centres du « territoire

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

parc ». Le parc naturel régional du Queyras est le seul espace protégé alpin à avoir imaginé et déployé un tel dispositif.

- **Avec les étudiants du pôle universitaire de Gap :**

Cet axe de la politique éducative du parc qui permet de s'adresser aux étudiants du pôle universitaire de Gap en formation « Gestion durable des territoires de montagne » -GDTM- a repris en 2022. Le chargé de mission « Education au territoire » intervient à plusieurs reprises pour mener avec les étudiants de master 1 une réflexion active sur la notion de patrimoine en montagne.

Pendant les vacances, nos jeunes en montagne

Inscrite dans une dynamique multi partenariale forte qui associe les acteurs des politiques jeunesse de l'échelon local *(Secteur jeune de l'ACSSQ, service jeunesse de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras)* départemental *(« Jeunesse et Sports »),* et alpin *(Réseau Educ'Alpes)* l'aventure des séjours montagne pour enfants et jeunes s'est poursuivie en 2022. L'enjeu éducatif est majeur : dans un contexte toujours plus « sécuritaire » dominé par une approche administrative qui pèse souvent sur les motivations et les énergies, il s'agit d'imaginer et mettre en place des actions réfléchies et concertées qui permettent aux jeunes Queyrassins de vivre leur montagne, en toutes saisons, par tous les temps, et en toute sécurité. Il est bon de garder à l'esprit que ces actions, souvent modestes d'un point de vue strictement quantitatif *(un séjour enfants de 5 jours et quatre nuits, un séjours jeunes de 4 jours et 3 nuits, une journée « Découverte montagne » pour les jeunes, un week-end en refuge en hiver pour les enfants quand les conditions le permettent…)* nourrissent en profondeur les réflexions et les dynamiques alpines autour des enjeux éducatifs liés à l'accès des enfants et des jeunes à la montagne *(participation à des formations mises en place par «Jeunesse et sports », à des journées d'échanges mises en place par le réseau Educ'Alpes etc…).* Le parc naturel régional du Queyras joue donc ici pleinement son rôle d'espace d'expérimentation et de diffusion. Tout en mettant en place des actions concrètes qui profitent aux jeunes Queyrassins.

- **Une nuit à la belle étoile en montagne : une action inscrite dans l'opération « 1001 nuits alpines » du réseau Educ'Alpes**

Pour la troisième année consécutive cette action, organisée en partenariat avec le centre de loisirs de l'ACSSQ qui a pour ambition de permettre à de jeunes enfants de vivre une nuit à la belle étoile, s'est déroulée les 3 et 4 août 2022. Une nouvelle formule a été inaugurée pour cette édition 2022. Les enfants du centre de loisirs et leurs animateurs ont en effet rejoint ceux du séjour « La tête dans les étoiles » installés dans un vallon de l'alpage de Clapeyto pour partager tous ensemble une nuit à la belle étoile.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ La tête dans les étoiles, épisode VI

Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour ce séjour de pleine nature organisé en partenariat avec l'ACSSQ. 17 enfants âgés entre 8 et 10 ans ont participé à cette nouvelle édition. Le camp, sous tentes, a été installé pour 5 jours et quatre nuits dans un vallon de Clapeyto, du 1er au 5 août 2022. Au programme, des gros câlins avec les ânes de Dominique Sabatier, quelques kilomètres à pied -*qui usent, qui usent*…- pour explorer tranquillement les alentours, beaucoup de jeux, improvisés par les enfants ou proposés par l'équipe d'animation, et, surtout, beaucoup de temps libre pour vivre dehors, au grand air, ensemble, de jour comme de nuit, sous le soleil ou sous la pluie.

Camp de Clapeyto et exploration de la montagne, © Christophe Gerrer.

❖ Alpi Marittime 2022

L'exploration des massifs alpins avec un angle résolument affirmé de découverte de la haute montagne continue avec les séjours jeunes organisés en partenariat avec le service jeunesse de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras. Pour cette édition 2022 c'est à la découverte du parc des *Alpi Marittime*, voisin italien de notre Mercantour que 10 jeunes (11-15 ans) sont partis, encadrés par trois guides de haute montagne qui sont finement associés à l'élaboration de l'ensemble du projet, le responsable du service jeunesse de la Communauté de communes partenaire et le chargé de mission « Education au territoire » du PnrQ. Du 7 au 10 juillet, le groupe s'est posé au refuge *Franco Remondino* à 2464 mètres d'altitude, où l'accueil réservé au groupe a été une nouvelle fois particulièrement chaleureux. Au programme de cette nouvelle édition, une exploration des massifs et des sommets très minéraux autour du refuge, une initiation aux techniques d'alpinisme en rochers et sur arêtes, du temps libre au refuge et dans ses alentours immédiats, des rencontres avec les bouquetins, les chamois, et pour une partie du groupe (deux cordées sur trois), la voie normale de l'Argentera (3297 m). Une belle immersion dans la culture italienne alpine aussi !

Quatre jours à explorer le parc Alpi Marittime, © Christophe Gerrer.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Journée découverte de la montagne**

Cinquième édition pour cette journée proposée en complément au séjour montagne « Jeunes » -*cf paragraphe précédent*- et organisée en partenariat avec le service jeunesse de la communauté de communes Guillestrois-Queyras. L'objectif est, rappelons-le, d'offrir une « fenêtre sur la montagne » aux jeunes qui ne peuvent s'engager dans le séjour montagne de quatre jours. L'édition 2022 s'est déroulée le 12 juillet, a réuni une quinzaine de jeunes et s'est déroulée cette fois dans un massif voisin du Queyras, les Ecrins.

Au programme, découverte du « Rocher », via ferrata *(Ailefroide*) et école d'escalade. Elle a été encadrée par les trois guides de haute montagne qui sont aussi les partenaires des deux structures organisatrices du séjour montagne, ce qui renforce la cohérence générale du dispositif.

En famille, dans un parc naturel régional de la région : vivre l'esprit Pnr en famille

Les activités éducatives proposées dans le cadre de la famille sont complémentaires à celles mises en place dans le cadre scolaire et dans celui des loisirs (*les actions de la politique éducative du parc s'inscrivant ainsi dans chacun des trois domaines de la sphère éducative : école, loisirs, famille).* L'édition 2022 du « Week-end famille », organisée en partenariat avec l'ACSSQ, s'est déroulée en automne les 17 et 18 septembre. Trois familles *(11 personnes dont une enfant de 19 mois, la plus jeune participante à une action de la politique du parc à ce jour !!)* sont parties à la découverte de la réserve naturelle nationale de Ristolas Mont Viso, avec une nuitée au refuge.

Retenons aussi

❖ **Le groupe « Espace protégés alpins »**

Animé par le réseau Educ'Alpes qui rassemble les chargés de missions des parcs nationaux, régionaux, des réserves naturelles nationales et les géoparcs des Alpes françaises, ce groupe s'est réuni en séminaire annuel à Souliers, les 8, 9 et 10 novembre 2022. Trois journées d'échanges et de réflexion pour nourrir et stimuler les politiques éducatives de chaque territoire dans une logique de coopération alpine.

❖ **Sollicitation de l'Education National**

La mission Education au territoire du PrnQ a sollicité l'Education Nationale pour deux actions particulières :

- Le forum des Eco-délégués, qui a réuni l'ensemble des éco-délégués des collèges et lycées du nord des Hautes Alpes à la cité scolaire Honoré Romane à Embrun le 1er décembre 2022
    - Conception et animation d'un atelier « De la nature dans mon collège, mon lycée » par le chargé de mission « Education au territoire » du PnrQ.
- L'Eco-Lab de l'innovation proposé par le réseau CANOPE, à Gap le 14 décembre, sur la thématique « Développer l'observation scientifique au service du patrimoine naturel »

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

- Intervention du chargé de mission « Education au territoire » du PnrQ avec la conseillère pédagogique départementale « Sorties scolaires et environnement » pour présenter la politique éducative du parc en milieu scolaire.

❖ **Le projet « De la nature en montagne pour tous »**

Mené en partenariat avec l'hôpital d'Aiguilles, ce projet a été relancé. Plusieurs rencontres préparatoires ont eu lieu pour renouer le fil après l'interruption liée à la crise sanitaire et des actions ont été programmées à l'automne 2022 (bivouac avec un groupe de résidents dans le cadre d'un projet randonnée mené par l'équipe éducative de l'hôpital, journée d'interventions avec ateliers « nature » à l'hôpital…). Elles ont malheureusement dû être reportées en 2023 pour des raisons d'organisation internes à l'hôpital. A suivre en 2023…

❖ **Découverte de la montagne avec les publics handicapés**

Le partenariat avec l'association « Nouvel Envol » se poursuit : Intervention du chargé de mission du PnrQ lors d'une journée départementale « Sports adaptés » au départ du refuge de Basse Rua dans le Val d'Escreins le 3 juillet 2022.

L'association Nouvel Envol Hautes-Alpes a été créée en mai 2014 avec le soutien de Nouvel Envol Alsace qui œuvre avec succès depuis 2003 dans les domaines du sport et des loisirs auprès des personnes en situation de handicap mental. L'association s'adresse aux enfants, adolescents, adultes, vivant seul, en famille ou accueillis en établissements spécialisés.
Son objectif est de permettre à chacun de :

- Découvrir et mettre en valeur ses compétences insoupçonnées
- Retrouver confiance en soi
- Apprendre par soi-même
- Contribuer à son projet personnalisé
- S'épanouir

Nouvel Envol Hautes-Alpes est affilié à la Fédération Française de Sport Adapté ; elle a obtenu les agréments Sport, Accueil Collectif de Mineurs, Tourisme et Vacances Adaptées Organisées. Elle est également reconnue association d'Intérêt Général. Nouvel Envol Hautes-Alpes a la volonté de travailler en partenariat avec les établissements spécialisés, les clubs sportifs, les Comités Départementaux de Sport Adapté, ainsi qu'avec les partenaires publics.
(Source : site internet de l'association : https://www.nouvelenvol05.fr/lassociation/)

❖ **Eco-traversée du Queyras**

Le PnrQ étant partenaire, plusieurs techniciens sont intervenus tout au long de l'itinéraire qui a mené la vingtaine de jeunes adultes d'Eygliers au refuge du Viso, en « mobilités douces », début novembre.
Accueil du groupe et randonnée accompagnée par le chargé de mission « Education au territoire » du PnrQ lors de la journée de première étape, le 30 octobre 2022.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

L'animation des espaces muséographiques

L'année 2022 fut marquée par l'absence prolongée de Janine Marcuzzi, responsable des espaces muséographiques. L'organisation du personnel a donc été perturbé, nécessitant une forte mobilisation en interne pour la gestion des embauches estivales, des plannings et des visites. L'Arche des Cimes n'a donc été ouverte que pour les vacances scolaires d'hiver et d'été et sur réservation pour les classes ou les groupes (cas particuliers à Noël et en janvier). Le flux tendu d'estive a donc été réparti sur l'Arche des Cimes et Soum entre Lucie Lombard et Anne Garnier, avec Léo Devaux en renfort et mobilisé sur les quatre espaces muséographiques. Les régies et la trésorerie sont restées sous la responsabilité de Janine Marcuzzi.

Musée Le Soum

❖ Fréquentation et chiffres d'affaires

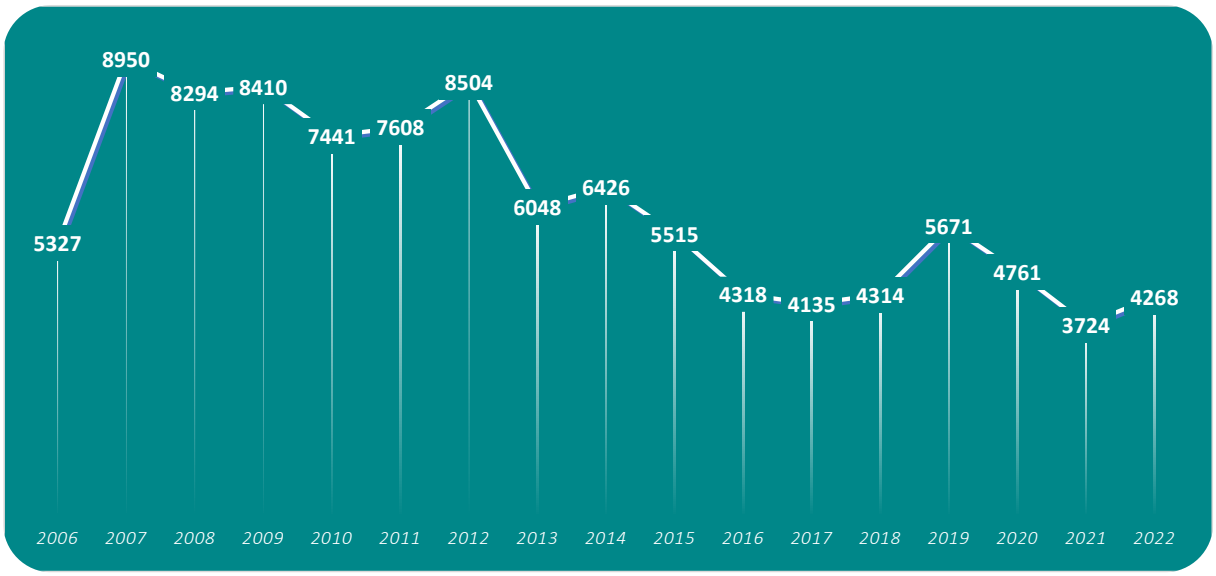

Fréquentation du nombre de personnes depuis 2006

En 2022, le Soum a retrouvé des fréquentations similaires aux années 2016, 2017 et 2018 même s'il reste en dessous des chiffres obtenus en 2019 et 2020 où les visiteurs avaient choisi la montagne comme destination de vacances loin du Covid.
Le chiffre d'affaires d'un peu plus de 17 000€ affiche une légère baisse, car les visiteurs ont moins acheté dans la boutique.
Les classes ont-elles du mal à se relever de cette période Covid et à réinvestir le musée, avec seulement 43 classes (26 en hiver, 15 en été) représentant moins de 900 enfants. On peut noter cependant une bonne reprise des groupes adultes malgré une baisse des fréquentations individuelles en famille, public sur lequel il faut rester en veille.

❖ Exposition temporaire

Depuis juin 2022 et jusqu'à mai 2023, le Soum accueille une exposition « la fruitière de la famille Fine ». Le gîte des Gabelous était autrefois une fruitière ; leur propriétaire Bill et Jocelyne Meynet ont prêté une collection d'objets s'y rapportant que Céline a disposé et mis en scène afin d'en faire une belle exposition. Le vernissage a eu lieu le 8 juillet.

❖ Dons en 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Des particuliers, non originaires de Saint-Véran, ont offert au Soum les objets suivants :

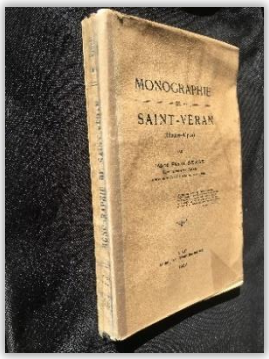

Monographie de Saint-Véran, 1928

Petit banc-coffre

Tambours à dentelle 1728

Moulin à sel

Tambours à dentelle autre

❖ **Jeu pour enfant**

Afin d'apporter un peu de nouveauté, Céline a changé la partie du questionnaire destinée aux tous petits : elle a disposé des objets de notre époque à côté des mêmes objets anciens. Il s'agit pour les enfants de chercher les « dix objets intrus »

L'Arche des Cimes

❖ **Fréquentation et chiffre d'affaires**

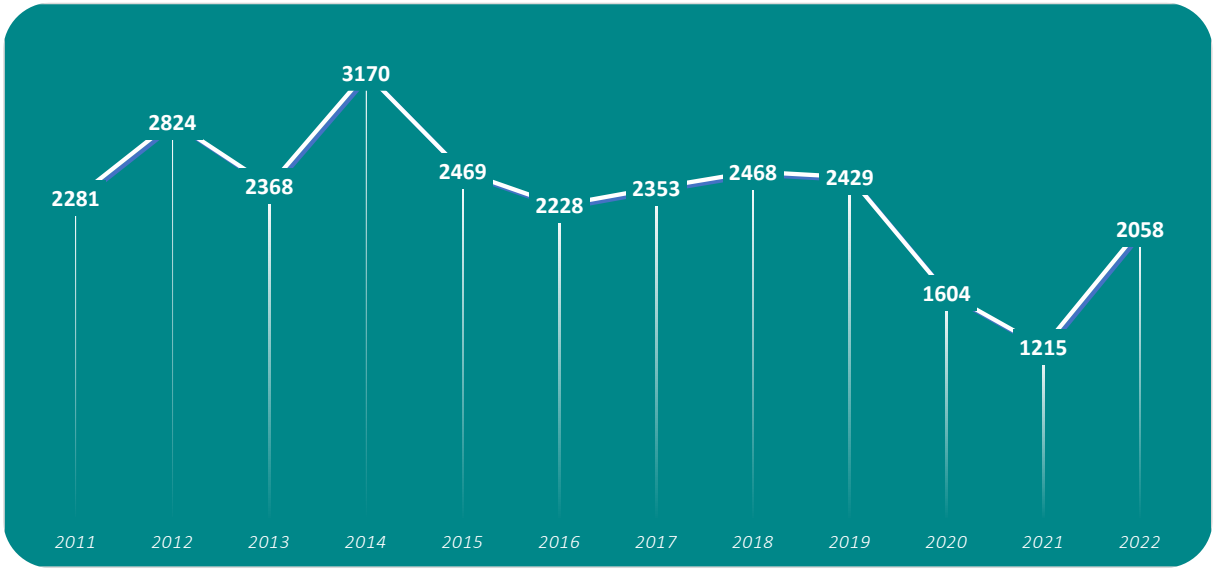

Fréquentation du nombre de personnes depuis 2011

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Après les fréquentation catastrophique des années covid, l'Arche commence à revivre grâce à une été assez bon (1473 entrées). On note en effet une inversion des fréquentations hiver/été par rapport aux années précédentes avec des classes « frileuses » et une augmentation des colonies en période estivale.
Le dispositif « classe montagne » montée par l'Education Nationale 05, le département et le PnrQ (via son Chargé de mission Education au territoire) permet d'étaler les groupes enfants lors des intersaisons. L'arche a aussi beaucoup plus accueilli de colonies et de centres de loisirs que les années précédentes.
Le chiffre d'affaires baisse donc en hiver mais augmente en été, ce qui fait un total de presque 5 800€ sur l'année, équivalent aux années 2020 et 2021.

- **Exposition temporaire**

De Juin 2022 à mai 2023, l'espace muséographique a accueilli l'exposition de photos de Jean-François Gely « sous les étoiles du Queyras » avec un vernissage le 11 juillet (environ 15- 20 personnes). Le photographe a assuré 2 animations dans l'été.

- **Ateliers traces et empreintes**

Durant l'été, l'animation du mercredi matin a attiré 26 enfants entre 6 et 12ans.

- **Entretien des animaux**

En automne le taxidermiste D Monnet qui assure l'entretien des animaux a opéré à une restauration de certains individus dont les peaux se fissuraient, se déformaient ainsi qu'à la repeinte des caroncules des galliformes, aux collages de certaines parties de peau ou de queue arrachées. Le rendu est très satisfaisant.

L'espace géologique

- **Fréquentation et chiffre d'affaires**

On observe une baisse de fréquentation avec seulement 239 entrées pour un chiffre d'affaires de 772€ malgré un libre accès pour les Journées du Patrimoine. Pas de boutique d'ouverte cette année.
Il est impératif de travailler sur le devenir de cet espace, devenant de plus en plus désuet.

Le moulin

- **Fréquentation et chiffre d'affaires**

Une baisse de fréquentation est observée ici aussi, mais visite guidée d'une classe. Le chiffre d'affaires est de 154€.
2022 marquera la restauration en partie du moulin, à l'initiative de la Chargée de mission aménagement du territoire, urbanisme, architecture et paysage, avec la présence d'un tailleur de pierre pour redessiner les rayons des meules. Des pièces sur l'arbre sont encore à changer pour une remise en route parfaite.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Le réseau Nature Science Environnement

NSE est une association regroupant des associations, des collectivités ainsi que des personnes physiques et morales dont un volet de l'activité comprend le développement du tourisme scientifique, à l'échelle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural.

RÉSEAU NSE.
Nature Science Environnement

Il a pour objectifs :

- Valoriser le patrimoine culturel scientifique du territoire
- Fédérer et impliquer les membres du réseau NSE dans le développement du tourisme scientifique et technique sur le territoire
- Structurer l'offre de tourisme scientifique
- Développer les liens entre les membres du réseau
- Organiser des évènements conjoints
- Mutualiser les actions d'animation et de communication

L'action essentiel de 2022 a été de créer la carte avantage : elle devra être peaufinée afin de la rendre opérationnelle pour l'été 2023. Cette carte permettre l'accès aux sites ou prestations avec des réductions (mode de fonctionnement rappelant la « clé »). La vie et la dynamique de ce réseau dépendra fortement de l'implication de chaque membre qui le compose dans sa manière de vendre la carte.

Structuration de l'offre scolaire ; Office du tourisme du Guillestrois et du Queyras

Alors que les centres de vacances ferment, ce travail piloté par l'OTGQ se trouve pour 2022 toujours arrêté. Espérons que cette dynamique sera relancée rapidement.

Rappel : il s'agit d'organiser l'offre scolaire par thématique à l'échelle du Guillestrois et du Queyras afin de relancer la dynamique de l'accueil des scolaires : rendre l'offre uniforme, lisible, structurée par thématiques mettant en lumière un territoire unique et attractif au regard du corps enseignant et des académies.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Les actions de communication et d'animation

❖ Le programme d'animation

Suite à deux années perturbées par la crise sanitaire, le programme d'animations a retrouvé un rythme plus normal avec de nombreuses animations. Des conférences et des projections ont à nouveau été organisées sur l'ensemble de l'année en plus d'un rythme de sorties assez soutenues sur la saison estivale grâce à la présence notamment d'un éducateur à l'environnement au sein de l'équipe de la Réserve naturelle.

Depuis le mois de novembre 2022, le Parc a décidé de s'inscrire dans le cadre de la deuxième édition du mois du documentaire, Clin d'œil, proposé par l'ACSSQ deux fois par an en mai et en novembre.

Autre nouveauté 2022, un partenariat a été monté avec l'ONF pour proposer des sorties pour les visiteurs et pour les habitants afin de les informer sur les coupes et la gestion forestières. Le succès de ces sorties amène une réflexion sur leur renouvellement dans toutes les communes et en partenariat avec les comités d'animation du territoire pour 2023.

❖ Editions

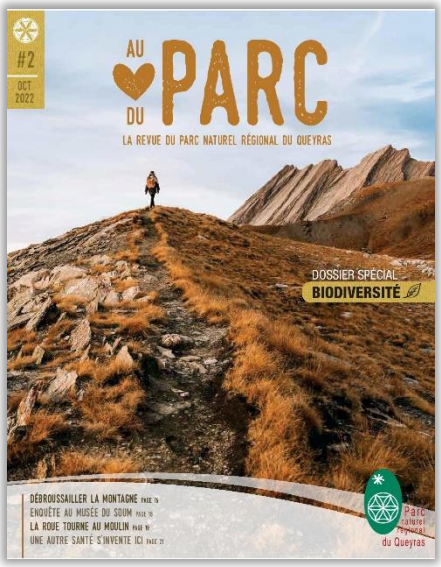

Le deuxième numéro de la revue annuelle « Au cœur du Parc » a été édité en octobre 2022. Le succès 2021 de cette nouvelle édition a poussé le Parc à la renouveler. Elle a, cette année, trouvé son format définitif (le premier opus était un numéro spécial charte) avec un dossier dédié à une thématique du Parc, ici la biodiversité, des portraits des marqués et des éco-acteurs ou encore une tribune à un scientifique. Reste toutefois à améliorer sa diffusion car la distribution toutes boites demandée à la Poste n'est pas satisfaisante.

Deux autres éditions ont été réimprimés en 2022 : le livret de la collection l'esprit des lieux « De la bergerie à l'alpage » et la carte « Visites culturelles » du Guillestrois Queyras qui connait un succès important dans les offices de tourisme.

Deux éditions internes sont également réalisées régulièrement :

- La lettre interne, toutes les 2 semaines envoyée à l'ensemble de l'équipe technique qui permet de limiter la multiplicité des envois de mails en regroupant au maximum toutes les informations d'ordre administratif, RH, ou comptable et qui permet aussi à chaque agent qui le souhaite de transmettre des actualités sur sa mission.
- « Quelques nouvelles du Parc du Queyras » : une lettre aux élus, reprenant les actualités des lettres internes à l'équipe. Cette lettre n'a pu être envoyé qu'une seule fois en 2022 contre deux envisagées initialement, ce qui n'a pas pu être fait par manque de temps.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

❖ **Interparcs**

Deux projets d'envergure ont été lancés par le groupe Interparcs communication cette année. Tout d'abord le groupe a mené le projet de création de bornes audio et de réalisation d'une série de 18 podcasts originaux « *Les chemins nous parlent* » pour découvrir les patrimoines des Parcs naturels régionaux. Discussion avec le prestataire sélectionné pour la réalisation des bornes (4 bornes au total) Chaque borne permettra d'écouter 9 podcasts. Elles pourront par la suite fonctionner individuellement et proposer de nouveaux enregistrements. Elles sont nomades et autonomes.

18 captations ont été réalisées dans les 9 Parcs naturels régionaux - 2 par Parc entre juin et octobre 2022. Pour le Queyras, les sujets retenus ont été une séance de martelage en forêt et une descente en rafting sur le Guil.

Ces podcasts seront également diffusés en tant que POI (point d'intérêt) sur le site Chemins des Parcs.

En complément de cette prestation, la chargée de communication a suivi une formation à la conduite d'interview et à la création de contenus audio à l'automne 2022, formation mise en place par le service patrimoine des Communautés de communes de Serre-Ponçon et Guillestrois-Queyras dans le cadre de la candidature Pays d'Art et d'histoire

Dans le cadre du partenariat avec le Grec Sud et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Interparcs communication a participé au groupe de travail dédié aux opérations de sensibilisation à mettre en œuvre conformément à la convention. Il a été proposé et réalisé une série de vidéos « de Parc en Parc » avec le vélo reporter, Jérôme Zindy pour présenter des exemples concrets menés dans les Parcs d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique : https://www.youtube.com/playlist?list=PLIPcY9kAK5LAs_Um_fzIlaOugXyasGX5S

Pour le Parc du Queyras, la vidéo a été tournée principalement dans la Réserve naturelle pour montrer comment celle-ci tente de comprendre les effets du changement climatique deux fois plus rapide en montagne et d'atténuer nos impacts notamment grâce aux nombreux inventaires effectuées. L'exemple du refuge du Viso a également été mis en avant : en effet celui-ci a gagné son autonomie avec des énergies produites totalement sur place et sans énergies fossiles et ce afin de minimiser son impact sur l'environnement.

D'autres actions ont été menées au cours de l'année comme la refonte de l'identité visuelle de Chemins des Parcs qui sera opérationnelle sur les outils numériques au printemps 2023.

❖ **Chiffres-clés**

4720 abonnés sur la page Facebook du Parc naturel régional du Queyras (https://www.facebook.com/parcduqueyras/).

55 188 nouveaux utilisateurs sur le site internet et 76 105 pages vues (https://www.pnr-queyras.fr/).

16 nouvelles vidéos sur la chaîne YouTube du PnrQ (https://www.youtube.com/@parcnaturelregionalduqueyr4994/featured).

4 newsletters envoyées avec un taux d'ouvertures de 45% et un taux de clics de 7,4%, qualifié d'excellent.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

15 communiqués de presses diffusés.

1 524 personnes touchées lors des animations organisées par le Parc.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Annexe 1 - Délibérations de 2022

X	Intitulé
2022_01	Validation du bilan d'activités 2021
2022_02	Approbation du compte de gestion 2021
2022_03	Approbation du compte administratif 2021
2022_04	Restes à réaliser 2021
2022_05	Débat d'orientations budgétaires du Parc naturel régional du Queyras pour l'année 2022
2022_06	Budget prévisionnel de la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso 2022
2022_07	Création d'un poste de catégorie B
2022_08	Mutualisation du poste de géomaticien entre les Parcs naturels régionaux du Queyras, des Préalpes d'Azur et de la Sainte-Baume
2022_09	Prise en charge des frais de déplacement du lauréat du concours des pratiques agroécologiques prairies
2022_10	Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
2022_11	Affectation des résultats de l'exercice 2021
2022_12	Fixation des cotisations statutaires 2022
2022_13	Adhésions et cotisations 2021 pour les organismes partenaires du Parc
2022_14	Approbation du budget primitif 2022
2022_15	Amortissement des études anciennes (au 2031)
2022_16	Avenant n°1 au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant du Guil
2022_17	Développement d'une dynamique pédagogique et harmonisée autour du ski de randonnée
2022_18	Déploiement de l'offre APN/outdoor quatre saisons Guillestrois-Queyras sur le site web Chemins des Parcs
2022_19	Demande de subvention pour la mise en place d'une garde forestière
2022_20	Création de deux postes non permanents pour la garde forestière régionale
2022_21	Organisation des trophées de la Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso
2022_22	Approbation de la convention de prestation de services à bénéfices réciproques entre le Parc naturel régional du Queyras et la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras pour la gestion et l'entretien des sites et itinéraires de sports de nature
2022_23	Création d'un dispositif d'interprétation de la réserve naturelle nationale de Ristolas – Mont Viso
2022_24	Demande de subvention pour la mise en place d'une garde montagne hivernale
2022_25	SIT interparcs : convention-cadre à 9 Parcs PACA pour l'administration et la maintenance du site 2022-2024
2022_26	Signature de la convention de partenariat de la Réserve de biosphère du Mont Viso pour le MAB Youth Camp
2022_27	Adhésion et cotisation 2022 MAB France : mise à jour du montant
2022_28	Soutien à l'association Retour en Queyras : gratuité des entrées au Soum et à l'Arche des cimes pour un groupe d'Allemands de Carlsdorf
2022_29	Décision modificative n°1 – Sentiers CCGQ
2022_30	Décision modificative n°2 – Sentiers dégradés de la RNN
2022_31	Don au Parc de Meotida, solidarité avec la population ukrainienne - Avec décision modificative n°3
2022_32	Décision modificative n°4 - PITEM
2022_33	Approbation de l'avenant n°1 à la convention interparcs d'application opérationnelle Observatoire photographique du paysage
2022_34	Candidatures du Parc aux appels à projet de la DRAAF pour la constitution de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) en Provence Alpes Côte d'Azur et pour les actions d'animation pour la mise en place des Mesures Agroenvironnementales et climatiques
2022_35	Demande de financement pour le projet « de la terre à ton assiette »
2022_36	Approbation de la convention interparcs agriculture 2022 entre les Parcs naturels régionaux de Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur
2022_37	Réponse à un appel à projets pour l'animation des sites Natura 2000 : ZSC Haut-Guil - Mont-Viso- Valpréveyre (FR9301504), Rochebrune – Izoard – Vallée de la Cerveyrette (FR9301503), ZPS du Bois des Ayes (FR9312021) et ZPS de la vallée du Haut-Guil (FR9312019) pour la période 2023-2024
2022_38	Réponse à un appel à projets pour l'animation du site Natura 2000 : ZSC Steppique durancien et queyrassin pour la période 2023-2024
2022_39	Création d'un poste non permanent pour le renouvellement de la charte
2022_40	Demande de financement régional pour prendre en charge les frais de déplacement des lycéens dans le cadre de l'action 100 du Plan climat
2022_41	Participation au financement d'un film pédagogique sur une expérience de classes de découverte scientifique dans le Queyras
2022_42	Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques - Ensemble des produits vendus
2022_43	Avantages de fin d'année 2022 consentis au personnel du Parc du Queyras
2022_44	Avenant à la convention de partenariat de la Réserve de biosphère du Mont Viso pour le MAB Youth Camp
2022_45	Création de deux postes non permanents pour la garde montagne
2022_46	Approbation de la convention interparcs Fonds Tourisme Durable : accompagnement des hébergeurs dans leur transition écologique avec les aides financières Ademe dans le cadre du plan France relance
2022_47	Décision modificative N°5 (virements de crédits)

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

2022_48	Décision modificative N°6
2022_49	Décision modificative N°7
2022_50	Décision modificative N°8
2022_51	Décision modificative N°9
2022_52	Décisions modificatives N°10 et 11
2022_53	Décision modificative N°12
2022_54	Décision modificative N°13
2022_55	Développement d'une dynamique pédagogique et harmonisée autour du ski de randonnée – Modification des financeurs
2022_56	Approbation de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour le bâtiment du Parc situé au col Izoard
2022_57	Demande de financement à la Région Sud et au Département des Hautes-Alpes « médiateurs estivaux 2023 »
2022_58	Demande de financement régional pour la mise en œuvre de la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional du Queyras - phase 4
2022_59	Création d'un poste non permanent pour le renouvellement de la charte : écriture de l'évaluation environnementale
2022_60	Demande de financement Région : Programme d'animations 2023
2022_61	Prise en charge des frais de déplacement d'un intervenant dans le cadre du programme d'animations
2022_62	Demande de financement « Nos jeunes en montagnes » - Programme annuel d'éducation au territoire du parc naturel régional du Queyras. Année 2023
2022_63	Réductions accordées dans les espaces muséographiques du Parc du Queyras
2022_64	Demande de financement DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Ingénierie du Parc BOP 113 – 2023
2022_65	Définition des cycles de temps de travail
2022_66	Définition des autorisations exceptionnelles d'absence
2022_67	Avenant à la convention pour l'animation et la coordination du projet de mutualisation des réseaux d'éco-acteurs
2022_68	Sollicitation financière pour la construction du projet Life Biosphère'adapt
2022_69	Demande de financement d'investissements exceptionnels 2022 - Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso - Subvention DREAL 2022
2022_70	Création d'un poste non permanent pour l'éducation au développement durable dans la Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso
2022_71	Création d'un poste non permanent pour la réalisation d'un sentier d'interprétation dans la Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso
2022_72	Demande de financements pour la garde régionale forestière 2023
2022_73	Approbation d'une convention interparcs tourisme 2022/2023 entre les Parcs naturels régionaux de Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur – Année 3
2022_74	Participation au financement d'un film pédagogique sur une expérience de classes de découverte scientifique dans le Queyras
2022_75	Prise en charge des frais de déplacement des élus dans le cadre du dossier PAPI

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Annexe 2 - Trombinoscope des salariés du Parc en septembre 2022

Valérie RIVAT
Directrice
04 92 46 86 22
06 30 41 89 58
v.rivat@pnr-queyras.fr

Hélène BERTHIER
Réserve de biosphère Unesco
Communication
04 92 46 88 28
h.berthier@pnr-queyras.fr

Xavier BLETTERIE
Agriculture
04 92 46 88 24
x.bletterie@pnr-queyras.fr

Noélie BLANC
Secrétaire
04 92 46 88 20
n.blanc@pnr-queyras.fr

Alain BLOC
Conservateur
Réserve naturelle nationale (RNN) Ristolas – Mont-Viso
04 92 46 88 97
a.bloc@pnr-queyras.fr

Bérengère CHARNAY
Eau / Risques naturels
04 92 46 88 89
b.charnay@pnr-queyras.fr

Céline CORTÈSE
Accueil et animation
Musée du Soum
Saisonnière
04 92 45 86 42
soum@pnr-queyras.fr

Rachel DE GABAÏ
Gestionnaire comptable
04 92 46 88 92
r.degabai@pnr-queyras.fr

Cécile DESCAMPIAUX
Assistante de direction
04 92 46 89 38
c.descampiaux@pnr-queyras.fr

Yolande DITER
Renouvellement de la charte / Marque Valeurs Parc
04 92 46 88 91
y.diter@pnr-queyras.fr

Serge FARAUT
Services techniques / Garde technicien RNN Ristolas – Mont Viso
04 92 46 88 94
s.faraut@pnr-queyras.fr

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 005-250500600-20230404-2023_35-DE

Christophe GERRER
Education au territoire
04 92 46 88 93
c.gerrer@pnr-queyras.fr

Anne GOUSSOT
Biodiversité
04 92 46 88 26
a.goussot@pnr-queyras.fr

Romain JANIN
Mission de médiation environnementale
Saisonnier
04 92 46 88 96
mediation@pnr-queyras.fr

Janine MARCUZZI
Accueil et animation Arche des Cimes / Mise en réseau des espaces muséographiques
04 92 46 86 29
j.marcuzzi@pnr-queyras.fr

Agnès MONTESINOS
Ecotourisme / Activités de pleine nature
04 92 46 88 28
a.montesinos@pnr-queyras.fr

Lora PIRARD
Urbanisme / Aménagement / Paysage
04 92 46 88 23
l.pirard@pnr-queyras.fr

Anne-Laure PLISSON
Attachée scientifique RNN Ristolas – Mont Viso / Natura 2000 / Biodiversité
04 92 46 88 21
al.plisson@pnr-queyras.fr

Jean-Baptiste PORTIER
Natura 2000
04 92 46 88 25
jb.portier@pnr-queyras.fr

Nicolas TENOUX
Garde technicien
Réserve naturelle nationale Ristolas – Mont Viso
04 92 46 88 95
n.tenoux@pnr-queyras.fr

Fabrice WURSTEISEN
Mission de médiation environnementale
04 92 46 88 96
f.wursteisen@pnr-queyras.fr

PERSONNELS DÉTACHÉS

Gwenaelle TRAUB
Tourisme durable interparcs PACA
04 92 46 88 98
06 33 51 64 90
gwenaelle.traub@pnrpaca.fr

Coralie LEBLAN
Géomaticienne
Cellule SIT interparcs au Parc du Luberon
04 90 04 42 09
coralie.leblan@parcduluberon.fr

-+